Pêches et Océans
Fisheries and Oceans

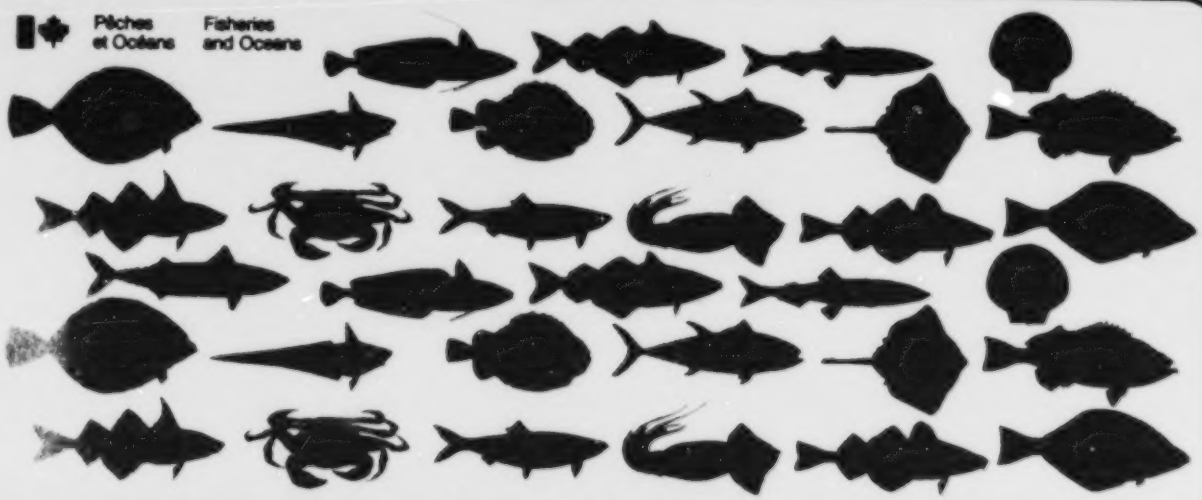

# Perspectives d'avenir pour les ressources halieutiques de l'Atlantique canadien

## 1985-1990

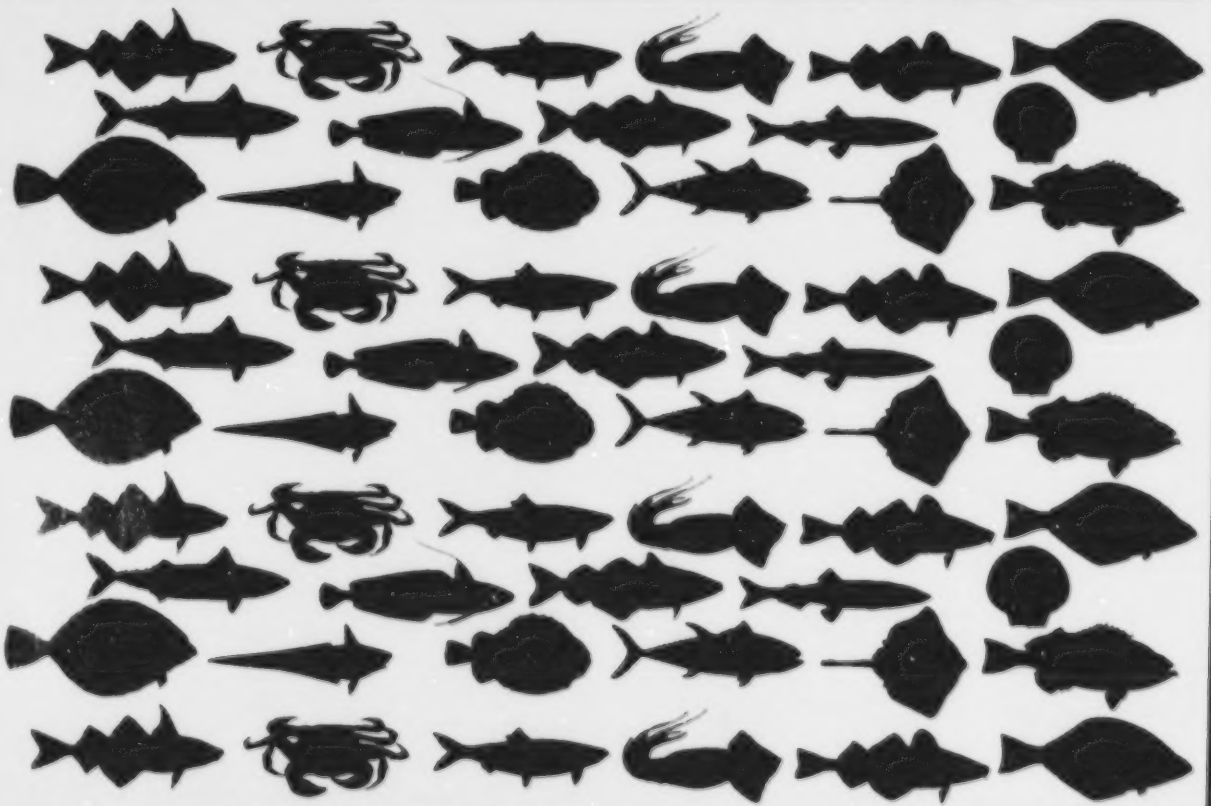

Canada

# PERSPECTIVES D'AVENIR

## pour les ressources halieutiques de l'Atlantique canadien, 1985-1990

Juin 1985

Publication:

Communications
Pêches et Océans
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

MPO/2188

Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1985

N° de cat. Fs 33-1985/3F

ISBN 0-662-93293-5

**Ce document a été élaboré conjointement par les directions suivantes de Pêches et Océans:**


**Direction de la recherche sur les ressources,**
**Direction générale de la recherche sur les pêches,**
**Ministère des Pêches et des Océans,**
**200, rue Kent**
**Ottawa (Ontario)**
**K1A 0E6**
**Téléphone (613)-990-0285**

**Direction de la recherche sur les pêches,**
**Région Scotia-Fundy,**
**Ministère des Pêches et des Océans,**
**C.P. 550,**
**Halifax (Nouvelle-Ecosse)**
**B3J 2S7**

**Direction de la recherche sur les pêches,**
**Région de Terre-Neuve,**
**Ministère des Pêches et des Océans,**
**C.P. 5667,**
**St. John's (Terre-Neuve)**
**A1C 5X1**

**Direction de la recherche sur les pêches,**
**Région du Québec,**
**Ministère des Pêches et des Océans,**
**C.P. 15500,**
**901, Cap Diamant**
**Québec (Québec)**
**G1K 7Y7**

**Direction de la recherche sur les pêches,**
**Région du Golfe,**
**Ministère des Pêches et des Océans,**
**C.P. 5030,**
**Moncton (Nouveau-Brunswick)**
**E1C 9B6**

## TABLE DES MATIERES


Page

Introduction ..... 1
Changements dans les prévisions antérieures ..... 4
Aperçu par espèce ..... 6
Poisson de fond ..... 6
Morue ..... 6
Aiglefin ..... 6
Sébaste ..... 6
Poissons plats ..... 7
Goberge ..... 7
Grenadier de roche ..... 7
Argentine ..... 7
Autres poissons de fond ..... 8
Poisson de fond: Résumé ..... 8
Espèces pélagiques ..... 9
Hareng ..... 9
Maquereau ..... 9
Capelan ..... 9
Résumé pour toutes les espèces de poissons..... 10
Invertébrés ..... 10
Homard ..... 10
Pétoncle ..... 10
Crevette ..... 10
Crabe ..... 11
Huîtres ..... 11
Calmar ..... 11
Clams ..... 12
Plantes marines ..... 12
Mammifères marins ..... 12
Phoques ..... 12
Aperçu géographique ..... 13
Golfe du Saint-Laurent ..... 13

Page


Plateau Scotian ..... 13
Bancs de Terre-Neuve - sud de Terre-Neuve ..... 13
Nord de Terre-Neuve - Labrador ..... 14
Baie Baffin - détroit de Davis ..... 14
Prévisions pour chaque stock ..... 14
Poisson de fond ..... 14
Morue: nord du Labrador (2GH) ..... 14
Morue: sud du Labrador - nord des bancs de Terre-Neuve (2J+3KL) ..... 15
Morue: Bonnet flamand (3M) ..... 16
Morue: sud des bancs de Terre-Neuve (3NO) ..... 16
Morue: banc de Saint-Pierre (3Ps) ..... 17
Morue: nord et est du golfe du St-Laurent (4RS, 3Pn) ..... 18
Morue: ouest du golfe du St-Laurent et est du plateau Scotian (4T, 4Vn, 4VsW) ... 19
Morue: baie Sydney (4Vn) (mai à décembre) ..... 19
Morue: sud du golfe (4T) et baie Sydney (4Vn) (janvier à avril) ..... 20
Morue: Banquereau - Ile de Sable (4VsW) ..... 21
Morue: banc de Brown (4X) ..... 22
Morue: banc Georges (5Ze) ..... 22
Goberge: plateau Scotian et banc Georges (4VWX+SA5) ..... 23
Merlu argenté: plateau Scotian (4VWX) ..... 24
Aiglefin: banc de Brown (4X) ..... 25
Aiglefin: plateau Scotian (4VW) ..... 25
Aiglefin: banc Georges (5Ze) ..... 26
Sébaste: Labrador - nord-est de Terre-Neuve (2+3K) ..... 27
Sébaste: Bonnet flamand (3M) ..... 28

Page

Sébaste: est des Grands bancs (3LN) ..... 28
Sébaste: sud-ouest des Grands bancs (3O) ..... 28
Sébaste: banc de Saint-Pierre (3P) ..... 29
Sébaste: golfe du Saint-Laurent (4RST) ..... 29
Sébaste: plateau Scotian (4VWX) ..... 30
Merluche blanche: sud du golfe du Saint-Laurent (4T) ..... 31
Merluche blanche: plateau Scotian (4VWX) ..... 31
Plie du Canada: Labrador - nord-est de Terre-Neuve (2+3K) ..... 32
Plie du Canada: Grands bancs (3LNO) ..... 32
Plie du Canada: Bonnet flamand (3M) ..... 33
Plie du Canada: banc de Saint-Pierre (3Ps) .... 34
Plie du Canada: sud du golfe du Saint-Laurent (4T)..... 34
Plie grise: Labrador - nord des Grands bancs (2J+3KL) ..... 35
Plie grise: sud des Grands bancs (3NO) ..... 35
Plie grise: sud de Terre-Neuve (3Ps) ..... 36
Plie grise: nord et est du golfe du Saint-Laurent (4RS) ..... 36
Poissons plats: plateau Scotian (4VWX) ..... 37
Plie rouge: sud et ouest du golfe du Saint-Laurent (4T) ..... 38
Limande à queue jaune: Grands bancs (3LNO) .... 39
Flétan du Groenland: région du détroit de Davis (0+1) ..... 39
Flétan du Groenland: Labrador - nord des Grands bancs (2+3KL) ..... 40
Flétan du Groenland: golfe du Saint-Laurent (4S) ..... 41

Page


Grenadier de roche: Labrador - Grands bancs (2+3) ..... 41
Argentine: plateau Scotian et banc Georges (4VWX) ..... 42
Autres poissons: Labrador - Grands bancs ..... 42
Autres poissons: golfe du Saint-Laurent (4RST). 42
Autres poissons: plateau Scotian (4VWX) ..... 43
Poissons pélagiques ..... 43
Hareng ..... 43
Hareng: Terre-Neuve ..... 44
Hareng: Côte ouest de Terre-Neuve (4R) ..... 44
Hareng: sud du Golfe (4T) ..... 45
Hareng: plateau Scotian et baie de Fundy (4VWX) ..... 46
Hareng: golfe du Maine (5Y), banc Georges et sud (5+6) ..... 47
Maquereau: nord-ouest de l'Atlantique (3-6) ... 48
Capelan: Labrador et Grands bancs (2+3) ..... 49
Capelan: golfe du Saint-Laurent (4RST) ..... 50
Thon rouge ..... 50
Espadon ..... 51
Espèces anadromes et catadromes ..... 51
Saumon de l'Atlantique ..... 51
Saumon de l'Atlantique: Terre-Neuve et Labrador ..... 52
Saumon de l'Atlantique: Scotia-Fundy ..... 52
Saumon de l'Atlantique: Golfe ..... 53
Omble Chevalier ..... 54
Gaspareau ..... 54
Anguille ..... 55
Autres espèces anadromes et catadromes ..... 55

Page

Invertébrés ..... 56
Homard: tour d'horizon ..... 56
Homard: Nouvelle-Ecosse ..... 57
Homard: sud du golfe du Saint-Laurent ..... 59
Homard: Terre-Neuve ..... 59
Homard: Québec ..... 61
Crevette: généralités ..... 61
Crevette: golfe du Saint-Laurent (4RST) ..... 61
Crevette: Nouvelle-Ecosse (4VWX) ..... 63
Crevette: Baie d'Ungava, est du détroit d'Hudson et île Baffin..... 63
Crevette: détroit de Davis ..... 64
Crevette: Labrador (sous-zone 2) ..... 64
Crabe des neiges ..... 65
Crabe des neiges: estuaire et Côte-Nord ..... 65
Crabe des neiges: sud-ouest du Golfe (4T) .... 66
Crabe des neiges: côte ouest de l'île du Cap Breton (zones de pêche 1 et 7). 66
Crabe des neiges: côte Atlantique de l'Île du Cap-Breton (zones 2-6) ..... 67
Crabe des neiges: est de Terre-Neuve et Labrador ..... 67
Autres crabes ..... 69
Pétoncle géant ..... 70
Pétoncle géant: banc Georges (5Ze)..... 71
Pétoncle géant: baie de Fundy et sud-ouest du plateau Scotian (4X) ..... 71
Pétoncle géant: est du plateau Scotian (4VW) . 71
Pétoncle géant: sud-ouest du Nouveau-Brunswick Grand Manan ..... 72
Pétoncle géant: sud du Golfe (4T) ..... 72
Pétoncle géant: Terre-Neuve (3Ps) ..... 73

Page


Pétoncle d'Islande: détroit de Belle-Isle .... 73
Calmar: Atlantique canadien (2-4) ..... 74
Huîtres ..... 75
Coques ..... 76
Autres mollusques côtiers ..... 76
Végétaux marins ..... 77
Mousse d'Irlande ..... 77
Ascophylle et laminaires ..... 78
Furcellaria ..... 78
Goémon comestible ..... 78
Mammifères marins ..... 79
Phoque du Groenland ..... 79
Phoque à capuchon ..... 79
Cétacés ..... 80
Annexe I - Définition des termes ..... 81

## Liste des tableaux


| | | Page |
|---|---|---|
| Tableau 1 - | Prises totales et prises canadiennes sur les espèces traditionnelles de poissons de fond, de 1970 à 1983, ainsi que TPA pour 1984 et 1985 et TPA projetés pour 1986 dans les sous-zones 2, 3, et 4 de l'OPANO ..... | 83 |
| Tableau 2 - | Projections de 1986 à 1990, avec prises de 1980 à 1983 et TPA pour 1984 et 1985: sous-zones 2, 3, et 4 (milliers de tonnes) ..... | 85 |


## Liste des figures


| | | |
|---|---|---|
| Figure 1 - | Zone de pêche de 200 milles et limites de pêche de l'OPANO ..... | 88 |
| Figure 2 - | Arrondissements de pêche du homard..... | 89 |
| Figure 3 - | Prises de homard: 1982 ..... | 90 |
| Figure 4 - | POISSON DE FOND (TOTAL): capture moyenne par jour de pêche pour les chalutiers à pêche arrière canadiens des classes 4 et 5 dans les sous-zones 2, 3 et 4 de l'OPANO ..... | 91 |
| Figure 5 - | POISSONS (toutes les espèces): débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO ..... | 93 |
| Figure 6 - | POISSON DE FOND (TOTAL): débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO ..... | 94 |
| Figure 7 - | MOLLUSQUES ET CRUSTACES: débarquements par le Canada de 1960 à 1983 ..... | 95 |

Page

Figure 8 - MORUE: débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO ..... 96

Figure 9 - GOBERGE: débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 5 de l'OPANO ..... 97

Figure 10 - MERLU ARGENTE: débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO ..... 98

Figure 11 - AIGLEFIN: débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO ..... 99

Figure 12 - SEBASTE: débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO ..... 100

Figure 13 - POISSONS PLATS: débarquements de 1963 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO ..... 101

Figure 14 - HARENG (total): débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 102

Figure 15 - CAPELAN: débarquements de 1970 à 1983, TPA pour 1984 et 1985 ..... 103

Figure 16 - SAUMON ATLANTIQUE: débarquements de 1960 à 1983 ..... 104

Figure 17 - HOMARD: débarquements par le Canada, de 1893 à 1983 ..... 105

Figure 18 - PETONCLE: débarquements (poids vif) par le Canada pour les sous-zones 1 a 6 de l'OPANO, de 1965 à 1983 ..... 106

Page

Figure 19 - CRABE DES NEIGES: débarquements par le Canada, de 1967 à 1984 ..... 107

Figure 20 - CREVETTE: débarquements par le Canada de 1965 à 1983, sous-zones 0 à 6 de l'OPANO ..... 108

Figure 21 - HUITRES: débarquements par le Canada, de 1960 à 1983 ..... 109

Figure 22 - COQUES: débarquements par le Canada, de 1960 à 1983 ..... 110

Figure 23 - CALMAR: débarquements par le Canada, de 1960 à 1983 ..... 111

Figure 24 - POISSONS (total), plateau Scotian: débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 113

Figure 25 - POISSONS (total), golfe du Saint-Laurent: débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 114

Figure 26 - POISSONS (total), Terre-Neuve et Labrador: débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 115

Figure 27 - POISSON DE FOND: plateau continental Scotian: débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 116

Figure 28 - POISSON DE FOND, golfe du Saint-Laurent: débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 117

Page

Figure 29 - POISSON DE FOND, Terre-Neuve et Labrador: débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 118

Figure 30 - MORUE, sud du Labrador et nord-est de Terre-Neuve (2J3KL): débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 119

Figure 31 - MORUE, sud des Grands bancs (3NO): débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 120

Figure 32 - MORUE, golfe du Saint-Laurent - nord et est (4RS-3Pn): débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 121

Figure 33 - POISSONS PLATS, Grands bancs (3LNO): débarquements de 1969 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 122

Figure 34 - POISSONS PLATS, plateau continental Scotian (4VWX): débarquements de 1969 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 ..... 123

Figure 35 - HOMARD: Terre-Neuve ..... 124

Figure 36 - HOMARD: Provinces Maritimes ..... 125

Figure 37 - HOMARD: Québec ..... 126

Figure 38 - PETONCLE, banc Georges: débarquements (chair) de 1960 à 1983 ..... 127

Figure 39 - CREVETTE, golfe du Saint-Laurent: débarquements de 1965 à 1983 ..... 128

Figure 40 - CRABE DES NEIGES: débarquements par région, de 1975 à 1984 ..... 129

## INTRODUCTION

Un appauvrissement grave des ressources, la chute des prix et l'augmentation rapide des coûts de capture et de traitement menaçaient, en 1974, la survie du secteur canadien de la pêche du poisson de fond dans l'Atlantique. Cette situation critique des ressources halieutiques au large de la côte atlantique du Canada a mis en relief l'importance de la décision du gouvernement canadien d'étendre à 200 milles sa compétence en matière de pêches. Le plan de gestion de la nouvelle limite de 200 milles vise principalement le rétablissement des ressources, et doit donc permettre une augmentation des prises et des taux de capture des pêcheurs canadiens.

Pour asseoir sur des bases solides la planification et l'expansion des pêches de la côte est du Canada, les scientifiques de Pêches et Océans ont préparé en 1977 une étude détaillée des perspectives d'avenir concernant les stocks de poissons* de la côte atlantique jusqu'au milieu des années 1980. Le présent document constitue une mise à jour de cette étude pour la saison de pêche 1985.

Les prévisions qui suivent, données pour chaque stock sous la forme du total des prises admissibles (TPA), doivent être considérées uniquement comme un tableau général des événements futurs. Si les prévisions pour 1985 se fondent en grande partie sur des calculs conventionnels et doivent donner une idée assez précise de la réalité, les projections concernant l'état des stocks des années suivantes sont, pour une bonne part, des conjectures basées sur des connaissances encore insuffisantes. L'exactitude de ces estimations varie beaucoup selon qu'elles se fondent sur les taux de mortalité connus et les taux de recrutement prévus, sur des modèles de production généralisés qui mettent en rapport l'ensemble des débarquements et l'effort de pêche, ou sur "les meilleures estimations fournies par les scientifiques et les gestionnaires concernés". Il est impossible de prévoir de façon exacte, au-delà d'un ou deux ans, l'importance des classes annuelles qui seront recrutées dans les divers stocks; ces prévisions du recrutement sont toutefois essentielles à toute projection des prises et des taux de capture. Afin de fournir une base à la planification de l'expansion des pêches, nous présentons, malgré les incertitudes qui s'y rattachent, des prévisions à long terme sur ces ressources; ces prévisions sont données par espèces principales et par grands groupes d'espèces. Il faut toutefois souligner que le TPA réel pour un stock donné peut s'écarter sensiblement, pour une année, des projections données plus loin. En fait, les

*incluant les mollusques et les crustacés, les mammifères marins et les plantes marines.

prévisions varieront d'une année à l'autre du fait que nous recueillerons des renseignements complémentaires et que nous tiendrons compte de l'effectif des diverses classes annuelles qui, de par la définition même du terme "moyenne", sont susceptibles de s'écarter des prévisions antérieures établies à partir de moyennes historiques. Les changements importants apportés aux prévisions par rapport à celles de l'année dernière sont indiqués plus loin dans la présente introduction et illustrent le degré d'exactitude de ces prévisions.

Pour faire ces prévisions, on a pris pour acquises certaines hypothèses concernant les objectifs de gestion des années 1980. Le principe de gestion des pêches a connu un changement profond au cours des dernières années, en particulier, l'abandon de la notion de rendement maximal soutenu (RMS) comme base pour la détermination du niveau des prises. Ce type de gestion avait pour objectif d'obtenir la production (moyenne) maximale soutenue, c'est-à-dire de tirer chaque once disponible d'un stock. L'approche présentait toutefois de sérieux inconvénients, pour ne citer que le coût de cette forme d'exploitation. Le RMS avait presque invariablement pour résultat des taux de capture faibles, des poissons de petite taille, des stocks peu importants et une grande variation dans le volume des approvisionnements. En outre, à cause des lacunes de la banque de données et de l'inobservation des TPA, l'objectif était souvent dépassé, ce qui provoquait une diminution des stocks. De fait, surtout au cours des années antérieures à l'établissement des TPA, ces prises dépassaient souvent le RMS, phénomène qui a effectivement accéléré la prise de mesures de gestion telles que les TPA.

On s'est intéressé récemment à une autre notion de la gestion des ressources appelée "rendement optimal soutenu" (ROS). Il n'existe pas de définition universelle pour ce concept qui recouvre des facteurs tant économiques et sociaux que biologiques. Le rendement optimal soutenu variera donc d'une espèce à l'autre, d'une période à l'autre et même d'une région à l'autre pour une espèce donnée. Les scientifiques ne fondent plus leurs conseils sur une notion du plus petit dénominateur commun comme le RMS, mais sur une gamme de prévisions établies selon diverses stratégies possibles. Pour le moment, ils utilisent beaucoup un point de référence quelque peu arbitraire, qu'ils appellent "$F_{0.1}$", lorsqu'ils disposent de données sur la composition de la population par âge; ils utilisent le point de référence 2/3 $F_{rms}$ lorsqu'ils ne disposent que de données sur les captures et l'effort de pêche. Ce point de référence équivaut, de façon générale, à un niveau de pêche au-delà duquel l'augmentation du total des prises par rapport à l'accroissement de l'effort de pêche est très faible. Il n'est pas nécessaire d'adopter à long terme ces points de référence

pour tous les stocks de poissons qui se trouvent dans la zone canadienne de 200 milles. Il est possible de gérer ces stocks de façon à obtenir, à longue échéance, des taux de capture stables, ce qui peut se faire à plusieurs niveaux, en tenant compte des limites biologiques de chacune des espèces, des coûts d'exploitation et des prix du marché. Dans le cadre des limites biologiques, il est possible d'augmenter ou de diminuer l'approvisionnement en fonction de facteurs sociaux et économiques ou des perspectives du marché.

Depuis 1977, la plupart des principaux stocks de la zone atlantique du Canada ont été exploités à un niveau de pêche correspondant à $F_{0.1}$ ou $2/3\ F_{rms}$, afin de permettre une reconstitution de ces stocks; les prévisions supposent que ce niveau de pêche se maintiendra pendant les années 1980. Cette stratégie peut être modifiée comme ce fut le cas pour le stock de morues de Terre-Neuve et du Labrador (2J+3KL)[1], pour lequel la pêche a été fixée à un niveau inférieur à $F_{0.1}$ afin de permettre un rétablissement plus rapide des stocks. Un changement de la stratégie de gestion d'un stock donné modifierait à coup sûr les prévisions données ici. Ces prévisions supposent également le maintien, à l'avenir, d'un recrutement moyen équivalent à celui qu'on a observé au cours des dernières années, et elles devront être révisées advenant un écart notable par rapport à cette moyenne. Elles supposent en outre que les prises correspondent aux TPA, sans leur être ni supérieures ni inférieures.

Les quelques prévisions concernant les taux de capture se fondent sur un indice relatif de la taille des stocks (en poids), l'indice de base, soit 1, étant celui de 1984. Elles sont indépendantes de la taille des bateaux et des catégories d'engins de pêche, et représentent des augmentations ou des diminutions en pourcentage par rapport aux taux de capture enregistrés par n'importe quel type de bateaux en 1984. En général, si l'on ne donne aucun taux de capture, c'est que celui-ci n'est pas susceptible de varier ou que les estimations des futurs niveaux de prises ne sont pas fondées sur des données assez sérieuses pour justifier de telles prévisions.

Il faut dire également que l'on n'a pas essayé de répartir en groupes distincts les stocks qui chevauchent la limite des 200 milles, mais que ces prévisions concernent plutôt

---

[1] les stocks sont identifiés par leurs zones statistiques, comme le montre la figure 1.

l'ensemble de ces stocks, et même ceux du Bonnet flamand, qui se trouvent entièrement au-delà de cette limite. Même si les projections ont aussi porté sur les stocks du banc Georges, la production future de cette région dépendra du plan de gestion adopté au cours des prochaines années suite à l'établissement des limites de la zone de pêche.

Lorsqu'on examine les prévisions concernant le total des prises, il peut être utile de remarquer qu'elles sont étonnamment basses par rapport aux prises des années antérieures. Ces prises exceptionnelles étaient dues au déploiement soudain d'un très gros effort de pêche sur des stocks qui n'avaient pas été exploités de manière très intensive jusque-là. Les populations étaient donc très abondantes, leur croissance n'étant limitée que par la mortalité naturelle et les facteurs environnementaux. La mise en oeuvre d'un effort de pêche amène une diminution de l'abondance, et ce n'est qu'après plusieurs années que s'établit un équilibre entre les stocks et toute variation du niveau de l'effort de pêche. Le retour à des prises élevées envisagé dans le présent document est subordonné au rétablissement des stocks, qui doivent répondre à la réduction de l'effort de pêche liée à l'imposition du niveau $F_{0.1}$ d'exploitation.

## CHANGEMENTS DANS LES PREVISIONS ANTERIEURES

L'amélioration de nos connaissances sur chaque stock et sur les relations interspécifiques permettra peu à peu d'augmenter la précision des prévisions. En fait, il existe à l'heure actuelle de nombreux stocks pour lesquels il est nécessaire d'améliorer considérablement la base de données. Toutefois, il sera toujours extrêmement difficile d'améliorer un facteur important, à savoir les prévisions concernant le recrutement, c'est-à-dire l'importance des nouvelles classes annuelles. Dans les premières éditions de ce document, nous avions prévu qu'un certain nombre de stocks devraient se maintenir au niveau actuel étant donné que le recrutement, tout au moins pour la partie exploitable du stock, restait très faible depuis quelques années et ne laissait donc présager aucune amélioration. Par la suite, toutefois, de nouvelles données montrent un recrutement élevé pour certains de ces stocks, par exemple la morue de 4RS-3Pn et le sébaste de 4RST. Les modifications apportées aux autres prévisions sont le fruit des nouvelles connaissances qui ont été accumulées pour les dernières classes annuelles; par exemple, le stock de morues 2J3KL a connu plusieurs classes annuelles faibles consécutives et, étant donné que ces classes annuelles doivent soutenir la productivité du stock pendant la période couverte par les prévisions, les valeurs ont été diminuées par rapport aux prévisions antérieures.

Le tableau ci-dessous résume les principales modifications apportées au cours des dernières années aux estimations du TPA de 1985.

| | | Prévisions actuelles | Prévisions de 1981 | Prévisions de 1980 | Prévisions de 1979 |
|---|---|---|---|---|---|
| Morue | 2J3KL | 266 | 310 | 365 | 402 |
| | 3Ps | 41 | 46 | 36 | 32 |
| | 4RS3Pn | 100 | 95 | 75 | 75 |
| | 4T+Vn | 77 | 66 | 65 | 33 |
| | 4VsW | 55 | 60 | 66 | 7 |
| Sébaste | 3LN | 25 | 25 | 25 | 18 |
| | 3P | 18 | 20 | 20 | 5 |
| | 4RST | 50,6 | 32 | 20 | 11 |
| | 4VWX | 30 | 30 | 30 | 23 |
| Aiglefin | 4VW | 15 | 25 | 25 | 2 |
| Plie grise | 2J3KL | 8 | 8 | 17 | 17 |
| Flétan du Groenland | 2+3KL | 75 | 55 | 35 | 30 |
| Hareng | 4VWX | 91 | 130 | 90 | 120 |

Ces modifications illustrent parfaitement les incertitudes inhérentes à ce type de prévisions et montrent qu'elles ne peuvent pas être infaillibles car il s'agit seulement de projections fondées sur les conditions actuelles et, dans bien des cas, sur des connaissances insuffisantes.

Ces prévisions feront l'objet d'autres modifications dans les années à venir. On doit cependant remarquer que les incertitudes concernent chacun des stocks, de sorte que l'augmentation de l'un peut être compensée par une diminution d'autres stocks de la même espèce.

## APERÇU PAR ESPÈCE

### Poisson de fond

Morue. Le total des prises admissibles (TPA) pour 1985 s'élève à 636 000 t[2,3]. On peut comparer ces valeurs aux prises exceptionnelles qui ont atteint 1 187 000 t en 1968 dans la région du nord (Terre-Neuve et Labrador) et 263 000 t en 1970 dans la région du sud (plateau Scotian et golfe Saint-Laurent). L'abondance des stocks a considérablement diminué dans toute la région nord-ouest de l'Atlantique à cause de la surexploitation survenue à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Si, dans l'ensemble, les stocks de morue continuent d'être exploités à un taux de mortalité par pêche fixé à $F_{0.1}$, on prévoit pour 1986, 1988 et 1990 respectivement des TPA[3] de 664 000 t, 715 000 t et 751 000 t. Le rétablissement des stocks est évident dans la région nord-est de Terre-Neuve et du Labrador (2J+3KL), pour les deux stocks du golfe du Saint-Laurent et l'est du plateau Scotian.

Aiglefin. On a enregistré récemment des captures d'aiglefins comprises entre 40 000 t et 50 000 t pour les deux stocks du plateau Scotian (4VW et 4X), ce qui équivaut presque au volume d'environ 50 000 t du début des années 1960. Les stocks de la zone 4VW ont augmenté au début des années 1980, mais on prévoit que les prises devraient baisser à 12 000 t. On mise sur une légère augmentation du TPA de la région 4X au milieu des années 1980, avec une augmentation du taux de capture; toutefois, ces prises dépasseraient la moyenne prévue à long terme.

Il convient de signaler que le stock d'aiglefins des bancs de Terre-Neuve ne s'est jamais remis des effets combinés de l'échec du recrutement et de la surexploitation du début des années 1960.

Sébaste. Le sébaste est une espèce qui se développe très lentement et vit longtemps, atteignant une taille exploitable entre 7 et 10 ans; les spécimens de 20 ans et plus constituent une partie importante des prises provenant des stocks

---

[2] t = tonnes métriques

[3] incluant la morue capturée dans la zone 4X, volume estimé à 25 000 t pour 1985.

peu exploités. Ainsi, pour reconstituer un stock décimé, il faut garder les prises à des faibles niveaux pendant de nombreuses années.

Le total des prises de sébaste du golfe du Saint-Laurent et du plateau Scotian a atteint un maximum de 170 000 t en 1973. Au large de Terre-Neuve et du Labrador, les prises ont fluctué de 63 000 à 136 000 t entre 1964 et 1973. Les TPA de tous les stocks de sébaste (y compris du Golfe) totalisent 199 000 t pour 1985. Dans l'ensemble, on ne prévoit guère de modifications dans les différents stocks de sébaste, sauf pour la zone 4RST dans laquelle les nouvelles classes annuelles du début des années 1970 permettront un rendement accru qui se traduira par des prises pouvant dépasser 50 000 t au cours des prochaines années.

Poissons plats. Les évaluations actuelles du rendement au niveau $F_{0.1}$ dans la région de Terre-Neuve et du Labrador se situent entre 170 000 et 180 000 t. Les TPA de cette zone, pour 1985, s'élèvent à 172 000 t. La principale modification est l'introduction d'un TPA supplémentaire de 20 000 t depuis 1983 pour le flétan du Groenland dans la zone 2GH.

Sur le plateau Scotian, le TPA actuel concerne l'ensemble des stocks de plie du Canada, de plie grise et de limande à queue jaune. On a fixé le TPA à 14 000 t, depuis 1978, afin de rétablir ces stocks. Auparavant, de 1974 à 1977, le TPA était de 28 000 t.

Les prises de poissons plats du golfe du Saint-Laurent (plie du Canada, plie grise, limande à queue jaune et plie rouge) devraient atteindre environ 13 500 t en 1985.

Goberge. Du point de vue de la gestion, les goberges se trouvant dans la région du plateau Scotian (4VWX) et au large de la Nouvelle-Angleterre (sous-zone 5) constituent un seul stock. Ces dernières années, environ 65 pour cent des captures ont été réalisées sur le plateau Scotian. Le TPA de 1977 et 1978 avait été fixé à 30 000 t, et fut augmenté à 40 000 t en 1980, à 54 000 t en 1981 et enfin à 55 000 t en 1982. Il a été abaissé par la suite à 53 000 t en 1985.

Grenadier de roche. Les prises nominales sont passées de 75 000 t en 1971 à 15 400 t en 1977. Le TPA a été fixé à 35 000 t pour 1978 et 1979, à 30 000 t pour 1980, puis réduit à 27 000 t en 1981 et 1982 et à 11 000 t en 1983, 1984 et 1985, en raison de la diminution des taux de capture.

Argentine. Les évaluations les plus récentes du rendement soutenu pour le plateau Scotian (4VWX) sont de l'ordre de 10 000 t.

Autres poissons de fond. Jusqu'en 1990, on peut s'attendre dans les sous-zones 2 et 3 à des prises annuelles d'environ 20 000 t pour les autres poissons de fond (espèces qui ne font pas actuellement l'objet d'un contingentement), comme la merluche blanche, le loup-de-mer et la raie. Dans le golfe du Saint-Laurent, les prises annuelles pour ces mêmes espèces devraient se situer à environ 30 000 t. Sur le plateau Scotian, les prises sur des stocks semblables, ne faisant pas l'objet d'un contingent, devraient atteindre 50 000 t par an.

## POISSON DE FOND : RESUME

En 1985, les TPA des principales espèces traditionnelles de poissons de fond*, dans les sous-zones 2, 3 et 4 (du Labrador à la Nouvelle-Écosse, y compris le golfe du Saint-Laurent) s'élèvent à 1 116 100 t, dont la part canadienne est fixée à 927 400 t. Les prises canadiennes des mêmes espèces atteignaient 384 000 t en 1974 (niveau le plus bas des dernières années), 437 000 t en 1976, 549 000 t en 1978, 675 000 t en 1980, et 807,000 t en 1984, le niveau le plus élevé; antérieurement, le volume record de prises canadiennes avait été de 614 000 t en 1966. Ces chiffres ne couvrent pas des prises de 25 000 à 30 000 t de diverses espèces de poissons de fond non réglementées, capturées par des pêcheurs canadiens.

Les 188 700 t d'espèces traditionnelles de poissons de fond allouées aux pays étrangers en 1985 se composent de 90 000 t de morue, de 58 600 t de sébaste, de 23 000 t de poissons plats, et de prises de goberge estimées à 11 000 t (il s'agit d'un stock transfrontalier partagé avec les États-Unis). Il ne faut pas oublier que ces chiffres englobent la morue, le sébaste et la plie du Canada pêchés sur le Bonnet flamand (c'est-à-dire à l'extérieur de la zone de 200 milles), des allocations provenant de stocks qui chevauchent la ligne des 200 milles, ainsi que la part allouée à la France dans la région de Saint-Pierre et Miquelon et dans le Golfe, en vertu d'un traité.

Pour les TPA des principales espèces de poissons de fond pêchées traditionnellement par le Canada, on prévoit que le volume passera de 1 116 100 t en 1985 à 1 147 500 t en 1986, 1 200 500 t en 1988 et 1 223 500 t en 1990.

Si l'on tient compte des poissons de fond (par exemple, les raies) qui ne font pas encore l'objet d'une réglementation

---

* morue, sébaste, aiglefin, goberge, plie du Canada, plie grise, flétan du Groenland et limande à queue jaune.

mais que les Canadiens pêchent de façon régulière, et des espèces pêchées habituellement par les pêcheurs étrangers, comme le merlu argenté et le grenadier, on prévoit que les TPA globaux vont augmenter, passant de 1 304 000 t en 1985 à 1 338 000 t en 1986, 1 359 000 t en 1988 et 1 414 000 t en 1990.

## ESPECES PELAGIQUES

Hareng. Les prises de chacun des stocks ont connu d'importantes fluctuations. Les prises totales ont dépassé 500 000 t de 1968 à 1970 (prises réalisées en grande partie par le Canada; volume maximal de 478 000 t en 1970), mais ont baissé jusqu'à 229 000 t en 1976 (225 000 t pour le Canada). Au cours des dernières années, le recrutement de la plupart des stocks de hareng a été inférieur à la moyenne; on prévoit donc que le TPA global diminuera, à moins que le recrutement ne s'améliore.

Maquereau. Bien que les prises totales dans le nord-ouest de l'Atlantique aient dépassé 400 000 t certaines années, le maximum de prises réalisées au large des côtes canadiennes n'a pas dépassé 45 000 t. L'analyse des données disponibles montre une succession de classes annuelles pauvres de 1975 à 1980. Selon les estimations préliminaires, la classe annuelle de 1981 pourrait être légèrement supérieure à la moyenne. Des prises totales de 100 000 t au cours des prochaines années ne devraient pas nuire au stock. Etant donné qu'il s'agit d'un stock transfrontalier, il est impossible de prévoir précisément la quantité à prendre dans la zone canadienne, mais elle pourrait probablement atteindre 40% du TPA.

Capelan. La pêche hauturière de cette espèce a commencé en 1972 avec des prises atteignant 367 000 t en 1975, à partir d'un TPA de 500 000 t. Par la suite, le recrutement des stocks des sous-zones 2 et 3 s'est révélé extrêmement faible, et le TPA a dégringolé jusqu'à moins de cinq pour cent de ce chiffre. La rapidité avec laquelle ces stocks vont se rétablir est difficile à prédire puisque le recrutement est très variable chez cette espèce. En outre, comme les populations de morues, de cétacés et de phoques doivent augmenter au cours des années qui viennent, la quantité de capelans excédentaires par rapport aux besoins de ses principaux prédateurs va diminuer. On ne prévoit donc pas que le TPA de capelan revienne à celui du milieu des années 1970, et il n'excédera pas 230 000 t. Un léger accroissement du recrutement des capelans, dans les sous-zones 2 et 3, a entraîné une hausse des TPA, qui sont passés de 21 000 t en 1980 à 138 000 t en 1984.

## RESUME POUR TOUTES LES ESPECES DE POISSONS

Le TPA global de toutes les espèces de poissons doit augmenter entre 1985 et 1990, passant de 1,52 à 1,56 million de tonnes. En 1981, les prises canadiennes atteignaient 932 000 t et la part du Canada était fixée en 1983 à 995 000 t.

## INVERTEBRES

Homard. Les débarquements de 1982, qui ont atteint 22 800 t, soit 5 pour cent de plus que ceux de 1981, indiquent la tendance générale à la hausse depuis la fin des années 1970. Les statistiques préliminaires de 1983 semblent montrer un maintien de la tendance à la hausse dans la plupart des zones. La région où les débarquements sont les plus bas par rapport aux niveaux antérieurs (côte sud-est de la Nouvelle-Écosse) a commencé à contribuer à cette hausse. Si les limites de taille sont augmentées pour atteindre les niveaux recommandés, et si l'on réussit à imposer des réductions générales ou sélectives de l'effort de pêche, on peut prévoir une réduction des fluctuations annuelles des prises, ainsi qu'une amélioration à long terme du total des captures, de même qu'une nette amélioration dans les régions où les prises sont au plus bas.

Pétoncle. Le volume par bateau des débarquements de pétoncle du banc Georges continue à baisser nettement suite à l'appauvrissement des classes annuelles de la fin des années 1970 qui dépassaient la moyenne. Les niveaux futurs dépendront du recrutement et des mesures de gestion adoptées pour le banc Georges. Les débarquements du sud-ouest du plateau Scotian ont augmenté depuis 1979 à la suite de plusieurs bonnes classes annuelles et d'une augmentation de l'effort de pêche.

Crevette. Les débarquements dans le Golfe ont augmenté avec le développement de cette pêche et sont passés de 1 000 t en 1971 à 9 000 t en 1983. La pêche de la crevette est en voie d'établissement sur le plateau du Labrador, mais il n'est pas encore possible de faire des prévisions à long terme à ce sujet. Dans cette région, les prises ont atteint 1 000 t en 1983. Il existe au large du Groenland un stock important de crevettes qui s'étend jusque dans les eaux canadiennes. La part canadienne a été établie à 5 000 t par année depuis 1981. Les prises canadiennes ont atteint de 1 700 t à 4 000 t entre 1979 et 1983. En ce qui concerne la pêche internationale, un TPA de 29 500 t a été recommandé depuis 1979. En 1983, la flottille des Maritimes a exploité les crevettes sur le plateau de la Nouvelle-Écosse, où le TPA est fixé à 5 800 t.

Crabe. Dans les eaux de Terre-Neuve, certaines régions proches de la côte (baie Bonavista et baie de la Conception) ont été surexploitées, ce qui a entraîné des taux de capture faibles. La pêche s'accroît encore dans les régions hauturières. Même s'il n'est pas possible de prévoir les prises annuelles, on suppose qu'elles devraient se maintenir entre 8 000 et 15 000 t au cours de la prochaine décennie.

La pêche du crabe des neiges dans le sud-ouest du golfe du Saint-Laurent a débuté en 1966. Les prises y ont augmenté rapidement pour atteindre 7 600 t en 1969. Par la suite, les débarquements fluctuèrent mais augmentèrent davantage pour atteindre 16 000 t en 1978. Depuis 1978, les débarquements ont continué d'augmenter pour atteindre un maximum de 28 000 t en 1982. En 1984, les prises furent d'environ 26 000 t.

Le stock côtier de crabe des neiges du Cap-Breton semble exploité au maximum. On prévoit que les débarquements vont s'établir en moyenne entre 1 400 t et 1 500 t par année. On note une sous-exploitation du crabe commun, du crabe boréal et du crabe rouge.

Huîtres. Bien que les débarquements dépendent encore dans une grande mesure de la production de la baie Caraquet (Nouveau-Brunswick) et de Summerside Harbour (Île-du-Prince-Édouard), la production de l'île du Cap-Breton a également été intéressante en 1979. Les débarquements annuels entre 1981 et 1983 ont été respectivement de 1 403 t, 1 322 t et 1 486 t.

Calmar. L'augmentation des prises de calmar de 1975 à 1978 est due à la fois à une plus grande abondance de cette ressource et au développement de la pêche à la suite de l'importante demande des marchés étrangers. Les débarquements côtiers, qui proviennent surtout de Terre-Neuve, sont passés de 45 000 t en 1978 à 89 000 t en 1979, mais sont tombés à 11 000 t en 1982. Les débarquements hauturiers, qui proviennent du plateau Scotian, sont passés de 52 000 t en 1978 à 71 000 t en 1979, mais ont baissé à 2 000 t en 1982 et à 417 t en 1983. Il est actuellement impossible de prévoir l'abondance des stocks. On a fixé le TPA à 150 000 t de 1980 à 1985 car ce chiffre semble correspondre à un taux de capture raisonnable en fonction de l'abondance d'une année moyenne. Les recherches en cours doivent permettre de définir des prévisions basées sur des relevés de recrutement réalisés chaque année avant la saison de pêche.

Clams. La mye commune constitue encore le principal élément des débarquements de clams de 1984, soit 3 000 t. La production au cours des prochaines années se stabilisera entre 2 500 t et 3 500 t par année.

Plantes marines. Dans les Provinces Maritimes, on récolte Chondrus crispus (mousse d'Irlande), Furcellaria lumbricalis, Gigartina stellata, Palmaria palmata, Ascophylum nodosum (ascophylle) et les laminaires Laminaria longicruris et L. digitata. La récolte annuelle totale atteint environ 38 000 t (poids humide). Depuis 7 ans, la récolte annuelle moyenne de Chondrus atteint 24 000 t; 17 000 t sont récoltées au râteau mécanique dans le sud du Golfe et 7 000 t sont ramassées au râteau à main au large du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Les plans de gestion qui sont mis en oeuvre devraient permettre d'augmenter la moyenne des récoltes annuelles. Furcellaria et Chondrus sont ramassés ensemble sur les côtes où la mer les rejette, au nord-est de l'Île-du-Prince-Édouard; l'introduction du râtelage mécanique augmenterait probablement la récolte annuelle, mais il faudrait d'abord en évaluer les effets. On s'attend à ce que la récolte d'Ascophyllum produise des rendements comparables à ceux antérieurs à 1979 et même qu'elle atteigne 10 000 t. Le potentiel des laminaires est en cours d'évaluation. Toutefois, la récolte a été deux fois moindre depuis le début des années 1970. On sait peu de choses de l'exploitation de Gigartina et Palmaria et de l'importance de ces ressources.

## MAMMIFERES MARINS

Phoques. Bien qu'il y ait une augmentation visible de la population de phoques du Groenland, le total des prises admissibles en 1984 dans la zone canadienne a été maintenu à 186 000 animaux. De ce nombre, 11 000 ont été réservés à l'Arctique canadien et la région nord du Labrador, bien que les prises aient été bien inférieures à ce chiffre en raison des mauvaises conditions du marché. Un total de 151 000 animaux a été attribué aux groupes réglementés de la campagne canadienne de chasse aux phoques, alors que 24 000 animaux étaient gardés en réserve.

Par l'établissement de sous-allocations à différents groupes spécialisés dans la chasse aux phoques dans la région atlantique, on essaie de donner à chaque groupe un juste accès aux prises. Le système d'allocations établit des plafonds limitant le nombre de prises admissibles par chaque groupe, et il en résulte un nombre de prises réelles qui, jusqu'en 1983, ont été légèrement inférieures aux contingents annuels fixés depuis 1977. Les prises ont été fortement réduites en 1983 et 1984 en raison des mauvaises conditions du marché. Aucun grand navire n'a participé à la chasse en 1984.

## APERÇU GEOGRAPHIQUE

### Golfe du Saint-Laurent

D'une façon globale, malgré l'augmentation des TPA de certains stocks de morue et de sébaste, la situation du poisson de fond dans le Golfe n'offre aucune possibilité d'augmentation soutenue de l'effort de pêche. En fait, l'effort de pêche du poisson de fond dans le Golfe a été légèrement augmenté afin de permettre d'exploiter le stock de sébaste qui montre une augmentation. Les espèces pélagiques, comme le maquereau, peuvent connaître un certain accroissement des prises, offrant de bonnes possibilités d'expansion. Les principales espèces d'invertébrés semblent toutefois être exploitées au maximum, à l'exception peut-être de la crevette, qui pourrait connaître une augmentation des prises.

### Plateau Scotian

Les prises de poisson de fond sur le plateau Scotian, qui ont augmenté rapidement ces derniers temps avec le rétablissement des stocks, doivent, selon toute prévision, diminuer légèrement au cours des prochaines années. Ainsi, le plateau Scotian n'offre pas la possibilité d'augmenter l'effort de pêche sur les espèces traditionnelles de poisson de fond. Il pourrait toutefois y avoir une certaine réorientation de l'effort vers les espèces non traditionnelles comme le calmar, le merlu argenté ou l'argentine. Chez les espèces pélagiques, il semble y avoir une possibilité d'expansion pour la pêche canadienne du maquereau. Les invertébrés du plateau Scotian n'offrent pas de possibilités d'expansion de l'effort, à l'exception du crabe rouge et de la crevette.

### Bancs de Terre-Neuve - Sud de Terre-Neuve

Les pêcheries de poisson de fond pourraient augmenter à la condition que les mesures de conservation soient respectées, et que les prises accessoires des pêcheurs de morue n'aient pas d'incidence importante sur les stocks de poissons plats. Les TPA de sébaste ne sont pas atteints pour le moment, plus à cause de problèmes pratiques qu'en raison de l'état des stocks. Parmi les espèces pélagiques, le hareng est exploité au maximum. Bien que les stocks de capelan soient actuellement affaiblis, l'espèce pourra offrir des possibilités aux pêcheurs canadiens, à

condition que son mode d'exploitation soit rentable. Les concentrations commerciales de crabes des neiges sont pleinement exploitées dans la zone sud de Terre-Neuve. Les taux d'exploitation dépassent les taux visés dans cette zone.

Nord de Terre-Neuve - Labrador

La principale pêche de la région a pour objet le stock de morue du Nord, dont on prévoit une augmentation notable du TPA (de 135 000 t en 1978 à environ 336 000 t en 1990). La population devrait atteindre un niveau qui permettra aux pêcheurs côtiers d'augmenter nettement leurs prises. À l'exception du capelan, les stocks de la région devraient demeurer stables. La situation du capelan dans le nord est semblable à celle qui prévaut sur les bancs de Terre-Neuve; il existe un potentiel de développement de l'effort canadien malgré l'état affaibli du stock. Les invertébrés, la crevette en particulier, suscitent un grand intérêt, mais la pêche de cette espèce n'offrira probablement pas de meilleures possibilités que celles qui existent actuellement. Les débarquements dépendront largement de la rentabilité de l'industrie.

Baie Baffin - Détroit de Davis

Les ressources de cette région ne sont pas bien connues, particulièrement celles de la zone occidentale, c'est-à-dire à l'intérieur de la zone canadienne. L'ensemble des stocks de crevettes du Groenland, dont le TPA a été fixé à 29 500 t pour 1985, s'étend jusque dans la zone canadienne. La part du Canada a été fixée à 5 000 t d'après les évaluations voulant que 17 pour cent de cette ressource se trouvent dans la zone canadienne. On a capturé une certaine quantité de flétans du Groenland et de grenadiers de roche dans la Division 0B et la Sous-zone 1.

## PREVISIONS POUR CHAQUE STOCK

### POISSON DE FOND

Morue : nord du Labrador (2GH)

Le TPA de 20 000 t, établi en 1974, a été maintenu jusqu'à présent. Les classes des années 1973 à 1975 sont plus fortes que les classes précédentes, situation semblable à celle du stock de morues de la zone 2J3KL. Il semble toutefois que la population de morues de la zone 2GH soit liée au stock de la zone 2J3KL et il se pourrait que l'abondance du poisson dans cette

zone connaisse la même évolution que celle prévue pour ce dernier stock. Toutefois, le TPA projeté à long terme doit demeurer pour le moment à 20 000 t. L'état des glaces a une action marquée sur les prises de cette région. Les dernières données sur les prises nominales et les TPA s'établissent comme suit :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 |
| Prises nominales (milliers de t) | 2 | 4 | 5 | 14 | 2,3[a] | | |

[a] préliminaire

Morue : sud du Labrador - nord des bancs de Terre-Neuve (2J+3KL)

Au cours des dernières années, la stratégie en matière de gestion consistait à maintenir le taux de mortalité par pêche à 0,16, en dessous du niveau $F_{0.1}$ de 0,20, pour reconstituer la biomasse du stock reproducteur et permettre un rétablissement plus rapide de la pêche côtière. Comme les évaluations de 1983 situaient la biomasse reproductrice au niveau prévu par l'ICNAF en 1978 (1,2 à 1,8 million de tonnes) pour le début de l'année 1985, même en pêchant à $F_{0.1}$, le TPA pour 1984 a été fixé au niveau $F_{0.1}$ (266 000 t). D'après les estimations de 1984, la biomasse reproductrice devrait encore se situer au début de 1986 dans la plage envisagée, mais peut-être à 10% de moins que la biomasse projetée en 1983 pour le début de l'année 1985. Cette différence est principalement due à la diminution de la moyenne du poids en fonction de l'âge qui s'est produite au cours des dernières années. La classe annuelle de 1978 se situe à environ 50% au-dessus de la moyenne à long terme de 400 millions de poissons, tandis que les classes 1979 et 1980 semblent devoir se maintenir à cette moyenne.

Les prises et les TPA récents apparaissent comme suit:

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 180 | 180 | 200 | 237 | 260 | 266 | 266 |
| Prises nominales (milliers de t) | 167 | 176 | 171 | 228 | 230[a] | | |

[a]préliminaire

Les prises prévues reposent sur l'hypothèse que le taux de mortalité par pêche se maintiendra à $F_{0.1} = 0.20$.

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 1785 | 1845 | 1963 | 2019 | 2090 | 2172 | 2263 |
| Prises (milliers de t) | 266 | 266 | 290 | 295 | 305 | 318 | 336 |
| Taux de capture | 1,00 | 1,00 | 1,10 | 1,13 | 1,17 | 1,22 | 1,27 |

Morue : Bonnet flamand (3M)

À l'aide d'un modèle de production généralisé, on a estimé à 40 000 t le RMS de ce stock et à 34 000 t le niveau 2/3 $F_{rms}$. Le stock est affaibli et la population est surtout composée de jeunes poissons. Les taux de mortalité totaux calculés pour les dernières années sont élevés par rapport à la mortalité naturelle et aux taux $F_{0.1}$ estimés. Par conséquent, le stock devrait demeurer à ce bas niveau à moins que le recrutement ne s'améliore de façon importante dans les années à venir. Les dernières données sur les prises nominales et les TPA sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 40 | 13 | 12,8 | 12,4 | 12,4 | 12,9 | 12,97 |
| Prises nominales (milliers de t) | 30 | 11 | 14 | 13 | 10[a] | | |

[a]préliminaire

Morue : sud des bancs de Terre-Neuve (3NO)

Au cours des dernières années, la stratégie de gestion relativement à ce stock a été de fixer un TPA de 26 000 t jusqu'à ce que la biomasse moyenne annuelle des poissons d'âge 3+

atteigne 200 000 t. D'après l'étude de 1982, ce niveau ne serait pas atteint en 1983 et le TPA reste donc le même. De même, on a recommandé de ne pas modifier le TPA de 1984 parce que d'après la dernière évaluation, la biomasse cible ne serait atteinte que si des hypothèses optimistes de recrutement se vérifiaient. L'évaluation de 1984 situait cependant la biomasse pour 1985 à 226 000 t, donc la pêche pratiquée au niveau $F_{0.1}$ en 1985 assurerait un rendement de 33 000 t. Les dernières données sur les prises nominales et les TPA sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 25 | 26 | 26 | 17[a] | 17[a] | 26 | 33 |
| Prises nominales (milliers de t) | 28 | 20 | 24 | 32 | 29[b] | | |

[a] à l'exclusion des prises prévues par l'Espagne
[b] préliminaire

Les prises prévues sont fondées sur l'hypothèse d'un TPA maintenu à 26 000 t jusqu'en 1984; on s'attend à ce qu'en 1985, la biomasse soit supérieure à 200 000 t et, par conséquent, on suppose une pêche de niveau $F_{0.1}$ pour les années 1985 à 1990.

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 215 | 226 | 230 | 229 | 229 | 239 | 248 |
| Prises (milliers de t) | 26 | 33 | 34 | 34 | 33 | 35 | 37 |
| Taux de capture | 1,00 | 1,05 | 1,07 | 1,07 | 1,07 | 1,11 | 1,15 |

## Morue : banc de Saint-Pierre (3Ps)

Le TPA de ce stock est passé de 70 000 t en 1973 à 25 000 t en 1978-1979 pour remonter à 33 000 t en 1982-1983. Les prises nominales sont restées en deçà du TPA jusqu'en 1977, mais de 1978 à 1981, elles ont dépassé celui-ci. Lors de l'évaluation de 1983, une révision des données sur les taux de capture a montré que la mortalité due à la pêche a été, au cours des dernières années, plus élevée pour ce stock qu'on ne l'avait prévu. Ce changement, de même qu'une certaine amélioration du recrutement au cours des dernières années, signifient un niveau

$F_{0.1}$ de 33 000 t pour 1985. Si le recrutement s'effectue à un taux moyen à long terme, on prévoit que d'ici 1990, le rendement de niveau $F_{0.1}$ sera de 51 000 t. Les dernières données sur les prises nominales et les TPA apparaissent comme suit:

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 25 | 28 | 30 | 33 | 33 | 33 | 41 |
| Prises nominales (milliers de t) | 33 | 38 | 39 | 34 | 38[a] | | |

[a]préliminaire

Les données sur le nombre de prises prévues et la biomasse de poissons d'âge 3+ présentées ci-dessous sont basées sur le maintien de la mortalité par pêche au niveau $F_{0.1}$.

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 266 | 289 | 309 | 321 | 328 | 330 | 332 |
| Prises (milliers de t) | 33 | 41 | 46 | 49 | 52 | 52 | 51 |
| Taux de capture | 1,00 | 1,00 | 1,16 | 1,21 | 1,23 | 1,24 | 1,25 |

Morue : nord et est du golfe du St-Laurent (4RS, 3Pn)

Les prises nominales pour la période de 1959 à 1981 se sont établies en moyenne à 81 000 t, réparties en parts égales entre les flottilles de pêche côtière et les flottilles de pêche hauturière. Dans le passé, ce stock était exploité par le Canada, la France, le Portugal et l'Espagne. Ces deux derniers pays ont cessé de pêcher dans cette zone en 1977, mais la France possède par traité le droit d'exploiter ce stock jusqu'en 1986. Les dernières données sur les prises nominales et le TPA sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 55 | 75 | 75 | 93,3 | 100 | 100 | 100 |
| Prises nominales (milliers de t) | 83 | 98 | 98 | 105 | 103[a] | | |

[a]préliminaire

Les taux de capture ont augmenté considérablement au cours des trois dernières années pour atteindre 2,25 fois les taux connus de 1976 à 1978. Un taux maximal a été atteint en 1982 à cause d'un recrutement supérieur à la moyenne. On prévoit que les prises se stabiliseront à environ 90 000-100 000 t jusqu'en 1990. La taille des poissons au débarquement devrait également augmenter de façon substantielle. Le taux moyen de capture à long terme pour ce stock devrait se situer à 81 000 t ou un peu plus.

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 609 | 613 | 620 | 632 | 639 | 640 | 632 |
| Prises (milliers de t) | 100 | 100 | 91 | 93 | 95 | 95 | 93 |
| Taux de capture | 1,00 | 1,01 | 1,02 | 1,04 | 1,05 | 1,05 | 1,04 |

Morue : ouest du golfe St-Laurent et est du plateau Scotian (4T, 4Vn, 4VsW)

La gestion de ces stocks tient compte du fait que les trois principales populations de la région effectuent des migrations saisonnières entre les subdivisions statistiques. La subdivision 4Vn possède un stock local qui assure la moitié des captures estivales. La division reçoit aussi au cours de l'hiver des migrateurs provenant de 4T (sud du Golfe) et en été, des migrateurs de 4VsW. Basé sur les distributions connues des stocks, le principe actuel de gestion est de considérer que les prises réalisées dans 4T et dans 4Vn de janvier à avril proviennent du stock du sud du Golfe. Les prises réalisées dans 4Vn de mai à décembre sont considérées comme provenant en majeure partie des stocks locaux, bien qu'il y ait un certain nombre de migrations de 4Vs à 4Vn au cours de l'été.

Morue : baie Sydney (4Vn) (mai à décembre)

Les stocks locaux ont toujours compté pour la moitié des prises estivales, avec quelques contributions de morue de 4T au début et à la fin de la saison, et quelques morues immigrantes de 4VsW au cours de l'été. Ces dernières années, les prises ont été d'environ 10 000 t, soit approximativement la moyenne à long terme. Les TPA de 1977 à 1979 (3 500 t) ont été fixés en tenant compte de l'abondance réduite des stocks adjacents des zones 4T et 4VsW et de la nécessité de prévenir la surexploitation de la

zone 4Vn. Avec le rétablissement de ces stocks et l'augmentation du stock local 4Vn constatée, ces contingents ont été augmentés par la suite. Il est probable que les débarquements de cette zone, en 1984, atteindront 9 000 t et qu'en 1985 ils seront identiques ou même légèrement supérieurs.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 3.5 | 5 | 10 | 14 | 14 | 14 | 10 |
| Prises nominales (milliers de t) | 6 | 10 | 13 | 12 | 9[a] | | |

[a]préliminaire

Morue : sud du golfe (4T) et baie Sydney (4Vn) (janvier à avril)

Depuis 1973, la plupart des classes annuelles de morue issues de ce stock ont dépassé la moyenne. Ce phénomène, ainsi qu'une stratégie de gestion consistant en une exploitation du stock au-dessous du niveau $F_{0.1}$, a entraîné une augmentation rapide de la biomasse exploitable. Les dernières données sur les prises nominales et les TPA sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 46 | 54 | 53 | 60 | 62 | 67 | 67 |
| Prises nominales (milliers de t) | 56 | 55 | 65 | 58 | 67[a] | | |

[a]préliminaire

Les prises de 1983 ont été de 67 000 t, le plus haut niveau rencontré depuis 1963. Les classes annuelles exceptionnelles de 1979 et 1980 devraient permettre des prises bien supérieures à la moyenne jusqu'en 1990.

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 789 | 791 | 804 | 794 | 787 | 771 | 764 |
| Prises (milliers de t) | 67 | 67 | 77 | 87 | 93 | 93 | 91 |
| Taux de capture | 1,00 | 1,00 | 1,02 | 1,01 | 1,00 | 0,98 | 0,97 |

## Morue : Banquereau - île de Sable (4VsW)

Les prises se sont situées aux alentours de 56 000 t de 1958 à 1976, mais ont brusquement diminué à 10 000 t en 1977. C'est l'Espagne qui exploitait principalement ce stock pendant la période de 1958 à 1976, avec une moyenne de prises annuelles de 32 000 t, et le Canada venait en second avec approximativement 17 000 t par an. Depuis 1977, le Canada est devenu pratiquement le seul exploitant de ce stock. La diminution des prises après 1972 est due, croit-on, à une perte de recrutement causée par les prises accidentelles de morue dans les pêches utilisant des filets à petites mailles (par exemple, merlu argenté). En vue de favoriser le rétablissement du stock, les TPA ont été fixés à 7 000 t pour 1977 et 1978. Grâce aux contrôles plus sévères des pêches utilisant des filets à petites mailles, le recrutement des morues s'est amélioré et les TPA ont été établis à 45 000, 55 600 et 55 000 t respectivement pour 1980, 1982 et 1984. On s'attend à ce que les prises passent de 55 000 à 75 000 t par an au cours de la période 1984 à 1990. Les données les plus récentes sur les prises et les TPA sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 30 | 45 | 50 | 55,6 | 64 | 55 | 55 |
| Prises nominales (milliers de t) | 40 | 49 | 54 | 56 | 52[a] | | |

[a]préliminaire

Voici les prévisions concernant les prises et le taux de capture pour la période comprise jusqu'à 1990 :

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 380 | 416 | 450 | 478 | 501 | 519 | 531 |
| Prises (milliers de t) | 55 | 55 | 60 | 65 | 70 | 73 | 76 |
| Taux de capture (milliers de t) | 1,00 | 1,09 | 1,18 | 1,26 | 1,32 | 1,37 | 1,40 |

## Morue : banc de Brown (4X)

Historiquement, la pêche de la morue a toujours été côtière dans cette zone, avec des prises d'environ 15 000 t par an. Entamé en 1962, le développement de la pêche hauturière a permis d'atteindre 35 500 t de prises en 1968. Un TPA de 5 000 t a été fixé pour la pêche hauturière à la morue dans cette division en 1975. Ce TPA a été réduit à 4 000 t en 1976-1977 pour la partie sud-est de la zone 4X et est resté en application jusqu'en 1982. Par la suite, un TPA de 30 000 t a été établi pour la pêche à la morue dans toute la zone 4X. Le TPA n'a pas été atteint en 1983 et ne le sera probablement pas en 1984. La structure de ce stock dans la zone 4X est complexe et l'état des stocks côtiers est pratiquement inconnu à cause de la difficulté d'obtenir des statistiques pour ce secteur. Il est cependant vraisemblable que le stock côtier de morue soit exploité au niveau optimum; par contre, il y a une très forte surexploitation dans le secteur hauturier. Les rendements pendant la période de 1985 à 1990 devraient atteindre approximativement la moyenne à long terme de 23 700 t.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 4[b] | 4[b] | 4[b] | 30 | 30 | 30 | 25 |
| Prises nominales (milliers de t) | 28 | 31 | 31 | 32 | 26[a] | | |

[a] préliminaire
[b] réglementé conjointement avec le stock hauturier d'aiglefins seulement

## Morue : banc Georges (5Ze)

Dans le passé, les États-Unis ont été les principaux exploitants de cette ressource mais par la suite, avec l'arrivée de flottilles étrangères, le rendement s'est accru, passant de 11 000 t en 1960 à 58 000 t en 1966. Les prises ont par la suite diminué et les bateaux étrangers ont cessé d'exploiter cette ressource en 1977. Les dernières données ont montré que les rendements sont passés de 20 000 t en 1976 à 57 000 t en 1982, la part du Canada s'élevant à 30 %. Même si la classe de 1975 est forte, les autres classes sont moyennes et elles ont été exploitées au-dessus du niveau $F_{max}$. Si la mortalité due à la pêche est ramenée au niveau $F_{0.1}$ au cours des deux ou trois prochaines années, on peut s'attendre à ce que les prises soient de l'ordre de 35 000 à 40 000 t. Le rendement à long terme pour 5Ze devrait s'établir à environ 33 250 t.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 45[b] |
| Prises nominales (milliers de t) | 39 | 48 | 42 | 57 | 49[a] | | |

[a]préliminaire
[b]TPA soumis aux ententes Canada/U.S.A. Valeur donnée correspond au niveau de $F_{0.1}$.

## Goberge : plateau Scotian et banc Georges (4VWX + SA 5)

Cette pêche se fait surtout sur le banc de Brown (4X), quoique des prises importantes aient aussi lieu dans 4VW et dans la sous-zone 5. Jusqu'à tout récemment, le seul endroit de frai connu se trouvait à la saillie Jeffreys (5Y), mais des études d'ichthyoplancton ont indiqué que les poissons frayent aussi sur le plateau Scotian, au banc d'Emeraude. La zone est encore gérée comme une seule unité, car on ignore toujours si les reproducteurs se mélangent ou restent séparés. C'est en 1973 qu'un TPA a été fixé pour la première fois (pour 4X+5), et par la suite les zones 4V et 4W ont été ajoutées, définissant ainsi un TPA total de 55 000 t pour 1974-1976. Ce TPA a été réduit à 30 000 t pour 1977-1979. Si les tendances de la pêche sont difficiles à évaluer en raison des variations de prises des dernières années, le stock semble cependant assez stable à l'heure actuelle. Le TPA fut haussé à 40 000 t en 1980, puis à 55 000 t en 1982. Le TPA pour 1984 était de 52 000 t. D'ici 1990, les prises annuelles se situeront entre 40 000 et 45 000 t.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 30 | 40 | 54 | 55 | 52 | 53 | 53[b] |
| Prises nominales (milliers de t) | 48 | 55 | 59 | 53 | 47[a] | | |

[a]préliminaire
[b]TPA soumis aux ententes Canada/U.S.A. Valeur donnée correspond au niveau de $F_{0.1}$.

Le rendement à long terme pour la sous-zone 5-5Ze, en ce qui concerne ce stock, est évalué à 6 800 t.

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 291 | 275 | 259 | 251 | 246 | 246 | 245 |
| Prises (milliers de t) | 53 | 53 | 45 | 43 | 42 | 42 | 42 |
| Taux de capture | 1,00 | 0,95 | 0,89 | 0,86 | 0,85 | 0,85 | 0,84 |

Merlu argenté : plateau Scotian (4VWX)

C'est l'U.R.S.S. qui a presque toujours exploité le merlu argenté du plateau Scotian, et Cuba s'intéresse à cette pêche aussi depuis quelques années. Le volume des prises a atteint un maximum en 1963 (123 000 t) et en 1973 (300 000 t). Le TPA a varié de 70 000 t à 90 000 t entre 1977 et 1981, ces niveaux étant le résultat des fortes fluctuations du recrutement. La pêche, qui se pratique surtout au chalut de fond à petites mailles, amène aussi des prises accidentelles de jeunes poissons d'autres espèces commerciales qui deviennent de ce fait moins productives. La dimension minimale des mailles des culs-de-chalut destinés à la pêche du merlu argenté a été fixée à 60 mm d'équivalent manille en date du 1er avril 1977.

Les difficultés de prévision du recrutement limitent l'utilité des projections des ressources à un an pour cette espèce. On peut cependant présumer, pour les besoins de la présente étude, qu'un TPA de 70 000 t à 100 000 t pourra être soutenu jusqu'en 1990.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 70 | 90 | 80 | 80 | 80 | 80 | 100 |
| Prises nominales (milliers de t) | 52 | 45 | 41 | 60 | 36[a] | | |

[a]préliminaire

## Aiglefin : banc de Brown (4X)

La moyenne à long terme des prises annuelles réalisées de 1931 à 1960 se monte à 17 000 t, partagées presque également entre les États-Unis et le Canada. Vers le milieu des années 1960, le Canada a augmenté sa pêche à 28 000 t en moyenne pour atteindre un sommet de 42 000 t en 1966, grâce à l'importance de la classe annuelle de 1963. La diminution du recrutement et le maintien d'un effort continu de pêche ont entraîné une baisse des prises, l'établissement d'un TPA à 18 000 t et la fermeture de la pêche pendant la saison de frai en 1970. Le stock s'est renforcé de 1973 à 1980. Depuis 1982, le TPA de 32 000 t n'a pas été atteint, le rendement annuel se situant aux alentours de 20 à 25 000 t régulièrement. Les perspectives de rendement à court et à long terme pour cette espèce sont beaucoup plus pessimistes que les prévisions antérieures, surtout en raison des taux d'exploitation très élevés de 1982 à 1984. Les récents TPA et prises ont été les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 26 | 28 | 32 | 32 | 32 | 20 | 15 |
| Prises nominales (milliers de t) | 25 | 29 | 31 | 24 | 25[a] | | |

[a]préliminaire

Les prévisions et taux de capture jusqu'en 1990 sont les suivants :

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 62 | 64 | 71 | 77 | 82 | 86 | 89 |
| Prises (milliers de t) | 20 | 15 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| Taux de capture | 1,00 | 1,03 | 1,15 | 1,24 | 1,32 | 1,39 | 1,44 |

## Aiglefin : plateau Scotian (4VW)

Les prises annuelles ont atteint 28 000 t en moyenne au cours des années 1950 et 1960. Toutefois, l'absence de recrutement, après la pêche des classes annuelles de 1962 et 1963 à l'âge juvénile, a fait retomber les prises à une moyenne de 1 500 t seulement en 1975-1976, puis à 3 300 t en 1977. Entre

1976 et 1979, les TPA ont été établis à 2 000 t pour maintenir les prélèvements au minimum (par prises accidentelles seulement). Le stock semblait en bonne voie de rétablissement, mais le taux de recrutement s'est ralenti au cours des trois dernières années. Les TPA pour 1984 et 1985 sont de 15 000 t. Les perspectives d'avenir dépendent de la poursuite des tendances de rétablissement du recrutement. Les rendements à long terme devraient atteindre 20 000 t par an environ. Les TPA et prises récents s'établissent comme suit :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 2 | 15 | 23 | 23 | 19 | 15 | 15 |
| Prises nominales (milliers de t) | 3 | 15 | 20 | 15 | 9[a] | | |

[a]préliminaire

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 112 | 122 | 122 | 111 | 98 | 89 | 93 |
| Prises (milliers de t) | 15 | 15 | 18 | 18 | 15 | 14 | 12 |
| Taux de capture | 1,00 | 1,09 | 1,09 | 0,99 | 0,88 | 0,79 | 0,74 |

Aiglefin : banc Georges (5Ze)

Les prises nominales dans la sous-zone 5 ont été très stables entre 1930 et 1960 et se sont constamment situées entre 50 000 et 60 000 t. Toutefois, l'exploitation intensive des années 1965 et 1966 (les prises nominales de 1965 ont atteint 155 000 t), fondée essentiellement sur la classe extraordinairement importante de 1963, a fortement réduit la population. Cet état de chose, conjugué avec l'absence de recrutement subséquent, a provoqué une réduction des prises autorisées depuis 1970. Les prises nominales n'ont atteint que 5 000 t en 1974. La classe annuelle de 1975 était cependant forte et les prises nominales sont passées à 22 000 t en 1978. Si le recrutement n'augmente pas, le rendement au cours des années

1985 à 1990 sera de l'ordre de 5 000 à 10 000 t annuellement. Le rendement à long terme de ce stock est d'environ 42 000 t. Les données récentes sur les TPA et les prises sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | -(1) | -(1) | -(1) | -(1) | -(1) | 6(1) | 5(1) |
| Prises nominales (milliers de t) | 19 | 28 | 5 | 18 | 12[a] | | |

(1) assujetti aux règlements intérieurs des pêcheries nationales du Canada et des États-Unis

[a]préliminaire

Les prévisions et taux de capture jusqu'à 1990 sont les suivants :

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 33 | 27 | 30 | 31 | 30 | 29 | 29 |
| Prises (milliers de t) | 6 | 5 | 6 | 7 | 6 | 6 | 6 |
| Taux de capture | 1,00 | 0,82 | 0,91 | 0,94 | 0,91 | 0,88 | 0,88 |

Sébaste : Labrador - nord-est de Terre-Neuve (2+3K)

Les taux de capture commerciaux normalisés ont augmenté progressivement de 1976 à 1982 et, d'après les résultats des recherches, le stock est stable. Depuis 1980, les TPA n'ont pas été atteints principalement à cause d'une diminution de l'effort de pêche. Les données récentes sur les TPA et les prises sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 30 | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 | 35 |
| Prises nominales (milliers de t) | 31 | 15 | 18 | 18 | 15[a] | | |

[a]préliminaire

Le niveau d'exploitation soutenu à 2/3 $F_{rms}$ a été estimé à 35 000 t. Cette valeur correspond au TPA actuel et on prévoit que ce niveau se maintiendra jusqu'en 1990.

## Sébaste : Bonnet flamand (3M)

Le taux de capture de 1981 a été le plus élevé depuis 1970 à cause du recrutement des classes annuelles de 1970. On prévoit que le taux de capture diminuera une fois que ces classes auront été exploitées parce que les classes subséquentes sont faibles. Les dernières données sur les prises et les TPA sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 |
| Prises nominales (milliers de t) | 20 | 16 | 14 | 15 | 20[a] | | |

[a]préliminaire

## Sébaste : est des Grands bancs (3LN)

Les taux de capture ont augmenté depuis 1978 à cause de l'arrivée des classes fortes du début des années 1970. La plage étendue des tailles couvertes par les poissons capturés par des pêcheurs commerciaux tend également à montrer que le stock est en bon état. Les dernières données sur les prises et les TPA sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 18 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 |
| Prises nominales (milliers de t) | 14 | 16 | 24 | 22 | 20[a] | | |

[a]préliminaire

On prévoit que jusqu'en 1990, les TPA ne seront pas inférieurs à 25 000 t.

## Sébaste : sud-ouest des Grands bancs (3O)

Les taux de capture varient énormément d'une année à l'autre, mais d'une façon générale, ils ont augmenté depuis le milieu des années 1970. En 1981 et 1982, seulement 50 % environ des TPA établis ont été capturés; ce fait s'explique principalement par une diminution de l'effort de pêche. Les dernières données sur les TPA et les prises sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 20 | 21,9 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 |
| Prises nominales (milliers de t) | 18 | 17 | 13 | 11 | 7[a] | | |

[a]préliminaire

Le niveau RMS de 20 000 t correspond au TPA fixé jusqu'en 1984 et on s'attend à ce que ce niveau puisse se maintenir à moyen terme.

Sébaste : banc de Saint-Pierre (3P)

En 1982, les prises commerciales étaient composées de poissons de tailles diverses et les recherches ont révélé la présence d'un nombre relativement important de poissons âgés de 2 à 4 ans et de 6 à 10 ans dans la région. De plus, le taux de capture a augmenté dans la deuxième moitié des années 1970, mais il s'est stabilisé au début des années 1980. Il semble que le stock soit stable. Toutefois, depuis 1978, les TPA n'ont pas été atteints, ce qui s'explique par un effort de pêche faible. Les TPA et les prises des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 16 | 18 | 18 | 18 | 18 | 18 | 18 |
| Prises nominales (milliers de t) | 10 | 8 | 9 | 6 | 7[a] | | |

[a]préliminaire

En 1983, l'évaluation n'a pas été possible à cause d'un effort de pêche faible et d'un faible taux de mortalité par pêche connexe. On a donc maintenu pour 1984 le niveau $F_{0.1}$ de 1982 qui était de 18 000 t et le TPA pour 1985 est resté inchangé. Pour les prochaines années, le volume des prises est incertain, mais pour fins de planification, on peut considérer qu'il pourrait se maintenir à 18 000 t jusqu'en 1990.

Sébaste : golfe du Saint-Laurent (4RST)

Les prises nominales, qui ont atteint une valeur maximale de 130 000 t en 1973, ont chuté jusqu'à 14 000 t en 1978 et ont augmenté par la suite jusqu'à 26 000 t en 1982. De 1972 à 1977, les taux de prises commerciales ont diminué et ils ont augmenté brusquement depuis pour atteindre le niveau de 1966.

Cette augmentation est attribuable au recrutement de fortes classes au début des années 1970. Les TPA et les prises pour les dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 16 | 16 | 20 | 28 | 31 | 50,6 | 50,6 |
| Prises nominales (milliers de t) | 15 | 15 | 21 | 26 | 24[a] | | |

[a]préliminaire

Les classes annuelles du milieu des années 1970 semblent faibles, alors que celles de la fin des années 1970 semblent fortes. D'après les prévisions des prises au niveau $F_{0.1}$, celles-ci seront de 50 600 t pour 1984 et elles diminueront lentement jusqu'en 1990 pour atteindre 48 000 t si la même stratégie est conservée. Les classes annuelles exploitables à l'heure actuelle devraient permettre de maintenir les prises à environ 50 000 t jusqu'à 1987-1988. Mais par la suite, le faible recrutement des classes des années 1970 devrait entraîner une diminution de la biomasse adulte de 1985 à 1990. Les classes annuelles 1981 et 1982 semblent fortes et pourraient favoriser l'augmentation des prises dans les années 1990.

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 701 | 671 | 636 | 603 | 563 | 534 | 512 |
| Prises à $F_{0.1}$ (milliers de t) | 50,6 | 50,6 | 55 | 55 | 60 | 51 | 48 |
| Taux de capture | 1,00 | 0,96 | 0,91 | 0,86 | 0,80 | 0,76 | 0,73 |

Sébaste : plateau Scotian (4VWX)

Le RMS de ce stock est évalué à environ 30 000 t, soit légèrement moins que les prises moyennes de 1965 à 1974 (nombre maximal de 62 000 t en 1971). Il semble que la mortalité due à la pêche du début des années 1970 ait nettement dépassé le niveau correspondant au RMS. Au cours des dernières années, les indices d'abondance provenant de bateaux commerciaux et de recherche montrent une recrudescence de la biomasse accompagnée d'une chute des taux d'exploitation. Les rendements à court terme et à long terme de cette ressource devraient être d'environ 30 000 t par année.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 20 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| Prises nominales (milliers de t) | 13 | 14 | 19 | 16 | 13[a] | | |

[a]préliminaire

Merluche blanche : sud du golfe du Saint-Laurent (4T)

Il s'agit d'une pêche saisonnière localisée effectuée principalement par des bateaux côtiers de moins de 25 tjb. La majorité des prises sont effectuées par des bateaux de pêche aux filets maillants (35 %) et par de petits chalutiers (33 %).

Jusqu'en 1982, cette pêche n'était pas réglementée. Au cours des dernières années, les prises et les TPA ont été les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | - | - | - | 12 | 12 | 12 | 12 |
| Prises nominales (milliers de t) | 8 | 12 | 14 | 10 | 9[a] | | |

[a]préliminaire

Les données étant insuffisantes, il n'a pas été possible d'effectuer des évaluations analytiques de ce stock. Les recherches montrent une stabilité générale de la biomasse de ce stock, bien qu'il y ait eu très peu de prises à des fins de recherche. Cette stabilité, associée à une base de données insuffisante, porte à croire qu'il est difficile de justifier un changement des prises d'ici la fin des années 1980.

Merluche blanche : plateau Scotian (4VWX)

À la fin des années 1970, les prises nominales ont atteint en moyenne 4 300 t par an, dont la plus grande partie revenait au Canada, et dont les deux tiers provenaient de la division 4X. De 1970 à 1974, les prises s'élevaient en moyenne à 5 100 t, et à 3 600 t de 1975 à 1979. Le petit nombre de prises à la fin des années 1970 peut correspondre à une modification du mode d'exploitation plutôt qu'à une baisse de l'abondance. De 1980 à 1982, les prises ont atteint en moyenne 4 000 tonnes et on peut s'attendre à ce qu'elles se maintiennent près de ce niveau au cours des années 1980.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises nominales (milliers de t) | 3 | 4 | 4 | 5 | 4[a] |

[a]préliminaire

Plie du Canada : Labrador - nord-est de Terre-Neuve (2+3K)

Depuis 1977, l'exploitation de ce stock a été effectuée principalement par des pêcheurs canadiens et était concentrée en général dans la division 3K de l'OPANO. Les prises nominales et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 6 | 6 | 6 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Prises nominales (milliers de t) | 3 | 5 | 7 | 2 | 2[a] | | |

[a]préliminaire

La dernière étude de ce stock, qui remonte à 1981, prévoyait pour 1982 des prises s'élevant à 10 000 t pour le niveau $F_{0.1}$. Les recherches effectuées depuis ont montré que le nombre de plies dans la division 2J a augmenté alors que celui de la division 3K est encore à peu près au même niveau. Depuis 1976, l'effort des chalutiers de haute-mer canadiens a fluctué d'une année à l'autre, bien que la PUE soit demeurée relativement constante. Il semble donc que ce stock soit en bon état et tout porte à croire qu'une augmentation des prises soit possible dans la division 2J. Toutefois, il semble peu probable qu'un TPA de 10 000 t soit atteint en 1984 et il semble que les prochaines prises puissent être liées à la disponibilité de contingents de morues pour la flotte de chalutiers de haute-mer.

Plie du Canada : Grands bancs (3LNO)

Depuis 1977, l'exploitation de ce stock revient presque exclusivement aux pêcheurs canadiens, la plus grande partie des prises ayant été effectuée dans la division 3L. Les TPA et les prises des dernières années sont les suivants:

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 47 | 47 | 55 | 55 | 55 | 55 | 49 |
| Prises nominales (milliers de t) | 49 | 49 | 50 | 51 | 38[a] | | |

[a]préliminaire

Le taux de capture par des chalutiers canadiens dans la division 3LN a beaucoup augmenté entre 1977 et 1983. D'après les relevés annuels effectués par des navires de recherche canadiens, la quantité de poissons est relativement stable depuis 1977.

Les données ci-dessous montrent les résultats et prévisions du stock jusqu'en 1990, pour la division 3LN, fondés seulement sur la plus récente évaluation de celui-ci :

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 402 | 407 | 413 | 417 | 419 | 420 | 420 |
| Prises (milliers de t) | 47 | 44 | 46 | 48 | 49 | 49 | 50 |
| Taux de capture | 1,00 | 1,01 | 1,03 | 1,04 | 1,04 | 1,04 | 1,04 |

On prévoit donc une légère augmentation de la biomasse exploitable de la division 3LN et les prises devraient atteindre environ 45 000 ou 50 000 t par année entre 1985 et 1990. Les prises pour tout le stock de la région y compris la division 30 (dans laquelle les prises s'établissaient en moyenne à 4 300 t de 1978 à 1982) devraient se maintenir entre 50 000 et 55 000 t pendant toutes les années 1980.

## Plie du Canada : Bonnet flamand (3M)

Les prises nominales, qui atteignaient 4 000 à 5 000 t en 1965-1966, sont tombées à 1 500 t entre 1974 et 1977 et se sont maintenues à ce niveau depuis les dernières années. Un TPA préventif de 2 000 t a été établi en 1974; il a été relevé à 4 000 t en 1978 puis réduit de nouveau à 2 000 t en 1979 et s'est maintenu à ce niveau depuis. Il est probable que le TPA reste à 2 000 t jusqu'en 1990. Toutefois, étant donné que l'exploitation de cette espèce consiste principalement en prises accidentelles de la pêche de la morue, l'augmentation des prises de morue pourrait provoquer une réduction de la biomasse de plies.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Prises nominales (milliers de t) | 1 | 1 | 1 | 1 | 2[a] | | |

[a]préliminaire

Plie du Canada : banc de Saint-Pierre (3Ps)

L'exploitation de la plie du Canada dans la sous-division 3Ps est effectuée surtout par des pêcheurs canadiens utilisant des chaluts : une bonne partie des prises était des prises accidentelles d'autres pêches. Les prises nominales et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 4 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Prises nominales (milliers de t) | 4 | 3 | 3 | 2 | 2[a] | | |

[a]préliminaire

D'après le taux de capture des petites pêches dirigées des chalutiers canadiens, le niveau du stock est relativement stable. Les évaluations de la population par les navires de recherche, même si celles-ci varient d'une année à l'autre, montrent également que l'abondance du stock semble avoir été stable au cours des 4 ou 5 dernières années. Il semblerait donc que pour les prochaines années, le TPA demeure à peu près au niveau actuel de 5 000 t.

Plie du Canada : sud du golfe du Saint-Laurent (4T)

L'exploitation de la plie dans le sud du golfe du Saint-Laurent consiste en prises accessoires. Les petits poissons qui représentent une partie importante des prises sont en général rejetés à la mer. À cause du rejet, l'évaluation des captures par groupe d'âge est imprécise lorsque celle-ci est fondée sur un échantillonnage des débarquements commerciaux, ce qui rend l'évaluation du stock difficile. Les prises et le TPA des dernières années s'établissent comme suit:

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Prises nominales (milliers de t) | 11 | 9 | 8 | 7 | 7[a] | | |

[a]préliminaire

Deux indices indépendants de l'importance du stock, soit la prise par unité d'effort commerciale et l'indice de la biomasse obtenus par les navires de recherche, montrent que l'abondance du stock a pu diminuer.

Plie grise : Labrador - nord des Grands bancs (2J+3KL)

Les recherches montrent que la plus grande partie de la biomasse du stock de cette unité de gestion se trouve dans la division 3K. Les dernières études portent à croire, toutefois, qu'au moins trois populations de reproducteurs se trouvent dans la zone de gestion. A l'heure actuelle, la biomasse du stock est relativement stable et une exploitation au niveau $F_{0.1}$ devrait permettre des prises annuelles de 8 000 t, taux qui sera vraisemblablement maintenu jusqu'en 1990. Les prises nominales et les TPA des dernières années s'établissent comme suit :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 17 | 17 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |
| Prises nominales (milliers de t) | 4 | 3 | 4 | 3 | 3[a] | | |

[a]préliminaire

Plie grise : sud des Grands bancs (3NO)

Le taux de capture par certains pêcheurs canadiens au chalut a augmenté de 1979 à 1982. Toutefois, ces évaluations du taux de capture s'appuient sur un nombre relativement petit de prises et devraient être considérées avec prudence. Selon les dernières évaluations, il y aurait un déplacement de la composition selon l'âge vers des poissons plus jeunes qui sont plus gros à un âge donné que par le passé.

Les données montrent que, dans les conditions actuelles, des prises annuelles de 5 000 t produiraient une mortalité proche du niveau $F_{0.1}$ et l'on prévoit que cet état se maintiendra jusqu'en 1990. Les prises nominales et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 7 | 7 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Prises nominales (milliers de t) | 3 | 2 | 2 | 4 | 4[a] | | |

[a]préliminaire

Plie grise : sud de Terre-Neuve (3Ps)

Dans le passé, la plie grise était exploitée dans cette zone comme prise accessoire d'autres pêches de poissons de fond sur le banc de Saint-Pierre, certaines prises monospécifiques étant effectuées à l'aide de filets maillants et de sennes dans la baie Fortune. En 1981 et 1982, une grande partie du total des prises de la sous-division 3Ps provenait de la baie Fortune, ce qui a été révélé par des études d'identification des stocks visant à corroborer l'existence d'un stock distinct de celui du banc de Saint-Pierre. L'exploitation du stock du banc de Saint-Pierre était négligeable à toute fin pratique au cours de ces années. On prévoit que le TPA demeurera à 3 000 t jusqu'en 1990. Les prises nominales et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Prises nominales (milliers de t) | 1 | 1 | 0,5 | 0,5 | 0,4[a] | | |

[a]préliminaire

Plie grise : nord et est du golfe du Saint-Laurent (4RS)

Jusqu'en 1973, les débarquements de plie grise se répartissaient assez également entre les divisions 4R et 4S de l'OPANO dans le Golfe. Toutefois, depuis cette date, les débarquements se sont déplacés vers l'est du Golfe (4R).

Les prises et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 5 | 5 | 5 | 3,5 | 3,5 | 3,5 | 3,5 |
| Prises nominales (milliers de t) | 3,8 | 3 | 1,2 | 2 | 1[a] | | |

[a]préliminaire

Bien que les prises aient diminué, les indices d'abondance du stock commercial et ceux relevés par les navires de recherche suggèrent un stock stable. Il n'y a pas eu de relevés par des navires de recherche en 1983 et 1984, et l'on dispose de peu de données d'échantillonnage sur les prises commerciales. Il est donc vraisemblable qu'il n'y aura aucune donnée de base pour permettre de modifier le TPA actuel dans un proche avenir.

Poissons plats : plateau Scotian (plie du Canada, plie grise, limande à queue jaune et plie rouge) (4VWX)

Dans ces divisions, la plie du Canada représente 65 % de toutes les prises de poissons plats. En 1976, on a établi un contingent combiné de 28 000 t pour la plie du Canada, la plie grise et la limande à queue jaune (laquelle est surtout une pêche accessoire).

Plie du Canada - Depuis 1970, les prises réalisées sur le plateau Scotian atteignent en moyenne 9 688 t avec un maximum de 16 772 t en 1974. Les prises ont diminué depuis et en 1981 et 1982, elles ont été les plus faibles de la décennie, totalisant de 5 300 à 6 700 t. Les recherches montrent une légère baisse de l'importance du stock de plie du Canada jusqu'en 1975, mais par la suite, le stock est demeuré stable jusqu'en 1982.

Plie grise - Les prises de 1968 et de 1971 ont atteint des valeurs maximales respectives de 22 000 t et de 18 000 t. Depuis 1971, on note une diminution des débarquements, et les prises nominales de 1982 atteignaient 6 % seulement du volume de 1971. Ce phénomène peut-être dû à l'absence d'un effort de pêche dirigé sur cette espèce plutôt qu'à un affaiblissement de la ressource. Les estimations du stock total établies après des relevés de recherche montrent un déclin graduel de 1975 à 1979 avec une légère reprise au cours des trois dernières années.

Limande à queue jaune - Les débarquements ont été très élevés dans la zone 4V. Les prises nominales ont varié de 4 000 à 5 000 t entre 1963 et 1967, pour atteindre un maximum de 13 000 t en 1968. Depuis 1969, les débarquements ont diminué, passant de 4 000 t environ à un minimum de 900 t en 1976. De 1977 à 1982,

on a noté une augmentation des débarquements, lesquels ont atteint 2 900 t. Les indices d'abondance obtenus par les relevés scientifiques montrent une légère augmentation de la population de 1970 à 1976, puis un déclin de 1976 à 1982.

Plie rouge - Cette espèce fait l'objet d'une pêche côtière effectuée par des petits bateaux, dont la production s'établit entre 700 et 3 100 t par année (1 200 t en 1982).

Les prises nominales pour ces espèces faisant l'objet d'une réglementation et les TPA relevés au cours des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 |
| Prises nominales (milliers de t) | 12 | 13 | 13 | 10 | 10[a] | | |

[a]préliminaire

Pour tous les poissons plats, à l'exception de la plie rouge, le TPA a été réduit en 1978 à 14 300 t, soit la moitié du volume fixé pour 1975 à 1977. Cette importante diminution des prises admissibles a été imposée suite aux faibles taux de capture rencontrés par les pêcheurs canadiens, taux qui se traduisent par des coûts d'opération élevés. Les TPA fixés à 14 000 t pour 1978 à 1984 devraient permettre un rétablissement des différents stocks.

Plie rouge : sud et ouest du golfe du Saint-Laurent (4T)

Il s'agit d'une pêche côtière saisonnière localisée. Les prises atteignent en général 2 000 tonnes, la majorité de celles-ci (plus de 95 %) étant effectuées dans le sud du golfe. Les prises effectuées au cours des dernières années sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises nominales (milliers de t) | 1,7 | 2 | 2 | 2,3 | 2[a] |

[a]préliminaire

Le peu de données sur les prises par unité d'effort commerciales n'indiquent pas de changements dans les niveaux de biomasse pour ce stock. Il n'est pas possible d'effectuer des évaluations analytiques étant donné le peu de données dont nous disposons.

## Limande à queue jaune : Grands bancs (3LNO)

Les prises sont surtout effectuées par des pêcheurs canadiens utilisant des chaluts à panneaux, les prises des dernières années étant comprises entre 15 000 et 20 000 t. Les prises nominales et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 18 | 18 | 21 | 23 | 19 | 17 | 15 |
| Prises nominales (milliers de t) | 18 | 12 | 15 | 12 | 9[a] | | |

[a]préliminaire

De 1976 à 1980, le taux de capture par des chalutiers canadiens a augmenté régulièrement, puis a diminué légèrement en 1981 et 1982. Les relevés effectués par des navires canadiens dans la division 3LN montrent que la population est relativement stable depuis 1978.

D'après les dernières évaluations du stock, les populations prévues jusqu'en 1990 sont les suivantes :

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 32 | 31 | 31 | 32 | 33 | 33 | 33 |
| Prises (milliers de t) | 17 | 15 | 16 | 16 | 17 | 17 | 17 |
| Taux de capture | 1,00 | ,97 | ,97 | 1,00 | 1,03 | 1,03 | 1,03 |

Il est probable que les TPA de limande à queue jaune pour la division 3LNO resteront entre 16 000 et 17 000 t de 1984 à 1990 si l'exploitation de cette ressource se maintient au niveau $F_{0.1}$.

## Flétan du Groenland : région du détroit de Davis (0+1)

Nous ne disposons d'aucune nouvelle donnée commerciale depuis la dernière évaluation du stock en 1978. D'après les dernières recherches sur l'évaluation de la biomasse, les eaux des fonds inclinés de la division 0B abriteraient une biomasse importante inexploitée. Aucune évaluation de la biomasse n'est

disponible pour la sous-zone 1 dans laquelle se trouve la principale pêche. Les prises nominales et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 | 25 |
| Prises nominales (milliers de t) | 19 | 8 | 6 | 7 | 6[a] | | |

[a]préliminaire

Flétan du Groenland : Labrador - nord des Grands bancs (2+3KL)

D'après les données biologiques et les marques récupérées, il semble que la principale aire de reproduction du flétan du Groenland se trouve dans le détroit de Davis, à environ 67°N. On croit que les principales composantes de géniteurs proviennent à la fois de la division 2+3KL et des sous-zones 0+1. En raison de l'apparition de classes annuelles supérieures à la moyenne et du faible niveau d'exploitation au cours des dernières années, la mortalité par pêche n'est guère importante pour ce stock. Les dernières données sur le TPA et les prises nominales sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 30 | 35 | 55 | 55[b] | 55[b] | 55[b] | 55[b] |
| Prises nominales (milliers de t) | 34 | 33 | 31 | 26 | 22[a] | | |

[a]préliminaire
[b]55 000 t pour la division 2J+3KL seulement; à ce, ajouter 20 000 t pour la division 2GH de 1983 à 1985.

Dans les évaluations précédentes de ce stock, il était fait mention de la concurrence possible entre les pêcheurs côtiers aux filets maillants et les pêcheurs hauturiers au chalut, particulièrement dans la division 3K. Il était également recommandé que l'augmentation du TPA pour ce stock soit réservée aux divisions 2G et 2H, et en fait le Canada a établi un TPA de 20 000 t pour la division 2GH en 1983 et 1984. Des relevés récents indiquent qu'un TPA de 75 000 t pour 1985 dans la sous-zone 2 et les divisions 3K et 3L, fondé sur une pêche au niveau $F_{0.1} = 0.29$, serait conservateur. Les prévisions à long terme indiquent que le TPA restera fixé à 75 000 t pour SA2+3KL dans son ensemble, au moins jusqu'en 1990.

Flétan du Groenland : golfe du Saint-Laurent (4S)

Jusqu'en 1978, les débarquements de flétan du Groenland étaient des prises accessoires de la pêche à la crevette dans le nord du Golfe. La biomasse a augmenté depuis à cause des fortes classes de 1973 à 1975. Ces nouvelles classes annuelles ont permis le développement d'une pêche aux filets maillants le long de la Côte-Nord (Québec). Les prises et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | - | - | - | 7,5 | 5 | 5 | 5 |
| Prises nominales (milliers de t) | 9 | 7 | 3 | 2 | 1[a] | | |

[a]préliminaire

Les recherches récentes indiquent une stabilisation de la biomasse depuis 1981, ainsi qu'une forte classe annuelle pour 1979, laquelle devrait être recrutée sous peu. À cause des prises accessoires de la pêche de la crevette et de la nature opportuniste de la pêche aux filets maillants, l'exploitation du flétan est difficile à gérer mais les prises devraient rester stables jusqu'en 1986 ou 1987.

Grenadier de roche : Labrador - Grands bancs (2+3)

Nous possédons très peu de données sur ce stock. Le nombre peu élevé de prises au cours des dernières années pourrait être attribuable en partie aux limites imposées sur les prises accessoires permises du flétan du Groenland, mais le taux de capture a affiché une baisse continue du début au milieu des années 1970 et les TPA ont été réduits à 11 000 t depuis 1983, à partir du niveau de 32 000 à 35 000 t des années 1970. Les prises et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 35 | 30 | 27 | 27 | 11 | 11 | 11 |
| Prises nominales (milliers de t) | 8 | 2 | 7 | 2 | 1[a] | | |

[a]préliminaire

Il est peu probable que le TPA augmente dans un proche avenir.

## Argentine : plateau Scotian et banc Georges (4VWX)

Dans le nord-ouest de l'Atlantique, les argentines sont plus abondantes le long de la bordure du plateau Scotian et dans le chenal Fundian à une profondeur de 200 à 500 m environ : c'est dans cette région que s'effectue la pêche commerciale. On trouve parfois une grande quantité d'argentines sur le talus est du banc Georges. Les prises sont sporadiques et sont passées de 49 000 t en 1966 à moins de 500 t en 1981 et 1982, selon que la flottille soviétique, et dernièrement celle du Japon, exploitent directement ou non cette ressource. Les prises nominales des dernières années sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 20 | 20 | 20 | 20 | 10 | - | 10 |
| Prises nominales (milliers de t) | 3 | 2 | 0,5 | 0,40 | 1[a] | | |

[a]préliminaire

L'effort de pêche a été réduit après 1976 puisqu'une importante partie de la distribution de l'espèce se trouve dans la zone que se disputaient le Canada et les États-Unis et près de celle-ci, ce qui limite les possibilités de pêche pour les tierces parties. L'absence de pêche du calmar sur le plateau Scotian a également réduit l'effort étant donné que la pêche d'argentine est grandement subordonnée à celle-ci, du moins en ce qui concerne la flottille japonaise. La dernière évaluation du rendement soutenu pour les stocks du plateau Scotian (4VWX) est de 10 000 t.

## Autres poissons : Labrador - Grands bancs

À long terme, les autres poissons de fond de cette zone devraient permettre des prises annuelles s'élevant à 20 000 t, y compris les prises effectuées sur des stocks non réglementés formés d'espèces telles que la merluche blanche, le poisson-loup, la goberge, la plie grise, la limande à queue jaune et le flétan de l'Atlantique.

## Autres poissons : golfe du Saint-Laurent (4RST)

Le total des prises d'autres poissons dans le Golfe demeure à peu près au même niveau que celui des autres années. L'exploitation de deux espèces, à savoir la merluche blanche et le flétan du Groenland, est maintenant soumise à des règlements et donc, le poids total au débarquement de cette catégorie semble

être moindre que par le passé. Les débarquements au cours des dernières années étaient compris entre 600 t en 1980 et 1 600 t en 1981. On peut s'attendre à ce qu'à long terme, les captures des espèces non réglementées varient, mais elles devraient atteindre environ 30 000 t par année.

Autres poissons : plateau Scotian (4VWX)

Au cours des cinq dernières années, soit de 1978 à 1982, les prises de poissons autres que ceux qui sont traités en détail ci-dessus étaient de l'ordre de 12 000 à 14 000 t. Près de 25% de ces prises sont des poissons d'espèces indéterminées, surtout des poissons de fond, et représentent une petite quantité des nombreuses espèces, incluant les principales espèces pour lesquelles on n'a pas précisé l'espèce pour une raison quelconque. La plupart des poissons qui restent sont des poissons de fond assez peu abondants; il s'agit du brosme (35 %), du poisson-loup (16%) et du flétan de l'Atlantique (11 %), dont l'exploitation est probablement proche de la valeur maximale. Le flétan du Groenland (3%) et la merluche-écureuil (3%) du plateau Scotian sont respectivement à leur limite sud et nord et on ne prévoit aucune augmentation importante du nombre de prises pour ces petites populations. Les autres poissons, environ 10% des prises, sont constitués par des baudroies, des raies, des aiguillats et de gros requins, surtout des maraîches. On pourrait accroître l'exploitation de ces espèces jusqu'à un certain point si l'on pouvait trouver des marchés. Les espèces qui à l'heure actuelle ne figurent pas dans les statistiques sur l'exploitation, mais qui offrent un potentiel d'expansion, sont les anguilles de sable et probablement les aiguilles de mer. Le développement de ces pêches exigera des innovations au niveau des techniques de capture de même qu'au niveau de la commercialisation.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises nominales (milliers de t) | 13 | 14 | 12 | 12 | 15[a] |

[a]préliminaire

POISSONS PELAGIQUES

Hareng

Toutes les populations de hareng de la côte de l'Atlantique sont soit exploitées au maximum, soit surexploitées. Les taux de prises devraient donc fluctuer en fonction des variations naturelles du recrutement.

## Hareng : Terre-Neuve

En raison du faible recrutement, les stocks de hareng dans les régions à l'est et au sud de Terre-Neuve ont continué à diminuer au début des années 1980. Si le recrutement revient au niveau antérieur, les stocks pourraient se rétablir vers la fin des années 1980 et être en mesure de supporter des prises de 20 000 t le long de la côte est et de 8 000 t sur la côte sud. Voici les prises nominales et les TPA pour les années 1979 à 1984:

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Côte est de Terre-Neuve | | | | | | |
| TPA (milliers de t) | 20,8 | 9,8 | 7,0 | 2,0 | 0,0 | 2,0 |
| Prises nominales (milliers de t) | 26,4 | 12,4 | 9,2 | 2,5 | 0,6[a] | 1,8[a] |
| Placentia Sainte-Marie | | | | | | |
| TPA (milliers de t) | 3,4 | 2,5 | 1,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Prises nominales (milliers de t) | 3,5 | 2,4 | 0,7 | 0,05 | 0,04[a] | 0,06[a] |
| Baie Fortune | | | | | | |
| TPA (milliers de t) | 1,0 | 1,0 | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Prises nominales (milliers de t) | 1,2 | 0,5 | 0,06 | 0,02 | 0,02[a] | 0,02[a] |

[a]préliminaire

## Hareng : côte ouest de Terre-Neuve (4R)

Les prises nominales dans la zone 4R sont passées de 19 000 t en 1980 à 10 000 t en 1982, parallèlement à une tendance à la baisse de la biomasse du stock. En l'absence d'un recrutement important, la tendance à la baisse de la biomasse se maintiendra dans les années 1980, puisque les principales classes annuelles de 1968 et de 1969 seront graduellement épuisées par la pêche et la mortalité naturelle.

D'après les observations de pêcheurs à la senne coulissante effectuées à l'automne 1982 et au printemps 1983, il est possible que le recrutement soit meilleur, mais il faudra attendre quelques années avant que le poisson soit suffisamment gros pour être exploitable et qu'on puisse évaluer l'importance de ce groupe. La biomasse des géniteurs d'automne a diminué d'une façon continue depuis 1966, alors qu'elle représentait 75%

de la biomasse totale; en 1983, elle ne représente plus que 6% de la biomasse totale. La composante de printemps, d'autre part, est demeurée relativement stable entre 1966 et 1972 et a augmenté par la suite pour atteindre un maximum en 1974. Ce niveau, qui était dû à la classe annuelle de 1968, a diminué de façon constante depuis. D'après l'évaluation de 1984, la tendance au déclin de la biomasse va continuer à caractériser le stock de hareng 4R jusqu'à ce que la classe annuelle de 1979 soit recrutée et les tendances futures du stock dépendront de la taille effective de cette classe annuelle. Les récents TPA et prises nominales ont été les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 12,5 | 18,0 | 16,0 | 10,0 | 10,0 | 10,0 | 11,0 |
| Prises nominales (milliers de t) | 18,3 | 19,1 | 13,2 | 10,6 | 8,7[a] | | |

[a]préliminaire

Les prévisions de prises et les taux de capture d'ici 1990 sont les suivants :

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population | 63 | 59 | 54 | 52 | 51 | 50 | 49 |
| Prises (milliers de t) | 10,0 | 11,0 | 9,7 | 9,1 | 8,7 | 8,4 | 8,2 |
| Taux de capture | 1,0 | 0,94 | 0,86 | 0,83 | 0,81 | 0,79 | 0,78 |

## Hareng : sud du Golfe (4T)

L'estimation de 1984 de la population des géniteurs de printemps, composée surtout (64%) de la classe annuelle de 1979, représente 10% du maximum historique de 600 000 t. De même, la composante d'automne représente 10% du maximum historique de 1 200 000 t rencontré en 1965. On ne s'attend pas à ce que ce stock ne s'améliore de façon significative dans l'immédiat, malgré le fait que le recrutement de la composante d'automne fut meilleur que celui de la composante de printemps. Les prises sont composées surtout de poissons appartenant aux classes annuelles de 1977 et de 1979 de la composante d'automne.

Les prises nominales de hareng dans la zone 4T ont atteint un sommet de 300 000 t en 1970. La moyenne des prises entre 1972 et 1980 se situait à environ 45 000 t. Les prises

n'ont pas atteint le TPA entre 1975 et 1980, mais l'ont dépassé de 1981 à 1983. Les données récentes sur le TPA et les prises nominales sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA | 55 | 55 | 16 | 15 | 20 | 18 | 20 |
| Prises nominales | 48 | 41 | 22 | 24 | 26[a] | | |

[a]préliminaire

La totalité des prises n'a apparemment pas été signalée en 1983. En outre, la faiblesse du marché a conduit à une mise au rebut plus importante en 1983 qu'au cours des années précédentes. Des études de marquage indiquent que les prises dans la subdivision 4Vn, au cours de l'hiver, consistent en harengs qui se reproduisent dans la division 4T. En raison de la difficulté à définir la quantité de ces derniers poissons pris dans la subdivision 4Vn, seules les prises de la division 4T ont été incluses dans cette évaluation.

Hareng : plateau Scotian et baie de Fundy (4VWX)

Dans la division 4VWX, la gestion du hareng se partage entre deux unités, à savoir 4Vn et 4WX. Le marquage révèle toutefois une interrelation entre le hareng de la baie Chédabouctou (4Wa) et les groupes de l'ouest de la baie de Fundy (4X). On pratique donc maintenant une gestion intégrée de ces deux zones. Le hareng du golfe du Maine se mélange également avec le hareng de la baie de Fundy, mais on ne tient pas compte du mélange pour la gestion. L'origine du hareng dans la zone 4Vn semble avoir changé. Les résultats des premières études de marquage et l'analyse des caractéristiques biologiques du hareng qui passe l'hiver dans la zone 4Vn n'ont pas permis d'associer nettement ce groupe à d'autres stocks comme ceux du golfe du Saint-Laurent (4T) ou du plateau Scotian. Les derniers marquages, de même que les modifications du patron de l'exploitation dans la zone 4Vn, ont montré que le hareng du Golfe est la principale ressource exploitée à l'heure actuelle.

Dans la division 4Vn, les prises ont baissé, passant de plus de 15 000 t au début des années 1970 à moins de 3 000 t en 1980, mais leur taux s'est stabilisé depuis à environ 3 600 t à cause des contingents et des limites du stock. En 1983, un contingent de 3 000 t a été fixé pour protéger les stocks locaux et les stocks qui passent l'hiver dans la région. Les taux

futurs des prises sont difficilement prévisibles puisqu'ils dépendent du recrutement dans le golfe du Saint-Laurent et la baie de Fundy. Les TPA et les prises nominales des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 4Vn | | | | | |
| TPA (milliers de t) | 8 | 3 | 4,5 | 3 | 5 | 3,5 | 3,5 |
| Prises nominales (milliers de t) | 3 | 3 | 4 | 4 | 4[a] | | |
| | | 4WX | | | | | |
| TPA (milliers de t) | 99 | 65 | 100 | 80,2 | 82,0 | 80 | 91 |
| Prises nominales (milliers de t) | 59 | 110 | 88 | 85 | 82,7[a] | | |

[a]préliminaire

Entre 1977 et 1983, le TPA pour la zone 4WX a varié entre 65 000 et 110 000 t annuellement. Le TPA pour 1984 est fixé à 80 000 t. Depuis 1982, le TPA a toujours été atteint ou dépassé. La classe de 1976, qui a atteint la plénitude de sa biomasse en 1980, représentait 18% de la biomasse de la population totale en 1983. La classe de 1979 domine maintenant la population (28%). Si le recrutement s'apparente à celui qui a été observé au début des années 1960, un rendement soutenu de plus de 100 000 t est possible.

4WX

| Année | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Biomasse de la population (milliers de t) | 367 | 391 | 406 | 406 | 414 | 423 | 423 |
| Prises (milliers de t) | 80 | 91 | 95 | 95 | 98 | 101 | 101 |
| Taux de capture | 1,00 | 1,07 | 1,11 | 1,11 | 1,13 | 1,15 | 1,15 |

Hareng : golfe du Maine (5Y), banc Georges et sud (5+6)

Le stock du golfe du Maine (5Y) fait traditionnellement l'objet d'une gestion distincte de celle du banc Georges et du sud (5Z+6). Depuis plusieurs années, les adultes de ces stocks sont à un niveau très bas à cause de la surexploitation qui a eu lieu à la fin des années 1960 et au début des années 1970.

La population du banc Georges ne donne aucun signe de rétablissement, et il est donc difficile de prévoir les prises futures. En gros, aucune prise n'a été réalisée sur le banc Georges depuis 1978 alors qu'elles atteignaient 370 000 t en 1968.

L'amélioration temporaire du stock d'adultes dans le golfe du Maine, après le recrutement des fortes classes de 1976 et de 1977, n'a pas été maintenue. Par la suite, le faible niveau de recrutement et le niveau d'exploitation aux États-Unis ont, sans aucun doute, contribué au faible taux de capture par les pêches côtières le long de la côte du Maine et du Nouveau-Brunswick. Le rétablissement d'un stock ou de l'autre sera signalé par l'arrivée d'une forte classe. Si ce phénomène entraîne un effort trop grand, ou est utilisé pour maintenir un niveau élevé d'exploitation des juvéniles par les États-Unis, il ne sera pas possible de retrouver les niveaux des stocks antérieurs. Si l'on peut réglementer la pêche américaine du hareng juvénile dans le golfe du Maine, il devrait être possible de retrouver les niveaux antérieurs de prises d'adultes d'environ 30 000 t.

## Maquereau : nord-ouest de l'Atlantique (3-6)

Au sud de Terre-Neuve, les stocks de maquereau sont gérés comme une seule unité. Bien que l'on ait relevé deux populations, qui frayent l'une dans le golfe du Saint-Laurent et l'autre au sud de Cape Cod, on ne sait pas encore dans quelle mesure elles se mélangent et contribuent au stock exploitable.

Il est extrêmement difficile de déterminer la taille et les taux de mortalité pour ce stock, mais d'après les dernières évaluations de celui-ci, des prises de 100 000 t ne nuiraient pas à ce stock. On s'attend même à l'établissement d'un TPA plus élevé si l'on décèle la présence de fortes classes. Etant donné qu'il s'agit là d'un stock transfrontalier, les mesures de gestion dépendront de l'accord à long terme entre le Canada et les États-Unis.

L'effort de pêche côtière au Canada pour l'exploitation de ce stock dépend dans une large mesure de la situation du marché, et les prises ont varié en fonction de la disponibilité locale du poisson plutôt que de son abondance en général. Les prises de maquereau dans les sous-zones 3-6 ont diminué rapidement entre 1972 et 1977 à cause d'une baisse de l'exploitation hauturière dans les sous-zones 5 et 6, et elles se sont stabilisées entre 30 000 et 35 000 t depuis 1978. Les prises nominales et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | - | - | - | - | - | - |
| Prises nominales (milliers de t) | 33 | 25 | 28 | 26 | 25[a] | |

[a]préliminaire

Capelan : Labrador et Grands bancs (2+3)

Etant donné l'absence d'évaluations précises du niveau de la biomasse du capelan, et à cause des fluctuations notables du recrutement et de la complexité de ses relations avec ses prédateurs, poissons et mammifères, il est très difficile de prévoir la production de cette ressource. Les fortes fluctuations du recrutement, qui affectent le niveau global de la biomasse, entraîneront des variations annuelles marquées du TPA. Ce phénomène s'est déjà manifesté au cours des dernières années; le faible recrutement a entraîné une baisse du TPA à la fin des années 1970 et au début des années 1980. La forte classe de 1979 a entraîné des biomasses importantes en 1982 et 1983. Etant donné la grande incertitude du recrutement annuel, il n'a pas été possible de faire des prévisions pour la période de 1985 à 1990. Toutefois, à cause des difficultés associées à l'évaluation de l'abondance du capelan et de l'augmentation prévue des stocks de prédateurs, le TPA pour le capelan dans la sous-zone 2+3 n'atteindra pas les niveaux du milieu des années 1970 et n'excédera pas 200 000 t.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2+3K | | | | | | | |
| TPA (milliers de t) | 75 | 5 | 10 | 13 | 21 | 100 | |
| Prises nominales (milliers de t) | 11 | 6 | 12 | 14 | 14[a] | | |
| 3LNO | | | | | | | |
| TPA (milliers de t) | 10 | 16 | 30 | 30 | 30 | 38 | 60 |
| Prises nominales (milliers de t) | 12 | 14 | 25 | 27 | 25[a] | | |

[a]préliminaire

## Capelan : golfe du Saint-Laurent (4RST)

En 1978 et 1979, les prises annuelles ont été d'environ 8 000 t dans le golfe du Saint-Laurent, mais elles ont diminué en 1980-1981 pour atteindre 200 t en 1982. À condition que la pêche ne se concentre pas sur des groupes locaux pendant la période de frai, les prises pourraient être soutenues à 30 000 t. Le TPA pourrait être partagé afin de protéger les groupes de reproducteurs : on pourrait allouer 10 000 t pour la division 4T et l'ouest de la zone 4S, et 20 000 t pour la division 4R et l'est de la zone 4S. De plus, on ne devrait pas permettre la capture de plus de 6 000 t dans aucun district statistique de la zone 4R et de l'est de la zone 4S, ni de plus de 5 000 t dans la zone 4T, ce qui laisse donc 5 000 t pour l'ouest de la zone 4S. Les récentes prises ont été les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| Prises nominales (milliers de t) | 0,5 | 0,59 | 0,22 | 0,1 | 1,0[a] | | |

[a]préliminaire

## Thon rouge

La gestion de ce grand migrateur est coordonnée à l'échelle internationale par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). La réglementation canadienne vise à appliquer un accord de la CICTA destiné à limiter l'effort d'exploitation aux niveaux observés ces dernières années.

À l'heure actuelle, la pêche canadienne porte presque exclusivement sur les poissons âgés et de grande taille qui entrent dans les eaux canadiennes au cours de l'été. Le transfert à grande échelle de l'effort étranger de la partie est vers la partie ouest de l'Atlantique, ces dernières années, a permis d'augmenter les prises de poissons de grande taille. Il a aussi accru les risques d'incidences négatives sur le potentiel de reproduction du stock qui fraye dans le golfe du Mexique, très au sud des eaux canadiennes de pêche. Les règlements promulgués par la CICTA pour 1982-1984 ont toutefois énormément diminué l'exploitation de cette ressource. L'efficacité des mesures destinées à protéger les classes d'âge les plus récentes n'a pas encore été entièrement démontrée, mais il semble toutefois que la forte classe de 1973, dans l'ouest de l'Atlantique, n'aura qu'un effet temporaire sur l'abondance du stock d'adultes et sur le potentiel de reproduction et il sera nécessaire de protéger toute forte classe future.

Dans l'avenir, le volume des prises canadiennes dépendra étroitement de l'importance et de l'efficacité du contrôle exercé sur tous les groupes d'âge dans les prochaines années.

Pour le moment, on prévoit que les prises de gros poissons dans les eaux canadiennes vont rester à un niveau bas et variable.

## Espadon

A son potentiel maximum, on évalue à environ 5 000 t le total annuel des prises admissibles d'espadon le long de la côte de l'Amérique du Nord (poids vif moyen de 70 kg). En 1978, on estime que les bateaux canadiens en ont capturé 2 300 t qui ont été transférées à bord de bateaux américains. En 1979, des bateaux canadiens ont reçu des permis les autorisant à débarquer ce poisson au Canada. On estime que 2 970 t au total ont été débarquées ou transférées en mer en 1979, et que les captures sont demeurées au même niveau en 1980. En outre, toutefois, la pêche américaine s'est développée ces dernières années au large des Carolines et de la Floride et dans le golfe du Mexique, et les prises y sont probablement égales aux captures canadiennes en termes de poids, mais comportent une plus grande quantité de poissons de petite taille. Une telle pratique peut réduire le rendement potentiel à long terme. Dans l'avenir, les prises canadiennes dépendront vraisemblablement des accords signés avec les Etats-Unis sur la gestion conjointe de cette espèce migratrice. Il est peu probable que les niveaux des prises canadiennes dépassent 2 500 t dans les années 1980, étant donné que les prises totalisées par les Etats-Unis et le Canada en 1979 et 1980 dépassent probablement les niveaux optimaux de prises.

## ESPECES ANADROMES ET CATADROMES

### Saumon de l'Atlantique

Pour ce qui est des prises dans toutes les zones, il faudra mettre l'accent sur les besoins actuels des reproducteurs si l'on veut que les taux de capture se rétablissent. Dans chaque zone, les prises seront fonction des règlements locaux de pêche, des prises en haute-mer, des pressions locales en matière d'exploitation et de la vigilance locale pour conserver les habitats en eau douce du saumon de l'Atlantique. Les activités humaines continuent de modifier la capacité des cours d'eau à faire vivre les populations, notamment les modifications des cours d'eau dues au transport, les effets de l'exploitation forestière, de l'agriculture et des projets hydro-électriques.

## Saumon de l'Atlantique - Terre-Neuve et Labrador*

On trouvera ci-après les données sur les prises commerciales et sportives du saumon pour la période de 1978 à 1984. La faible abondance en 1978 et 1979 est un indice du faible taux de remonte au cours de ces années, ce qui entraînera, estime-t-on, une faible abondance et peu de prises en 1984 et 1985 lorsque les descendants des reproducteurs de 1978-1979 seront exploitables. On prévoit qu'après 1985, le saumon sera plus abondant, ce qui se traduira sans doute par une augmentation des prises.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Prises commerciales (t) | 986 | 2 102 | 1 910 | 1 320 | 1 029 | 800[a] |
| Prises sportives (nombre de poissons) | 36 438 | 42 460 | 53 756 | 47 844 | 38 602 | 43 121[a] |

[a]Préliminaire

## Saumon de l'Atlantique - Scotia - Fundy

Les prises commerciales de saumon dans la Région Scotia-Fundy sont passées de 158 t en 1967 à moins de 33 t en 1983. Même au cours des neuf années pendant lesquelles on a interdit partiellement la pêche commerciale au Nouveau-Brunswick, les prises pour la Région s'établissaient en moyenne à près de 43 t. La diminution des prises a intensifié le problème d'allocation des poissons disponibles entre les nécessités de la reproduction, les besoins de la pêche sportive, de la pêche commerciale, de la pêche de subsistance des autochtones et des pêches maritimes domestiques dans nos eaux et au large. A long terme, on prévoit une baisse des prises commerciales régionales à cause de la politique de réduction de la participation à la pêche commerciale par élimination naturelle. Les diminutions de la production naturelle à la suite de la dernière période où le nombre de géniteurs était insuffisant seront compensées en grande partie par des améliorations au niveau de la qualité et de la quantité de poissons élevés en vue du repeuplement par le système de pisciculture du fédéral. La tendance voulant que l'on situe les pêches commerciales des stocks près de l'embouchure de leur rivière natale entraînera des modifications à long terme de

*ne comprend pas les prises faites sur la côte ouest de Terre-Neuve (voir Golfe).

la structure de l'exploitation commerciale du saumon. Il faudra continuer à limiter l'exploitation du saumon de l'ouest du Groenland à son niveau actuel ou à un niveau inférieur pour diminuer l'épuisement des stocks naturels et pour améliorer l'économie du programme de mise en valeur au niveau régional.

## Saumon de l'Atlantique - Golfe

La Région du Golfe compte 140 cours d'eau à saumon. Les stocks les plus abondants des Maritimes se trouvent dans les rivières Restigouche, Miramichi et Margaree. On compte plus de 80 populations à l'ouest de Terre-Neuve.

L'exploitation du saumon de l'Atlantique dans la région des Maritimes ne représente que 10 % des niveaux antérieurs. Ce phénomène est dû principalement à une surexploitation des saumons de grande taille par toutes les pêches. Cette surexploitation est également un grave problème pour les stocks de la région à l'ouest de Terre-Neuve. Les perspectives de rendement ne s'amélioreront pas à moins qu'on permette à un plus grand nombre de saumons de se reproduire.

Restigouche[b]

Prises nominales (t)

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Pêche sportive | 22 | 31 | 29 | 14 | 21 | 8 |
| Pêche commerciale | 3[a] | 5[a] | 29 | 18 | 16 | 17[c] |

[a]interdiction commerciale, prises accessoires seulement
[b]pêche de subsistance des autochtones non incluse
[c]préliminaire

Miramichi[b]

Prises nominales (t)

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Pêche sportive | 111 | 54 | 42 | 29 | 19 | 21[c] |
| Pêche commerciale | 20[a] | 59[a] | 39 | 47 | 41[c] | 0[c] |

[a]interdiction de la pêche commerciale, prises accessoires seulement
[b]pêche de subsistance des autochtones non incluse
[c]préliminaire

Margaree

Prises nominales (t)

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Pêche sportive | 1,3 | 0,5 | 2,2 | 1,7 | 1,3 | 0,2[a] |
| Pêche commerciale | 8 | 24 | 16 | 27 | 22[a] | 13[a] |

[a]préliminaire

## Omble chevalier

De 1978 à 1982, les prises d'omble sont demeurées relativement stables, s'établissant entre 200 et 250 t. En 1983, les prises sont tombées à 150 t à cause d'une moins grande abondance de cette espèce dans les eaux côtières et d'une diminution de l'effort de pêche en raison de l'état des glaces près des côtes du Labrador. En 1984, l'état des glaces a également été responsable d'une diminution des débarquements qui ont atteint 123 t. On s'attend à ce qu'il y ait une légère baisse du nombre de prises parce qu'on a mis fin à l'exploitation commerciale de cette ressource dans la région de Hebron-Fjord Saglek. Des rendements plus élevés sont possibles dans les régions situées au nord. Les récents TPA et captures dans la zone de Nain au Labrador ont été les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (t) | 83,5[a] | 83,5[a] | 80,5[a] | 116,2[a] | 108,0 | 111,2[a] |
| Prises nominales (t) | 175,2 | 167,9 | 231,2 | 203,0 | 147,7 | 123[b] |

[a]les TPA n'ont pas été établis pour toutes les pêches
[b]préliminaire

## Gaspareau

La pêche du gaspareau touche deux espèces, soit le gaspareau et l'alose d'été. Les pêches les plus importantes s'effectuent dans les rivières Miramichi et Margaree ou à proximité de celles-ci. Les rendements ont diminué au cours des dernières années, bien qu'on ne puisse pas expliquer exactement

pourquoi, faute de données biologiques suffisantes pour ces espèces. La mise sur pied de pêches dans d'autres cours d'eau est à l'étude.

Miramichi

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Prises nominales (t) | 3343 | 3767 | 1410 | 1278 | 1088 | 657[a] |

[a]préliminaire

Margaree

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Prises nominales (t) | 1890 | 1979 | 1430 | 1506 | 724 | 1043[a] |

[a]préliminaire

## Anguille

De nombreuses petites pêches d'anguille se poursuivent surtout dans le golfe du Saint-Laurent. Les prises nominales pour les dernières années sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises nominales (t) | 20 | 70 | 28 | 21 | 9[a] |

[a]préliminaire

## Autres espèces anadromes et catadromes

Nous traiterons ici d'espèces comme l'esturgeon, l'alose, l'éperlan et le bar d'Amérique, qui vont frayer en eau douce. Bien que les prises quotidiennes de plusieurs de ces espèces soient normalement faibles, le total annuel des prises se situe à près de 2 000 t, ce qui représente une baisse par rapport aux 3 400 t en 1980.

Des systèmes de journaux de bord sont introduits graduellement afin d'améliorer les statistiques sur les prises. Les prises de ces espèces sont fortement influencées par les fluctuations du marché. On ne prévoit pas de modification marquée au niveau de la tendance générale des prises à moins que les possibilités de commercialisation augmentent énormément.

## INVERTEBRES

### Homard : tour d'horizon

Les débarquements de homard au Canada en 1982 totalisaient 22 800 t, soit 5 % de plus que les chiffres de 1981, ce qui représentait une poursuite de la tendance à la hausse de la fin des années 1970. Les débarquements ont encore augmenté en 1983 pour atteindre 27 600 t. Les raisons principales en ont été un recrutement au-dessus de la moyenne dans certaines zones, ainsi que le beau temps qui a régné pendant l'ensemble de la période de pêche, mais il faut noter d'autres facteurs mineurs comme la vigueur des prix et la mise en oeuvre de programmes spéciaux de protection localisés mais efficaces.

L'introduction de dispositions réglementaires, à la fin des années 1960, qui ont limité le nombre des permis et le nombre de casiers utilisés par bateau dans toutes les zones de pêche du homard de l'Atlantique canadien, n'a pas provoqué de réduction marquée de l'effort de pêche dans les zones exploitées; en fait, cet effort semble avoir augmenté dans certaines régions. Toutefois, le programme de rachat de permis pourrait finir par entraîner une réduction de la mortalité par pêche. A un taux d'exploitation élevé, les prises sont presque entièrement déterminées par l'importance de la classe annuelle qui vient d'être recrutée, ce qui contribue à augmenter la variation annuelle des débarquements et rend difficile la prévision des prises avant la saison de pêche.

Les évaluations nationales et internationales de la pêche du homard de l'Atlantique indiquent qu'une augmentation de la taille minimale et un taux de prélèvement ne dépassant pas 30 à 50 % par an sont nécessaires pour obtenir un rendement maximal. Dans plusieurs zones de pêche côtière du homard au Canada, des études ont indiqué des taux annuels de prélèvement atteignant 80 ou 90 % et des limites de taille égales ou inférieures à la taille de la plupart des homards femelles à maturité. La combinaison de ces facteurs finira par entraîner des réductions importantes des stocks, comme cela a déjà été le cas dans certaines zones des Maritimes. La production d'oeufs peut être augmentée de façon substantielle en resserrant les limites de taille et en restreignant les taux d'exploitation. Historiquement, les débarquements indiquent que l'habitat du homard peut supporter une population plus abondante que celle qu'il abrite actuellement. Il est donc vraisemblable qu'une production accrue d'oeufs se traduira par un meilleur recrutement

pour le stock. De plus, la qualité des débarquements peut sûrement être améliorée par une augmentation des limites de taille et une nouvelle délimitation des saisons et districts de pêche. La recherche se poursuit à ce sujet.

## Homard : Nouvelle-Ecosse

Homard: Nouvelle-Ecosse - côte sud-est (districts de pêche du homard 5, 5A, 6A, 7A) De 1980 à 1982, les débarquements dans cette zone ont augmenté de 87 % par rapport au plus bas niveau jamais rencontré, soit 141 t en 1978. Même s'il s'agit d'une augmentation très importante, il est trop tôt pour affirmer que le rétablissement reviendra au niveau des années antérieures à 1970. Depuis 1978, près de 50 % des permis ont été retirés dans cette zone. Toutefois, selon une évaluation récente, pour assurer un rétablissement soutenu à long terme, il faudra imposer une taille minimale légale de 89 à 95 mm (entre 3,5 et 3,75 po) de longueur de carapace. Voici les prises de ces dernières années :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Prises (t) | 157 | 148 | 281 | 263 | 300 | 350[a] |

[a]Estimation effectuée en fonction des tendances des prises.

Homard: baie de Fundy, sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse (district de pêche du homard 4A) et zone hauturière (divisions de l'OPANO 4X et 5Ze). Dans cette région, la pêche se fonde sur plusieurs concentrations importantes de homards. Les principales pêches sont : 1) Grand-Manan (district 2), dont les débarquements atteignaient récemment 409 t; 2) la pêche côtière du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse (district 4), avec des débarquements de 4 535 t en 1982 et 3) depuis 1971, la pêche hauturière au-delà de 50 milles de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse (région du banc de Brown et nord-est du banc Georges), où les débarquements se sont stabilisés à 461 t en 1982. La nature diverse de ces pêches et l'incertitude quant aux relations entre les groupes des diverses zones rendent les prises difficiles à prévoir dans cette région.

Dans la baie de Fundy, les débarquements s'élevaient en 1982 à environ 235 t dans le district 2 et à 143 t dans le district 3, valeurs supérieures aux moyennes des 30 dernières années pour chaque district. Les bons débarquements que connaît de façon régulière la baie de Fundy sont dus en partie à l'augmentation du nombre de très gros homards capturés dans la baie de Fundy du côté du Nouveau-Brunswick et en eau profonde au large de Grand-Manan. Si ces gros spécimens constituent le stock de

reproducteurs pour la baie de Fundy, on peut prévoir des réductions des débarquements, notamment si l'effort de pêche sur ces gros homards s'étend à d'autres parties de la baie de Fundy.

Dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse (district 4A), les débarquements sont relativement stables depuis la fin des années 1940, se situant aux alentours de 4 000 t. Un effort de pêche élevé et une taille minimale inférieure à la taille minimale des femelles à maturité entraînent le prélèvement de la plupart des femelles avant même qu'elles aient le temps de se reproduire. Le problème est compliqué par un effort accru au large de la côte, dans des régions auparavant inexploitées qui peuvent avoir servi de refuge aux stocks de reproducteurs.

Pêche hauturière: les prises de homard à l'ouest et au sud-est du banc de Brown sont relativement constantes, se situant entre 350 et 383 t depuis l'établissement en 1977 d'un contingent de 408 t. Le taux de PUE (kg/casier) est resté constant ou a augmenté au cours de cette même période. L'exploitation au nord-est du banc Georges a atteint une valeur maximale en 1978, se situant à 303 t, mais a diminué depuis pour s'établir au niveau existant avant 1977. Le taux de PUE est demeuré élevé; le vieillissement des navires, la modification de l'exploitation et une concurrence accrue de la part des Etats-Unis pour les zones de pêche ont réduit l'effort général de pêche chez les Canadiens. La cause de la baisse soudaine des débarquements et de la PUE dans toutes les régions en 1982 n'a pas encore été établie, mais les conditions environnementales et les modifications résultant de la distribution et des possibilités de capture en sont probablement les causes.

Les débarquements pour 1984-1985 ne peuvent pas être prévus avec précision puisque le nombre de navires, l'importance des prises et les zones de pêche varient; la concurrence des États-Unis pour les lieux de pêche sur le banc Georges augmente et la fluctuation naturelle de l'importance du stock et de sa disponibilité sont encore inconnues. En outre, bien que les limites de la zone de pêche aient été déterminées, les effets du partage sur le total des prises ne peuvent encore être évalués à l'heure actuelle.

Prises hauturières- 1978 à 1984 (divisions 4X et 5Ze de l'OPANO)

| Année | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 4X | | | | |
| TPA (t) | 408 | 408 | 408 | 408 | 408 | 408 | 408 |
| Prises nominales (t) | 381 | 373 | 350 | 383 | 272 | 330 | 305[a] |
| | | | 5Ze | | | | |
| TPA (t) | - | - | - | N/A | - | - | - |
| Prises nominales (t) | 303 | 236 | 190 | 192 | 174 | 175 | 180[a] |

*évaluation établie selon les tendances des prises.

Homard: sud du golfe du Saint-Laurent (districts de pêche du homard 7B, 7B1, 7C et 8).

En 1983, les débarquements de 14 900 t dépassaient de 20% ceux de 1982, ce qui indiquait une poursuite de la tendance qui s'est amorcée en 1975. Dans la plupart des zones, les prises de gros homards destinés à la vente et des homards plus petits utilisés par les conserveries ont augmenté de façon proportionnelle. La zone antérieurement déprimée du centre du détroit de Northumberland a connu des augmentations importantes des débarquements en 1982 et 1983, ce qui est le signe d'un rétablissement partiel de cette zone.

Homard : Terre-Neuve

Par rapport aux variations remarquables des débarquements relevées au cours des premières années d'exploitation du homard à Terre-Neuve, les débarquements depuis 1949 sont relativement stables. Les prises sont passées de 2 495 t en 1955 à 1 245 t en 1972, soit le plus bas niveau depuis 1945. De 1972 à 1979, les débarquements ont atteint 2 590 t, ce qui est le plus haut niveau depuis 1912. Les débarquements sont tombés à 2 452 t en 1980, à 2 376 t en 1981 et à 2 011 t en 1982. Les données préliminaires montrent une légère augmentation (à au moins 2 360 t) en 1983.

Jusqu'en 1976, l'effort de pêche, par rapport à la fois aux permis et au nombre de casiers qui étaient attribués par permis, n'était pas contrôlé. D'après le nombre de casiers indiqués par les pêcheurs pour l'obtention de leur permis,

l'effort a beaucoup augmenté après 1955. La politique de restriction des permis a été mise en oeuvre en 1976 et les détenteurs de permis ne se sont vu accorder que le nombre de casiers qu'ils avaient déclarés sur leur demande de permis de 1975. Alors que le nombre de permis est passé de 5 410 en 1976 à 4 160 en 1982, le nombre de casiers autorisés a considérablement augmenté entre 1976 et 1982 (en 1982, 638 366) .

L'augmentation des débarquements au cours des années 1970 découle, du moins en partie, d'un recrutement plus important. Les dernières analyses des séries chronologiques de données accumulées à partir d'études permanentes de la dynamique des populations de homard dans Comfort Cove, région de la baie Notre-Dame, ont montré que dans cette zone, malgré un taux d'exploitation très élevé, le recrutement a augmenté de façon importante entre 1972 et 1978. On ne peut pas déterminer avec certitude la cause de cette augmentation. Il est possible que les conditions environnementales permettant la survie des larves jusqu'à leur fixation ou que la survie et la croissance des stades post-larvaires et des jeunes juvéniles aient été bien meilleures que la moyenne, du milieu à la fin des années 1960. De meilleures conditions (par exemple, concurrence réduite) de croissance et de survie des jeunes juvéniles et des jeunes avant leur recrutement à cause des faibles niveaux d'abondance des spécimens plus vieux, comme le montrent les débarquements commerciaux du début des années 1970, constituent une autre explication possible.

On ne connaît pas l'importance de l'augmentation du recrutement au cours des années 1970. Les débarquements ont beaucoup augmenté dans les baies Notre-Dame, Bonavista, Plaisance et Fortune, ainsi que le long de la côte sud-ouest, mais en aucune façon on ne peut déterminer dans quelle mesure l'augmentation est attribuable à un recrutement plus grand ou à un effort accru.

Actuellement, le taux d'exploitation du homard à Terre-Neuve est supérieur à 80 %. Pour toute pêche qui dépend énormément du recrutement, une légère variation de celui-ci peut entraîner des fluctuations importantes des débarquements d'une année à l'autre.

À Terre-Neuve, l'exploitation du homard pourra être maintenue à des niveaux supérieurs aux débarquements de 1979 (2 586 t), si les mesures nécessaires sont prises. Toutefois, si les conditions actuelles se maintiennent, tout ce qui peut être attendu à long terme est une tendance à la baisse.

On a établi dix zones de gestion du homard, et le Comité consultatif du homard de Terre-Neuve a recommandé l'imposition d'une limite sur les casiers et sur le niveau total d'effort (nombre de casiers utilisés) qui aurait pour effet de réduire à 2 124 le nombre de permis et à 420 000 le nombre de casiers pour l'île dans son ensemble. Le Comité a aussi recommandé une augmentation de la limite de taille, qui passerait de 3 3/16 po. à 3½ po. de longueur de carapace. Les débarquements futurs dépendront de la mise en oeuvre de ces recommandations et de leur application.

## Homard : Québec

Au début du siècle, les débarquements de homard au Québec étaient très importants (2 500 t) mais se situaient à 839 t seulement en 1942. Par la suite, les débarquements augmentèrent jusqu'à 2 000 t en 1962, pour redescendre à 1 000 t en 1973. Les années récentes ont marqué les progrès suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises (milliers de t) | 1,9 | 1,6 | 1,8 | 1,7 | 2,1[a] |

[a]préliminaire

## Crevette : Généralités

L'exploitation commerciale de la crevette (principalement P. borealis), par le Canada, a commencé vers le milieu des années 1960 sur la côte atlantique. Les débarquements ont constamment augmenté au cours des premières années pour passer de moins de 1 000 t, au début, à 5 000 t en 1975, et atteindre finalement 11 000 à 13 000 t de 1978 à 1983. Le niveau futur des prises dépendra sûrement en grande partie du rendement économique des unités de pêche.

## Crevette : golfe du Saint-Laurent (4RST)

Le Golfe compte cinq zones de pêche à la crevette pour lesquelles on fournit des services consultatifs. Depuis 1982, le taux d'exploitation annuel visé pour ces zones a été fixé à 35 %. Les recherches ont indiqué que les secteurs du nord de l'île d'Anticosti et du chenal Esquiman pouvaient supporter de plus fortes pressions de pêche, mais les prises futures dans ces secteurs dépendront de l'importance des nouvelles classes annuelles et du rendement économique de la pêche.

Depuis 1979 dans la région de Sept-Îles (à l'ouest de 4S), les débarquements ont varié entre 3 000 t et 3 600 t. On a fixé le contingent à 3 300 t pour 1983 et 1984. Ce contingent fut augmenté de 500 t à l'automne 1984. La biomasse de ce stock fut relativement stable dans ce secteur au cours des dernières années.

Au nord de l'île d'Anticosti (au nord-est de 4S), les prises ont doublé en 1982, mais ne représentent que 57 % du contingent. Une nouvelle augmentation s'est produite en 1983, alors que les prises ont atteint 2 925 t. D'après les études effectuées entre 1980 et 1982, le rendement possible est évalué à environ 5 800 t.

Au sud de l'île d'Anticosti, l'effort de pêche est négligeable. Les débarquements ont varié entre 12 t et 384 t de 1978 à 1982. Un TPA préventif de 500 t a été adopté pour cette région en 1983 et 1984, mais il peut être modifié à l'avenir selon le taux de recrutement et l'effort relatif de pêche.

Dans la région de l'estuaire (4T), il est peu probable que l'on maintienne l'exploitation, à cause de la faible densité de crevettes observée au cours du dernier relevé effectué en 1982.

La région du chenal Esquiman (nord et sud) (4R) est gérée comme une entité depuis 1982. D'après les dernières recherches, on prévoit que le rendement possible serait environ de 7 000 t à 8 000 t. Le chenal Esquiman est principalement exploité par la flottille de Terre-Neuve qui pêche essentiellement dans la partie nord de cette zone. Les prises de 2 250 t de 1983 correspondent à 37% du contingent recommandé pour cette année. Avant 1981, l'effort de pêche portait essentiellement sur la crevette, mais au cours des dernières années, cet effort s'est partagé entre la morue et la crevette. La pression de la pêche sur la crevette peut donc se faire sentir différemment d'année en année.

Prises (milliers de t)

| Stock | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Sept-Îles | 3,2 | 2,9 | 3,3 | 3,6 | 3,4[a] | 3,6[a] |
| Nord d'Anticosti | 1,1 | 1,5 | 1,4 | 2,5 | 2,9[a] | 1,2[b] |
| Sud de l'île d'Anticosti | 0,01 | 0,06 | 0,4 | 0,2 | 0,3[a] | 0,7[a] |
| Estuaire | | 0,5 | 0,3 | 0,2 | 0,2[a] | 0,2[a] |
| Esquiman | 3,2 | 2,4 | 3,0 | 2,1 | 2,2[a] | 0,5[b] |

[a]préliminaire
[b]statistiques incomplètes

## Crevette : Nouvelle-Ecosse (4VWX)

L'exploitation de la crevette sur le plateau Scotian est concentrée dans les fosses de Canso, Louisbourg et Misaine, au large du Cap Breton. La pêche a commencé en 1977 et les débarquements ont atteint leur maximum en 1980 avec environ 1 000 t. Le nombre de permis a augmenté en 1983 et un effort accru devrait entraîner un plus grand nombre de prises. Le stock demeure toutefois sous-exploité : on estime son potentiel à environ 5 000 t par année.

Les taux de capture des navires de recherche étaient plus élevés en 1983, ce qui indique une amélioration du recrutement.

À cause du très faible effort déployé jusqu'à maintenant et aussi de la variation du nombre de permis, il n'est pas possible de prévoir le volume des prises pour cette espèce.

Prises - 1979 à 1984 (sous-zones 4VWX de l'OPANO)

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises (milliers de t) | 0,8 | 1,0 | 0,5 | 0,6 | 1,0[a] |

[a]préliminaire

## Crevette : baie d'Ungava, est du détroit d'Hudson et île Baffin

Des relevés scientifiques et quelques relevés d'exploration ont indiqué la présence de concentrations exploitables de crevettes nordiques (Pandalus montagui) dans le détroit d'Hudson, à l'ouest de l'île Résolution. Un TPA de 750 t

a été proposé pour 1983. On a proposé pour une région moins productive de la baie d'Ungava un TPA préventif de 100 t et un autre TPA préventif de 100 t pour toutes les autres régions inexplorées. Il n'a pas été possible de déterminer les niveaux d'exploitation qui pourraient être soutenus.

L'île Baffin (sous-zone 0), à l'ouest des grandes pêches internationales du nord (sous-zones 0+1), présente un faible potentiel exploitable; la raison principale en est le faible taux de capture plutôt que le volume de la biomasse.

Crevette - détroit de Davis

Dans la zone de pêche internationale le long de la côte du Groenland, un TPA de 29 500 t a été recommandé pour 1983 et 1984. Puisque l'on évalue à 17 % la quantité de crevettes dans la zone canadienne, la part du Canada a été fixée à 5 000 t. On peut s'attendre à ce qu'à court terme, des parts semblables soient établies, avec des prises pouvant varier entre 2 500 et 5 000 t selon la répartition de l'effort de pêche. Les prises nominales et les TPA des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA - Canada (milliers de t) | 2,0 | 2,5 | 5,0 | 5,0 | 5,0 | 5,0 |
| Prises nominales (milliers de t) | 1,7 | 2,7 | 4,5 | 2,7 | 4,0[a] | |

[a]préliminaire

Crevette - Labrador (sous-zone 2)

Le TPA, qui s'élevait à 6 650 t en 1983, a été établi à l'aide des estimations du minimum de la biomasse chalutable et des données biologiques provenant des recherches, ainsi que des données sur le rendement de la flottille. Le total comprend toutefois des zones qui n'ont jamais été très productives comme par exemple la division 2G, la division 3K et le chenal Hawke. Il est impossible de faire des prévisions à long terme, mais une diminution de la ressource dans le chenal Cartwright est devenue évidente malgré une baisse importante de l'effort de pêche. Malgré l'incertitude quant au recrutement et au maintien des captures, les prises devraient continuer de se maintenir à court terme entre 2 000 et 4 000 t selon la répartition de l'effort

(par exemple, entre le Labrador et le détroit de Davis). La plus grande partie des prises sera effectuée dans le chenal Hopedale. Les TPA et les prises nominales des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | 6,7 | 6,65 | 6,65 | 6,65 | 6,65 | 5,05 |
| Prises (milliers de t) | 3,7 | 4,1 | 3,6 | 1,9 | 1,1[a] | 3,2[a] |

[a]préliminaire

Crabe des neiges

Entre 1975 et 1983, les débarquements de crabe des neiges sur la côte Atlantique du Canada se sont au moins multipliés par sept et ont atteint un sommet en 1982. Cette tendance à la hausse est le résultat de divers facteurs, notamment d'un bon recrutement, d'un accroissement de l'effort de pêche et de l'exploitation de nouvelles pêches. La plupart des concentrations de crabe des neiges d'importance commerciale sont maintenant exploitées aux niveaux cibles et même au-delà. A moyen terme, les débarquements ne devraient guère augmenter, mais pourraient varier selon les conditions naturelles de recrutement.

Crabe des neiges - estuaire et Côte-Nord

L'exploitation du crabe dans l'estuaire et sur la Côte-Nord a connu trois phases distinctes. A la fin des années 1960, quelques bateaux hauturiers de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick ont débarqué jusqu'à 1 100 t dans la région de Port-Cartier. De 1971 à 1977, les hauturiers délaissèrent la Côte-Nord et les débarquements chutèrent. Depuis 1978, on assiste à une augmentation graduelle de l'effort de pêche, de même qu'à une augmentation des débarquements.

| Année | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Débarquements (milliers de t) | 0,2 | 0,6 | 1,6 | 1,8 | 3,0 | 3,8 | 4,9[a] |

[a]préliminaire

La stratégie de gestion adoptée au cours des dernières années a permis de développer et de répartir l'effort de pêche sur tout le territoire. Cette pêche étant encore jeune, il est trop tôt pour déterminer si ces stocks pourront soutenir les niveaux de débarquements atteints en 1984.

## Crabe des neiges : sud-ouest du Golfe (4T)

Cette pêche a commencé en 1966 et les prises ont rapidement augmenté pour atteindre 7 600 t, en 1969, et fluctuer ensuite entre 4 600 t et 7 600 t jusqu'en 1977, année où elles se sont élevées à 9 500 t. En 1979 et 1980, les débarquements se sont situés à environ 15 000 t, grâce à un effort de pêche et à un taux de prises supérieurs. Les prises nominales des dernières années sont les suivantes :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Prises nominales (milliers de t) | 16 | 15 | 20 | 28 | 24 | 26[a] |

[a]préliminaire

Depuis 1978, la tendance à la hausse des débarquements de crabe des neiges dans la région sud-ouest du Golfe traduit une intensification du véritable effort de pêche et une augmentation apparente du rendement par casier. Jusqu'en 1982, la période de recrutement de ce stock a été excellente. Le nombre de crabes a augmenté et leur taille moyenne a diminué. Il semble que depuis 1982, le nombre de nouvelles recrues ait diminué, de même que le rendement véritable (PUE). Si le taux d'exploitation continue d'être très élevé, les débarquements varieront en fonction du recrutement.

## Crabe des neiges : côte ouest de l'île du Cap-Breton (zones de pêche 1 et 7)

La gestion du crabe des neiges dans la zone 1 est fondée sur des observations qui indiquent que la production est relativement stable pour ce stock. De meilleures données et de meilleures méthodes d'évaluation ont indiqué que le niveau réel de l'effort de pêche était en 1983 moins que celui prévu et le TPA fut alors augmenté à 1 400 t pour 1984. Si le stock demeure stable, nous pouvons nous attendre à des débarquements soutenus de 1 400 t par année. Les récents TPA et prises nominales sont :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers de t) | | | | | | |
| Zone 1 | 1,4 | 0,8 | 1,0[a] | 1,0 | 1,0 | 1,4[c] |
| Prises nominales (milliers de t) | | | | | | |
| Zone 1 | 1,4 | 1,1 | 0,8 | 1,0[b] | 1,0[b] | 1,4[c] |
| Zone 7 | 0,2 | 0,5 | 0,5 | 0,8 | 0,8 | 0,7[c] |

[a] ramené à 699 t pendant la saison de pêche
[b] des prises d'environ 300 t ne sont pas incluses dans les statistiques et doivent être ajoutées à ces données.
[c] préliminaire.

La pêche, dans la zone 7, a commencé sur une base exploratoire en 1979. La pêche s'effectue juste au sud de la limite entre les zones 1 et 7. Il semble donc que les pêcheurs des zones 1 et 7 partagent le même stock. Des analyses récentes indiquent un taux d'exploitation de 45% dans cette zone où les prises annuelles ont été stables. Les niveaux des prises ne devraient pas dépasser beaucoup les niveaux actuels dans un proche avenir.

## Crabe des neiges : côte atlantique de l'île du Cap-Breton (zones 2-6)

Cette exploitation est fondée sur une ressource dont la productivité est faible et sporadique, difficile à gérer à l'aide de TPA. La biomasse vierge accumulée a presque toute été prélevée et les pêcheurs capturent tout ce que le faible recrutement produit chaque année. Depuis 1980, les prises s'élèvent en moyenne à 400 t par année. On s'attend à ce que le niveau des prises demeure bas au cours des prochaines années.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Prises (milliers de t) | 1,6 | 0,8 | 0,2 | 0,6 | 0,3 | 0,1[a] |

[a] préliminaire

## Crabe des neiges : est de Terre-Neuve et Labrador

Cette pêche a commencé en 1968 et s'est développée à un rythme modéré jusqu'en 1978. Depuis, à cause d'une demande accrue, les débarquements ont augmenté chaque année pour

atteindre un volume maximal en 1981 et 1982 d'environ 13 000 à 14 000 t par année.

prises (milliers de t)

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Secteur sud | 10,3 | 8,8 | 13,0 | 10,7 | 6,2 | 3,8[a] |
| Secteur nord | 0,8 | 0,6 | 1,2 | 2,5 | 4,9 | 4,6[a] |
| Total | 11,1 | 9,4 | 14,2 | 13,2 | 11,2 | 8,4[a] |

[a]préliminaire

Bien que cette augmentation des prises fut réalisée grâce à une augmentation de la capacité de capture et de transformation de l'industrie, elle est aussi directement liée à la découverte et à l'exploitation de nouvelles populations de crabes dans la zone située entre 60 et 100 milles marins de la presqu'île Avalon. Il est à souligner que ces nouveaux lieux de pêche n'ont été exploités que lorsque les prises ont été tellement peu abondantes dans la zone de pêche habituelle que l'exploitation n'était plus rentable.

Des études exploratoires ont localisé des populations importantes de crabes des neiges dans des zones qui n'avaient pas été exploitées auparavant dans la partie nord-est de la province. En 1983, on a donc émis neuf permis de pêche au crabe des neiges pour ces zones. Terre-Neuve compte maintenant plus de 60 navires participant à la pêche du crabe.

Depuis 1979, les évaluations de presque toutes les zones de pêche commerciale montrent que le taux d'exploitation des zones de pêche traditionnelles est passé de 40 à 50 % à plus de 70 % dans beaucoup de régions et à 80 % dans la baie Bonavista. Ces taux d'exploitation élevés ont entraîné des taux de capture tellement faibles dans les zones comme les baies Bonavista et Conception que les pêcheurs ont été obligés de se déplacer vers d'autres zones. La surexploitation de ces zones a également entraîné une incidence élevée de crabes à carapace molle (animaux qui ont mué récemment) dans les pêches pendant une partie inhabituellement longue de la saison de pêche.

Bien que la zone de pêche ait continué à s'étendre pendant la saison de 1983, les taux de capture ont baissé dans les zones fortement exploitées, dans les zones de pêche habituelles et dans les nouvelles zones, qui n'avaient été soumises qu'à une exploitation modérée. Les raisons de cette chute des CPU ne sont pas évidentes. Toutefois, la température de l'eau dans les zones de pêche commerciale était assez basse et les pêcheurs ont signalé la présence d'un grand nombre de

capelans morts (-1,5°C) dans le fond, ce qui peut avoir modifié les possibilités de prise de crabes des neiges dans ces zones. Les débarquements de crabe pour 1983 se sont limités à 11 000 t.

Puisque cette pêche est encore en phase d'expansion, il est difficile d'essayer de prévoir la viabilité à long terme de cette exploitation. Il faut reconnaître toutefois que dans les zones où un taux d'exploitation élevé a été maintenu, la pêche commerciale a été marquée par des taux de capture réduits et par des problèmes de qualité. Cette pêche est caractérisée par des bateaux qui exploitent des populations localisées de crabes, et qui se déplacent vers d'autres régions lorsque les taux de capture baissent. La viabilité de cette exploitation dépend beaucoup de la mobilité de la flottille et de la capacité des populations de crabes fortement exploitées de se rétablir. En admettant que 1984 fut une année exceptionnellement mauvaise pour les débarquements, les prises devraient être comprises entre 8 000 et 15 000 t par année.

## Autres crabes

L'exploitation du crabe commun (Cancer irroratus) s'est maintenue à un bas niveau, soit environ 200 t en 1983 (elle était surtout constituée par des prises accidentelles lors de la pêche au homard). La plupart des débarquements proviennent du détroit de Northumberland, bien qu'un petit nombre de prises proviennent du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse et de la baie de Fundy. Cette ressource, même si son importance est indéterminée, devrait pouvoir supporter une expansion importante de l'effort de pêche si l'on améliore la rentabilité de l'extraction et de la commercialisation de la chair.

La mise sur pied d'une pêche expérimentale du crabe nordique (Cancer borealis) au sud et au sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse en 1983, a donné lieu à des débarquements d'environ 100 t. Les prises antérieures, en grande partie accessoires de la pêche du homard, étaient peu nombreuses et sporadiques, faute d'une commercialisation bien organisée. Le développement d'une pêche soutenue de cette ressource sous-exploitée semble dépendre surtout de l'amélioration des possibilités de transformation. La zone sud du plateau Scotian n'a fait l'objet d'aucune évaluation du rendement possible pour ce crabe.

Les études effectuées en 1980 et 1981 sur le crabe rouge (Geryon quinquedens) et portant sur une superficie de 5 500 km$^2$ entre 200 m et 800 m de profondeur, du chenal de Fundy jusqu'au Gully, ont indiqué que la biomasse totale pouvant être prise au casier était de 3 500 t. En supposant que l'on exploite

uniquement le crabe ayant une carapace de plus de 115 mm, environ 30% de cette biomasse serait exclue. Nous ne disposons d'aucune évaluation sûre du rendement soutenu de cette ressource, mais au départ, cette valeur ne devrait pas être supérieure à 10 %. Une exploitation commerciale expérimentale du crabe rouge sur le plateau Scotian a été faite en 1983.

## Pétoncle géant

Les débarquements des pêcheurs canadiens, en 1983, ont continué à baisser à partir du niveau déjà bas de 1982. Le total des débarquements a baissé d'environ 25% à partir de 1982, et d'environ 50% par rapport à 1981. Une baisse des prises de pétoncles sur le banc Georges est la principale cause de ces baisses, les prises effectuées sur ce banc étant inférieures de 60% à celles de 1981. L'industrie est viable jusqu'à maintenant à cause d'une augmentation du prix du marché (environ le double de celui de l'année dernière) et des prises accessoires de zones de production secondaires comme le plateau Scotian et le banc de Saint-Pierre.

Les perspectives pour le début de 1985 ne sont pas encourageantes; on prévoit de nouvelles baisses de production pour le banc Georges. Si les perspectives semblent mauvaises, c'est que la ressource revient à l'heure actuelle à un niveau de recrutement plus normal. Ce phénomène fait suite à plusieurs années de prises abondantes découlant premièrement d'une classe annuelle très abondante en 1972 et deuxièmement, des classes de 1977 et 1978 supérieures à la moyenne. En plus de ceci, les niveaux d'effort élevés pour cette pêche, par suite des prises abondantes, ont entraîné une baisse de la population jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une classe d'âge pour maintenir les prises. En outre, ce problème a été rendu plus aigu par l'élimination des contrôles du compte de chairs à la fin des années 1981 et au début de 1982, face à l'effort non limité des pêcheurs américains. De plus, la prise de petits pétoncles n'aide pas à maintenir l'exploitation pendant une période de recrutement moyen ou inférieur à la moyenne comme de 1983 à 1985. La nouvelle classe d'âge qui sera recrutée à la fin de 1985 semble cependant être un peu plus forte que les classes recrutées au cours des dernières années.

On peut s'attendre à ce que les zones secondaires ne remplacent qu'une partie de la baisse globale des prises du banc

Georges. Finalement, rien ne nous permet de prévoir des augmentations de prix comme l'année dernière.

Pétoncle géant : banc Georges (5Ze)

Les débarquements des pêcheurs canadiens ont continué à baisser après une augmentation de courte durée en 1981 (1979 : 9 207 t de chair; 1980 : 5 221 t; 1981 : 8 013 t; 1982 : 4 306 t 1983: 2 751 t). Plus d'une décennie de taux de mortalité par pêche élevés a décimé le stock de pétoncles de la Div. 5Ze. De tels niveaux d'effort de pêche rend la pêche de plus en plus dépendante du recrutement annuel. Le recrutement a été bon depuis 1977, mais pas suffisamment élevé pour soutenir les niveaux d'effort élevés déployés au cours des dernières années. Les relevés scientifiques indiquaient un recrutement inférieur à la moyenne pour 1984. On prévoit à long terme une baisse continue des débarquements, mais le taux de chute des captures sera réduit dans un proche avenir. Les débarquements des dernières années s'établissent comme suit :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises (milliers de t de chair) | 15,6 | 10,7 | 16,5 | 10,4 | 6,3[a] |

[a]préliminaire

Pétoncle géant : baie de Fundy et sud-ouest du plateau Scotian (4X)

Depuis 1980, les débarquements se sont maintenus au-dessus des niveaux antérieurs dans les régions côtières et hauturières. Cette augmentation des prises s'explique par le recrutement supérieur à la moyenne des classes de 1973-1974. Les débarquements devraient baisser par suite de l'épuisement de ces classes.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises (milliers de t de chair) | 1,0 | 2,3 | 2,1 | 2,1 | 1,5[a] |

[a]préliminaire

Pétoncle géant : est du plateau Scotian (4VW)

Des taux de capture réduits sur le Banc Georges ont entraîné l'exploitation de bancs de pétoncles qui n'avaient pas

été exploités depuis 10 ans. Nous possédons très peu de données sur le profil de rendement des concentrations de l'est du plateau Scotian.

Pétoncle géant : sud-ouest du Nouveau-Brunswick - Grand-Manan

En 1983, les débarquements s'élevaient à 338 t. L'abondance des pétoncles y est cyclique. On prévoit de bons débarquements jusqu'à ce que les classes annuelles courantes, qui sont excellentes, soient épuisées. A moins que l'on trouve d'autres bancs inconnus, les débarquements devraient baisser d'ici 1984. Nous ne disposons pas de données sur le rendement soutenu estimé pour ce stock. Les prises récentes se détaillent comme suit :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises (t de chair) | 30,1 | 164,0 | 561,5 | 294,0 | 338.0[a] |

[a]préliminaire

Pétoncle géant : sud du Golfe (4T)

Le niveau des derniers débarquements de pétoncle était relativement bas (211 t en 1980, 355 t en 1981, 266 t en 1982 et 333 t en 1983), sans indications de recrutement supérieur à la moyenne dans la plupart des régions. Les données préliminaires de 1984 indiquent des débarquements de 220 t pour cette zone. Au cours des dernières années, le recrutement a été très faible dans les zones fortement exploitées comme la partie est de l'arrondissement 8 de pêche du homard. On ne connaît pas le mode de recrutement dans le détroit de Northumberland et de la région voisine, et à l'heure actuelle, il est impossible de dire si les stocks se renouvellent d'eux-mêmes ou dépendent d'un stock de reproducteurs d'autres zones pour le recrutement. En ce qui concerne les arrondissements de pêche du homard 8 et 7b1, les perspectives à long terme ne sont pas tellement encourageantes à cause d'un recrutement irrégulier et d'une forte pression de pêche. L'arrondissement de pêche du homard 7c, bien qu'il ne comporte pas une ressource exceptionnelle, semble avoir un recrutement régulier assurant le renouvellement normal du stock et des niveaux d'exploitation stables si l'effort de pêche se maintient à son niveau actuel.

## Pétoncle géant : Terre-Neuve (3Ps)

Les gisements hauturiers du banc de Saint-Pierre sont exploités exclusivement par des bateaux des Maritimes qui viennent pêcher de façon intermittente et opportuniste pour équilibrer la diminution des prises ailleurs sur le littoral atlantique. En 1982, un détournement sans précédent de l'effort vers le banc de Saint-Pierre a entraîné le prélèvement exceptionnel d'environ 700 t de chair. Une effort continu dans cette zone entraîna un prélèvement de 600 tonnes en 1983 (estimation préliminaire), avec des réductions continues à court terme. Le banc de Saint-Pierre est unique en ce sens que deux espèces de pétoncle s'y trouvent souvent ensemble dans de petites zones où les taux de capture sont bons. Dans le passé, les flottilles exploitant cette zone présentaient une préférence marquée pour les pétoncles géants mais les gros pétoncles d'Islande sont maintenant de plus en plus retenus. Leur apport relatif est fortement variable et impose des problèmes particuliers en matière de gestion par espèce. On prévoit que les prises varieront en fonction de l'effort et de l'importance du recrutement.

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|
| Prises (t de chair) | 1 | 35 | - | 700 | 600[a] |

[a]préliminaire

## Pétoncle d'Islande : détroit de Belle Isle

La pêche du pétoncle d'Islande s'est développée dans le nord-est du Golfe en 1969. Elle couvre une superficie d'environ 260 $km^2$ à l'ouest et au nord-ouest d'Anchor Point, Terre-Neuve. Au cours des six premières années de cette pêche, les débarquements annuels étaient compris entre 151 t en 1971 et 2 342 t en 1972, avec une moyenne de 844 t. En 1973, les prises étaient encore relativement élevées (1 975 t) mais les pêcheurs se sont tournés vers le chalutage des crevettes, activité qui devenait plus intéressante en termes d'abondance et de prix. Il n'y a pas eu d'exploitation active de ces pétoncles entre 1975 et 1978. L'activité a repris en 1979, avec des prises de 406 t. Les débarquements ont augmenté à 1 400 t en 1981, mais ont baissé à 315 t en 1982. En 1983 et 1984, les débarquements ont atteint 340 t et 600 t, respectivement.

De 1981 à 1984, cette pêche a connu des changements importants. Jusqu'à 1981, presque tout l'effort de pêche était concentré dans le triangle Anchor-Point/Blanc Sablon/New Ferrole Point. A partir de 1981, l'effort se redistribua progressivement vers le nord-est. L'effort de pêche dans le détroit de Belle-Isle n'a pas encore entraîné une chute appréciable du taux de capture. Toutefois, étant donné que cette exploitation est encore relativement nouvelle, il faut poursuivre l'étude des répercussions de la flottille actuelle sur le stock.

Calmar : Atlantique canadien (2-4)

Le calmar à courtes nageoires (Illex) est la principale espèce de céphalopodes pêchée à des fins commerciales dans les eaux de l'Atlantique canadien. Le calmar de l'Arctique (Gonatus), que l'on trouve habituellement dans les eaux de Terre-Neuve et du Labrador (sous-zones 2+3) et le calmar à longues nageoires (Loligo) qui vit dans les eaux du sud du plateau Scotian (sous-zone 4) constituent parfois des prises accessoires dans d'autres pêches. Ces dernières années (de 1976 à 1978), l'augmentation des prises hauturières et côtières (sous-zones 3+4) d'Illex est attribuable à l'accroissement des stocks et à l'augmentation de la pêche en réponse à la demande des marchés étrangers. Jusqu'en 1977, les prises d'Illex ont fortement varié dans la pêche côtière canadienne, variant de moins de 100 tonnes à plus de 11 300 t. Les débarquements de la pêche côtière ont beaucoup augmenté en 1977, surtout à Terre-Neuve (sous-zone 3), pour atteindre 89 000 t en 1979. Le chalutage hauturier pratiqué par les étrangers s'est considérablement développé au cours des années 1970 (principalement dans la sous-zone 4) où les prises ont atteint 30 500 t en 1976, 49 300 t en 1977 et 60 000 t en 1978.

De 1975 à 1977, on a fixé un contingent dans les sous-zones 3 et 4, le Canada bénéficiant de 10 000 t, l'U.R.S.S. de 15 000 t et les autres pays, jusqu'à 3 000 t par an. En 1978, on a fixé le TPA à 100 000 t, puis à 120 000 t en 1979 et à 150 000 t de 1980 à 1982, avec une limitation de l'effort de pêche hauturier afin d'éviter la surexploitation en cas de réduction de l'abondance.

Dans la sous-zone 4, les prises ont passé de 71 279 t en 1979 à 1 635 t (total international et local) en 1982. Les tendances actuelles montrent qu'en 1984, les prises devraient rester faibles.

Depuis 1979, le niveau côtier annuel de calmar à Terre-Neuve (SA3) a baissé régulièrement, comme le montre la baisse marquée des prises. Les TPA pour les sous-zones 2 à 4 et les prises nominales des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Sous-zones 3 et 4 | | | | | |
| TPA (milliers de t) | 120 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 | 150 |
| | | Sous-zone 3 | | | | | |
| Prises nominales (milliers de t) | 160 | 67,9 | 31,6 | 12,5 | 0,0[a] | | |

[a]non disponible à ce moment

Les grandes variations de la disponibilité annuelle de cette ressource sont probablement liées au court cycle vital du calmar à courtes nageoires (à peu près un an) et donc, à la dépendance de cette pêche d'une seule classe annuelle. Ces variations semblent ne pas être cycliques et peuvent être liées aux variations de la taille réelle de la population ou du mode de distribution par rapport aux conditions environnementales. On ne peut donc pas prévoir les perspectives de cette ressource pour les années futures. D'après les tendances antérieures, un niveau très faible s'observe souvent plusieurs années consécutives. Toutefois, un bas niveau peut aussi être suivi par une année de forte abondance.

## Huîtres

Au Nouveau-Brunswick, il y a eu 378 t d'huîtres débarquées en 1982. La baie de Caraquet est la principale zone de production d'huîtres de la province. Une augmentation des populations d'huîtres associée à une activité accrue du secteur des concessions privées devrait entraîner une augmentation régulière des débarquements qui pourraient être supérieurs à 800 t en 1990.

En Nouvelle-Écosse, la côte du détroit de Northumberland produit de 20 à 30 t d'huîtres par année. Les activités de production sont limitées par une pénurie de naissain et on ne prévoit pas d'augmentations importantes des débarquements d'ici 1990.

Avec des débarquements de 1 100 t par année, l'Île-du-Prince-Édouard est le principal producteur d'huîtres de l'Atlantique canadien. En 1982, la diminution des débarquements à 900 t environ semble être principalement attribuable à une variation de l'effort de pêche. En général, les populations

d'huîtres semblent être à la hausse même si le naissain d'automne de 1983 était très peu abondant. On prévoit que les débarquements augmenteront régulièrement jusqu'en 1990 par suite d'une augmentation de l'effort de pêche.

En Nouvelle-Ecosse, la production d'huîtres indigènes à partir de stocks sauvages est limitée à l'île du Cap-Breton. On ne prévoit aucune augmentation pour les prochaines années. Au cours des dernières années, les débarquements d'huîtres y ont été les suivants :

| Années | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Prises (t) | 32 | 56 | 71 | 77 | 41 | 41 | 41[a] |

*évaluation fondée sur les tendances des prises.

Coques

En Nouvelle-Ecosse, en 1983, les débarquements signalés de myes s'élevaient à 2 015 t, comparativement à 1 300 t en 1973. De 1972 à 1979, les débarquements étaient compris entre 900 t et 1 500 t. En 1980 et 1981, la production était respectivement de 2 141 t et de 2 145 t. L'augmentation relevée au cours des dernières années était attribuable à une pression de pêche accrue et à une augmentation de la valeur marchande. Au cours des prochaines années, la production se stabilisera entre 2 000 t et 3 000 t par année.

De 1974 à 1981, la production annuelle de myes au Nouveau-Brunswick était comprise entre 177 t et 458 t. En 1982, les débarquements ont atteint 942 t et 1 062 t en 1983.

Les prises totales pour toutes les espèces pêchées sur la côte atlantique apparaissent comme suit:

| Année | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Prises (milliers de t) | 3,9 | 3,7 | 4,3 | 4,7 | 6,2 | 4,9 |

Autres mollusques côtiers :

L'aquiculture de la moule bleue au cours des dernières années devrait entraîner une augmentation de la production. En 1982, les débarquements de moules cultivées n'ont été que de 9 t; il est possible que les débarquements atteignent de 30 t à 40 t

par année d'ici 1985. L'augmentation de la production de naissain d'huîtres communes d'Europe par les écloseries et leur disponibilité continue pour les producteurs entraîneront la production commerciale d'huîtres cultivées d'ici 1985. De 1985 à 1987, il est probable que la production annuelle d'huîtres communes d'Europe soit de l'ordre de 5 t à 10 t.

## VEGETAUX MARINS

### Mousse d'Irlande

Entre 1974 et 1983, la récolte annuelle moyenne de mousse d'Irlande (Chondrus crispus) [excluant Furcellaria et Gigartina] dans les Maritimes atteignait 18 358 t (poids humide). Le gros de cette production était soit récolté au râteau à main (sud-ouest de la Nouvelle-Écosse - district 12 de collecte des plantes marines) soit par râtelage mécanique à l'aide de bateaux côtiers (sud du Golfe - districts 1, 2, 6, 7, 8, 9). Depuis 1974, les districts 1 et 12 ont produit 69 % du total de la récolte annuelle des Maritimes. Dans ces deux districts, le total des débarquements annuels était compris entre 23 000 t (1974), et 11 762 t (1981) (poids humide). La baisse marquée notée depuis 1979 était due à une chute de 60 % des débarquements du district 12 par rapport à la moyenne d'avant 1979. Bien qu'on ait lieu de croire à une baisse du volume du stock exploitable depuis 1978, cette baisse des débarquements peut s'expliquer par une ressource moins accessible à cause d'un moins grand nombre de marées très basses pendant le jour et à un niveau d'effort plus faible. D'autres pêches, en particulier la pêche au hareng à l'aide de filets maillants, continuaient d'attirer plus de récolteurs de mousse d'Irlande, dont le prix n'a pas augmenté depuis 1978. En 1982, les débarquements du district 12 sont tombés à 4 330 t (poids humide) mais ont augmenté à 5 623 t en 1983.

En 1982 et 1983, les débarquements dans le district 1 ont atteint 7 800 t et 8 924 t, respectivement, par rapport à 6 145 t en 1981. Ces niveaux s'approchent de la moyenne des débarquements calculée entre 1975 et 1980. Depuis 1980, les débarquements dans d'autres districts du Golfe sont stables, à l'exception du district 4 où il y a eu une baisse de 2 000 t. Le niveau d'effort dans le district 1 continue d'être plus grand que l'effort optimal nécessaire au maintien des stocks.

Etant donné la stabilité actuelle des prix de Chondrus, l'industrie ne peut pas concurrencer directement les plantes d'Asie et la demande de Chondrus en provenance de la côte atlantique canadienne ne dépend que de sa carraghénine qui demeure d'un type particulier. Les perspectives sont faibles à moins qu'un nouveau marché ou une nouvelle approche de commercialisation s'ouvre à cette industrie.

Débarquements - 1978 à 1984

| Année | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Golfe (Île-du-Prince-Edouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse) : | | | | | | | |
| Débarquements (milliers de t - poids humide) | 18 | 20 | 18 | 16 | 16 | 17[a] | 17[a] |
| Sud-ouest N.-E. | | | | | | | |
| Débarquements (milliers de t - poids humide) | 11 | 8 | 6 | 6 | 4 | 6[a] | 6[a] |
| TOTAL (milliers de t - poids humide) | 29 | 28 | 24 | 22 | 20 | 23[a] | 23[a] |

*Evaluation fondée sur les tendances des prises.

## Ascophylle et laminaires

Dans le district 12, la récolte d'ascophylle (Ascophylum nodosum) a été de 20 à 30 % inférieure aux moyennes annuelles relevées depuis 1979. On s'attend à ce que la stabilité résultant de la vente de la société transformatrice permette aux débarquements de revenir à leur niveau normal et peut-être d'atteindre 10 000 t (poids humide).

Les laminaires (Laminaria longicruris) sont des algues sous-utilisées qui ont un potentiel d'utilisation dans les aliments et des marchés d'extraction du phycocolloïde. On estime qu'il est possible de maintenir une récolte minimum de 10 000 t par année dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

## Furcellaria

Cette algue (Furcellaria lumbricalis) est récoltée dans le district 4, en même temps que la mousse d'Irlande sur les plages après les tempêtes, et ces deux algues sont vendues ensemble. La récolte annuelle moyenne a diminué d'un facteur de deux depuis le début des années 1970. En 1982, la seule compagnie qui achetait ces deux algues a fermé. Toutefois, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard continue d'acheter et d'entreposer ce mélange d'algues.

## Goémon comestible

Cette algue rouge (Palmaria palmata) est cueillie à la main à divers endroits de la baie de Fundy, mais plus de 75 % de la récolte provient de Grand Manan. Le volume annuel récolté atteint environ 100 t (poids sec) et se maintient à ce niveau.

## MAMMIFERES MARINS

### Phoque du Groenland

En 1983 et 1984, le quota pour la chasse aux phoques du Groenland a été fixé à 175 000 animaux pour le golfe du Saint-Laurent et le "Front" (nord-est de Terre-Neuve). Toutefois, les prises dans ces zones ont été bien inférieures au nombre alloué à cause des mauvaises conditions du marché et faute de chasse aux blanchons en haute mer. Compte tenu de la baisse du total des prises (Groenland et Arctique canadien compris) en 1983, on prévoit que la population augmentera. Le TPA tenait compte de 11 000 phoques alloués aux "chasseurs du Nord". A l'heure actuelle, la population de phoques du Groenland dans le nord-ouest de l'Atlantique dépasse probablement les 2 millions. Voici les TPA et les prises nominales des dernières années :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers) | 180 | 180 | 183 | 186[a] | 186[a] | 186[a] |
| Prises (milliers) | 174[b] | 187[b] | 205[a] | 169[a] | 56[a] | 30[a] |

[a]Groenland exclu
[b]incluant une estimation provisoire pour le Groenland

### Phoque à capuchon

Le TPA était fixé à 12 000 animaux pour la région du "Front" en 1983 (9 000 pour les gros navires canadiens et norvégiens et 3 000 pour les chasseurs côtiers de Terre-Neuve) et à 2 340 en 1984. A cause des mauvaises conditions du marché en Europe, les gros navires n'ont pas participé à la chasse traditionnelle aux blanchons ou aux jeunes phoques à capuchon en 1983 et 1984. L'état de la population de phoques à capuchon est mal défini. Les prises effectuées dernièrement au large de Terre-Neuve comprennent surtout des jeunes (la capture de femelles adultes est limitée à 5 % des prises quotidiennes) alors que les prises ne sont pas réglementées pour les habitants du Groenland et s'élèvent à environ 5 000 animaux (en grande partie des adultes) par année. Les résultats des recherches pour déterminer l'état de la population de phoques à capuchon au large de Terre-Neuve, le rapport de ce stock avec les phoques qui mettent bas dans le détroit de Davis et les effets des prises sur le Front et au Groenland sont attendus en janvier 1985. Les TPA et les prises des dernières années sont les suivants :

| Année | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| TPA (milliers) | 15,0 | 15,0 | 15,0 | 15,0 | 12,0 | 2,34 |
| Prises (milliers) | 15,1 | 13,0 | 13,7 | 10,0 | 0,13 | 0,23 |

## Cétacés

Plusieurs espèces de cétacés se retrouvent au large de la côte atlantique du Canada. La chasse à la baleine a été sporadique dans le passé, le Canada ayant cessé ses activités en 1972 avec la fermeture des usines de transformation de Blandford (Nouvelle-Ecosse) et de Dildo et Williamsport (Terre-Neuve). La principale espèce chassée était le rorqual commun, et les autres espèces exploitées étaient le rorqual boréal, le petit rorqual et le cachalot, ainsi que le globicéphale noir au large de Terre-Neuve. Depuis 1972, la chasse commerciale à la baleine est interdite dans les eaux canadiennes.

Le tourisme doit être considéré comme une source de revenus provenant de ces animaux. L'observation des cétacés est déjà très en vogue à Terre-Neuve, dans l'estuaire et le long de la côte nord du golfe du Saint-Laurent, ainsi que dans la baie de Fundy.

## Annexe I - Définition des termes

| | |
|---|---|
| RMS | Le rendement maximal soutenu d'un stock est le niveau annuel le plus élevé (en poids) des prises réalisables sur un stock, d'une année à l'autre, tout en permettant de maintenir la taille de la population. |
| $F_{max}$ | Taux de mortalité par pêche, pour une méthode de pêche donnée, qui porte à son maximum la production (en poids) pouvant être tirée d'une classe annuelle sur l'ensemble de sa durée de vie. |
| $F_{0.1}$ | Taux de mortalité par pêche, pour une méthode de pêche donnée, où l'augmentation des prises suite à une faible augmentation de mortalité par pêche est marginale et équivaut à 1/10 de l'augmentation des prises qui serait enregistrée si cette même augmentation de la mortalité par pêche était appliquée au stock non pêché. |
| $2/3\ F_{rms}$ | Mortalité par pêche enregistrée lorsque les 2/3 de l'effort produisant le rendement maximal soutenu est appliqué au stock. L'expression $2/3\ F_{rms}$ est utilisée pour déterminer le TPA lorsque les prises et l'effort sont les seules données disponibles sur l'exploitation. Cette mesure s'approche de la valeur $F_{0.1}$. |
| ROS | Le rendement optimal soutenu désigne les prises annuelles (en poids) réalisables pour un stock, d'une année à l'autre, tout en permettant de maintenir la taille du stock et d'en tirer le maximum d'avantages socio-économiques. Cette notion inclut des considérations tant économiques et sociales que biologiques. Le ROS varie en fonction des espèces, ainsi qu'en fonction de la période et des régions où se trouve une espèce donnée. |
| TPA | Le total des prises admissibles désigne le total des prises permises pour un stock au cours d'une année particulière. |
| Contingent | Portion du TPA faisant l'objet d'une réglementation. À distinguer des prises admissibles ou des prises estimatives. |
| Prises nominales | Total des prises qui ont été déclarées. Ceci n'inclut pas les prises qui ont été rejetées sans être déclarées ni les jeunes poissons non identifiés servant à faire de la farine de poisson. |
| Rendement soutenu | Maximum des prises pouvant être tirées d'une population donnée en maintenant son niveau actuel à long terme. |

| | |
|---|---|
| Production de remplacement. | Le maximum des prises qu'il est possible d'exploiter au cours d'une année donnée, si l'on veut que la population reste à la fin de l'année au même niveau qu'au début de l'année. Dans une population qui montre une prédominance d'animaux jeunes (comme dans le cas du phoque du Groenland), la production de remplacement est inférieure à la production équilibrée. Les deux valeurs sont identiques dans une population en équilibre. |

TABLEAU 1 - PRISES TOTALES ET PRISES CANADIENNES SUR LES ESPÈCES TRADITIONNELLES DE POISSONS DE FOND, DE 1970 A 1983, AINSI QUE TPA POUR 1984 ET 1985 ET TPA PROJETES POUR 1986 DANS LES SOUS-ZONES 2,3, ET 4 DE L'OPANO.

| | 1970 PRISES | | | 1972 PRISES | | | 1974 PRISES | | | 1975 PRISES | | | 1976 PRISES | | | 1977 PRISES | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ESPECES | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % |
| Morue | 1 007 | 260 | 26 | 896 | 216 | 24 | 708 | 156 | 22 | 557 | 152 | 27 | 461 | 190 | 41 | 393 | 233 | 59 |
| Sébaste | 204 | 107 | 52 | 264 | 108 | 41 | 219 | 87 | 40 | 196 | 103 | 53 | 154 | 89 | 58 | 113 | 67 | 59 |
| Aiglefin | 35 | 25 | 71 | 22 | 17 | 74 | 18 | 14 | 78 | 22 | 18 | 83 | 19 | 18 | 93 | 25 | 23 | 92 |
| Plie canadienne | 113 | 90 | 79 | 97 | 66 | 68 | 89 | 60 | 68 | 77 | 56 | 72 | 91 | 76 | 86 | | | |
| Plie grise | 39 | 17 | 44 | 43 | 19 | 46 | 38 | 16 | 42 | 32 | 10 | 31 | 32 | 16 | 50 | | | |
| Flétan du Groenland | 38 | 12 | 42 | 31 | 10 | 32 | 29 | 7 | 24 | 31 | 9 | 31 | 27 | 11 | 43 | 150 | 125 | 83 |
| Limande à queue jaune | 31 | 24 | 79 | 41 | 28 | 68 | 26 | 18 | 70 | 25 | 20 | 80 | 11 | 11 | 95 | | | |
| Goberge (4VWX+5) | 19 | 11 | 56 | 33 | 18 | 54 | 38 | 25 | 66 | 39 | 27 | 68 | 38 | 24 | 63 | 39 | 25 | 65 |
| TOTAL | 1 486 | 546 | 37 | 1 427 | 490 | 34 | 1 165 | 384 | 33 | 978 | 394 | 40 | 834 | 437 | 52 | 721 | 474 | 66 |

| | 1978 PRISES | | | 1979 PRISES | | | 1980 PRISES | | | 1981 PRISES | | | 1982 PRISES | | | 1983 PRISES | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ESPECES | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % | TOTAL | CANADA | % |
| Morue | 390 | 282 | 72 | 523 | 358 | 68 | 493 | 419 | 84 | 528 | 437 | 83 | 584 | 491 | 84 | 583 | 512 | 89 |
| Sébaste | 110 | 73 | 66 | 130 | 81 | 62 | 100 | 49 | 49 | 116 | 72 | 62 | 114 | 66 | 58 | 104 | 58 | 56 |
| Aiglefin | 34 | 32 | 94 | 30 | 29 | 97 | 43 | 43 | 98 | 51 | 50 | 96 | 40 | 39 | 98 | 35 | 34 | 97 |
| Plie canadienne<br>Plie grise<br>Flétan du Groenland<br>Limande à queue jaune | 160 | 135 | 84 | 156 | 144 | 92 | 131 | 127 | 97 | 133 | 122 | 92 | 119 | 106 | 86 | 97 | 85,5 | 88 |
| Goberge (4VWX+5) | 46 | 27 | 59 | 48 | 31 | 65 | 55,5 | 36 | 65 | 59 | 41 | 69 | 53,3 | 38 | 72 | 47 | 33 | 70 |
| TOTAL | 740 | 549 | 74 | 887 | 643 | 73 | 829 | 675 | 81 | 887 | 722 | 81 | 910,3 | 740 | 81 | 866 | 722,5 | 83 |

Tableau 1 suite

| ESPECES | 1984 TPA TOTAL | CANADA | % | 1985 TPA TOTAL | CANADA | % | TPA 1986 | TPA 1987 | TPA 1988 | TPA 1989 | TPA 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Morue | 624 | 528 | 85 | 635 | 548 | 86 | 664 | 690 | 715 | 733 | 751 |
| Sébaste | 198,6 | 142 | 72 | 198,6 | 140 | 70 | 203 | 203 | 208 | 199 | 196 |
| Aiglefin | 35 | 35 | 100 | 30 | 23,9 | 80 | 29 | 30 | 28 | 28 | 27 |
| Plie canadienne<br>Plie grise<br>Flétan du Groenland<br>Limande à queue jaune | 208 | 189 | 91 | 199,5 | 176,5 | 88 | 206,5 | 206,5 | 207,5 | 207,5 | 207,5 |
| Goberge (4VWX+5) | 53 | 42 | 79 | 53 | 42 | 79 | 45 | 43 | 42 | 42 | 42 |
| TOTAL | 1 118,6 | 936 | 84 | 1 116,1 | 930,4 | 83 | 1 147,5 | 1 172,5 | 1 200,5 | 1 209,5 | 1 223,5 |

Les projections des TPA visent tous les stock de la côte atlantique du Canada. Elles englobent les stocks chevauchant la limite extérieure de la zone canadienne de 200 milles, ceux qui chevauchent les frontières Canada-E.U. et Canada-France, et les stocks du Bonnet flamand qui sont complètement à l'extérieur de la zone des 200 milles. Ces projections n'ont pas pour but d'évaluer le potentiel des prises par le Canada. Pour des explications additionelles, voir page 3.

Il existe de légères différences entre la somme des prises rapportées individuellement pour les espèces et les totaux globaux donnés ci-dessus parce que les prises sont arrondies et exprimées en milliers de tonnes métriques.

Tableau 2: Projections de 1986 à 1990, avec prises de 1980 à 1983 et TPA pour 1984 et 1985: sous-zones 2, 3, et 4 (milliers de tonnes)

| ESPECES | ZONE | Prises 1980 Total | Prises 1980 Canada | Prises 1981 Total | Prises 1981 Canada | Prises 1982 Total | Prises 1982 Canada | Prises 1983 Total | Prises 1983 Canada | TPA 1984 Total | TPA 1984 Canada | TPA 1985 Total | TPA 1985 Canada | TPA 1986 | TPA 1987 | TPA 1988 | TPA 1989 | TPA 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Morue | 2+3 | 255,2 | 194,5 | 266,6 | 195,9 | 321 | 248 | 326 | 267 | 358 | 286 | 373 | 307 | 402 | 411 | 423 | 438 | 457 |
| Morue (1) | 4VWX | 90 | 90 | 98 | 96 | 100 | 99 | 87 | 84 | 99 | 96,3 | 101 | 98 | 94 | 99 | 104 | 107 | 110 |
| Morue | 4RST (7) | 153 | 134 | 163 | 142 | 163 | 144 | 170 | 161 | 167 | 146,5 | 167 | 146,5 | 168 | 180 | 188 | 188 | 184 |
| Aiglefin | 4VWX | 43,7 | 43,2 | 50,8 | 50,0 | 40 | 39 | 35 | 34 | 35 | 35 | 30 | 30 | 29 | 30 | 28 | 28 | 27 |
| Sébaste | 2+3 | 71,4 | 20,9 | 77,3 | 33,4 | 71 | 24,8 | 66 | 22 | 118 | 65 | 118 | 63 | 118 | 118 | 118 | 118 | 118 |
| Sébaste | 4VWX | 14,1 | 13,1 | 19,0 | 18,0 | 16,1 | 14,4 | 13 | 12 | 30 | 27 | 30 | 27 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| Sébaste | 4RST | 14,8 | 14,8 | 20,5 | 20,4 | 26,4 | 26,4 | 25 | 24 | 50,6 | 50 | 50,6 | 50 | 55 | 55 | 60 | 51 | 48 |
| Merlu argenté | 4VWX | 44,5 | 0,1 | 41 | + | 60,2 | 0,04 | 36 | 0,3 | 80 | 1 | 100 | 1 | 70 | 70 | 70 | 70 | 70 |
| Goberge | 4VWX+5 | 55,5 | 36,0 | 59 | 41 | 53,3 | 38 | 47 | 33 | 53 | 42 | 53 | 42 | 45 | 43 | 42 | 42 | 42 |
| Plie canadienne | 2+3 | 58 | 56 | 61 | 58 | 54 | 53,4 | 43 | 39 | 72 | 68,8 | 66 | 63 | 72 | 72 | 72 | 72 | 72 |
| Plie canadienne | 4T | 9 | 9 | 8 | 8 | 7 | 7 | 6 | 6 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Plie grise | 2+3 | 3 | 2,9 | 4 | 3,6 | 7,3 | 3,4 | 6 | 3,5 | 16 | 10 | 16 | 9.5 | 16 | 16 | 16 | 16 | 16 |
| Plie grise | 4RS | 3 | 3 | 1,2 | 1,2 | 2 | 2 | 0,7 | 0,7 | 3,5 | 3,2 | 3,5 | 3,2 | 3,5 | 3,5 | 3,5 | 3.5 | 3,5 |
| Limande à queue jaune | 2+3 | 13 | 12,4 | 15 | 14,1 | 12,7 | 11,6 | 9 | 9 | 17 | 16,6 | 15 | 14,6 | 16 | 16 | 17 | 17 | 17 |
| Flétan du Groenland | 2+3 | 33 | 32 | 30 | 24 | 26 | 19 | 22 | 17 | 75 | 66,5 | 75 | 63 | 75 | 75 | 75 | 75 | 75 |
| Poissons plats | 2+3 | 107 | 103,3 | 110 | 99,7 | 100 | 87,4 | 80 | 68,5 | 180 | 161,9 | 172 | 150 | 179 | 179 | 180 | 180 | 180 |
| Poissons plats | 4VWX | 12 | 12 | 13 | 12,6 | 10 | 9,6 | 10,3 | 10,3 | 14 | 13,8 | 14 | 13,7 | 14 | 14 | 14 | 14 | 14 |
| Poissons plats | 4RST | 12 | 12 | 9,2 | 9,2 | 9 | 9 | 6,7 | 6,7 | 13,5 | 13,2 | 13,5 | 13,2 | 13,5 | 13,5 | 13,5 | 13,5 | 13,5 |

Tableau 2: suite

| ESPECES | AREA | Prises 1980 Total | 1980 Canada | Prises 1981 Total | 1981 Canada | Prises 1982 Total | 1982 Canada | Prises 1983 Total | 1983 Canada | TPA Total | 1984 Canada | TPA Total | 1985 Canad | TPA 1986 | TPA 1987 | TPA 1988 | TPA 1989 | TPA 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Grenadier de roche | 2+3 | 2 | 0 | 7 | 0 | 4 | 0 | 3,5 | 0 | 11 | 1 | 11 | 0,5 | 11 | 11 | 11 | 11 | 11 |
| Argentine | 4VWX | 2 | 0 | 0,5 | 0 | 0,4 | 0 | 0,9 | + | 10 | + | 10 | 0 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Autres poissons de fond (2) | 2+3 | 8 | 7,1 | 13,6 | 4,2 | 10,1 | 4,4 | 12 | 4,3 | 16 | 6 | 18 | 8 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 |
| Autres poissons de fond (2) | 4VWX | 12,6 | 12,4 | 12,0 | 11,6 | 14,8 | 9,8 | 20 | 12 | 30 | 15 | 40 | 25 | 50 | 50 | 50 | 50 | 50 |
| Autres poissons de fond (2) | 4RST | 14,6 | 14,3 | 16,3 | 16,3 | 10,7 | 10,7 | 15 | 11,2 | 20 | 15 | 25 | 20 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| Poissons de fond (3) | 2+3 | 443 | 326 | 475 | 333 | 506 | 365 | 488 | 362 | 675 | 594 | 687 | 523 | 729 | 718 | 718 | 766 | 784 |
| Poissons de fond (3) | 4VWX | 274 | 207 | 293 | 229 | 295 | 211 | 331 | 224 | 383 | 242 | 374 | 236 | 342 | 346 | 348 | 351 | 353 |
| Poissons de fond (3) | 4RST | 194 | 175 | 209 | 188 | 207 | 188 | 230 | 216 | 251 | 224 | 234 | 230 | 266 | 278 | 292 | 283 | 276 |
| Maquereau (6) | 3+4 | 25 | 22 | 28 | 19 | 26 | 16 | 25 | 20 | 100 | 45 | | | | | | | |
| Hareng (6) | 2+3 | 15,3 | 15,3 | 10 | 10 | 2,6 | 2,6 | 0,7 | 0,7 | 1,9 | 1,9 | | | | | | | |
| Hareng (4) | 4VWX | 113 | 113 | 92 | 92 | 89 | 89 | 87 | 87 | 83,5 | 83,5 | 94,5 | 94,5 | 98,5 | 98,5 | 101,5 | 104,5 | 104,5 |
| Hareng (8) | 4RST | 60,5 | 60,5 | 35,2 | 35,2 | 34,6 | 34,6 | 34,7 | 34,7 | 28 | 28 | 31 | 31 | 9,7 | 9,1 | 8,7 | 8,4 | 8,2 |
| Capelan (6) | 2+3 | 23,4 | 18,6 | 37 | 26,4 | 41 | 31 | 39 | 29 | 138 | 121 | 60 | | | | | | |
| Capelan | 4RST | 3,5 | 3,5 | 2,4 | 2,4 | 0,4 | 0,4 | 1 | 1 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| Morue (Total) | 2-4 | 498 | 419 | 528 | 437 | 584 | 491 | 583 | 512 | 624 | 528 | 636 | 548 | 664 | 690 | 715 | 733 | 751 |
| Aiglefin (Total) | 2-4 | 44 | 43 | 51 | 50 | 40 | 39 | 35 | 34 | 35 | 35 | 25 | 25 | 29 | 30 | 28 | 28 | 27 |
| Sébaste (Total) | 2-4 | 100 | 49 | 116 | 72 | 114 | 66 | 104 | 58 | 198,6 | 142 | 198,6 | 140 | 203 | 203 | 208 | 199 | 196 |
| Merlu argenté (Total) | 2-4 | 45 | 0,1 | 41 | 0,1 | 60,2 | 0,04 | 36 | 0,3 | 80 | 1 | 100 | 1 | 70 | 70 | 70 | 70 | 70 |
| Goberge (Total) | 2-5 | 56 | 36 | 59 | 41 | 53,3 | 38 | 47 | 33 | 53 | 42 | 50 | 42 | 45 | 43 | 42 | 42 | 42 |

Tableau 2. suite

| ESPECES | ZONE | Prises 1980 Total | 1980 Canada | Prises 1981 Total | 1981 Canada | Prises 1982 Total | 1982 Canada | Prises 1983 Total | 1983 Canada | TPA Total | 1984 Canada | TPA Total | 1985 Canada | TPA 1986 | TPA 1987 | TPA 1988 | TPA 1989 | TPA 1990 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Poissons de fond(Total) | 2-4 | 911 | 708 | 977 | 750 | 1008 | 764 | 1050 | 803 | 1310 | 1060 | 1304 | 995 | 1338 | 1343 | 1359 | 1401 | 1414 |
| Hareng (Total) (6) | 2-4 | 189 | 189 | 137 | 137 | 124 | 124 | 141 | 141 | 113,4 | 113,4 | 125,5 | 125,5 | 108 | 108 | 110 | 113 | 113 |
| Poissons (Total) (5) | 2-4 | 1152 | 941 | 1181 | 932 | 1199 | 935 | 1257 | 995 | 1691 | 1325 | 1520 | 1151 | 1476 | 1481 | 1499 | 1544 | 1557 |

(1) De 1982 à 1990, comprend prises prévues pour la morue côtière de 4X qui ne sont pas contingentées.
(2) Espèces de poissons de fond qui ne sont pas contingentées.
(3) Comprend les items 1 et 2, ci-dessus.
(4) Ces estimations ne comprennent pas les prises de petits harengs des pêches à fascines du N.B., lesquelles ne sont pas contingentées mais équivalent à une prise de 3 500 t dans 4Vn.
(5) Comprend les items 1, 2, 4 et 6.
(6) Face aux incertitudes concernant le recrutement, aucune projection n'est donnée pour le maquereau, et pour certains stocks de hareng et de capelan.
(7) La morue de 4RST comprend également les prises de Ps et Vn.
(8) Projections pour 4R seulement.

Les projections des TPA visent tous les stock de la côte atlantique du Canada. Elles englobent les stocks chevauchant la limite extérieure de la zone canadienne de 200 milles, ceux qui chevauchent les frontières Canada-E.U. et Canada-France, et les stocks du Bonnet flamand qui sont complètement à l'extérieur de la zone des 200 milles. Ces projections n'ont pas pour but d'évaluer le potential des prises par le Canada. Pour des explications additionnelles, voir page 3.

ZONE DE PÊCHE DE 200 MILLES ET LIMITES DE PÊCHE DE L'OPANO

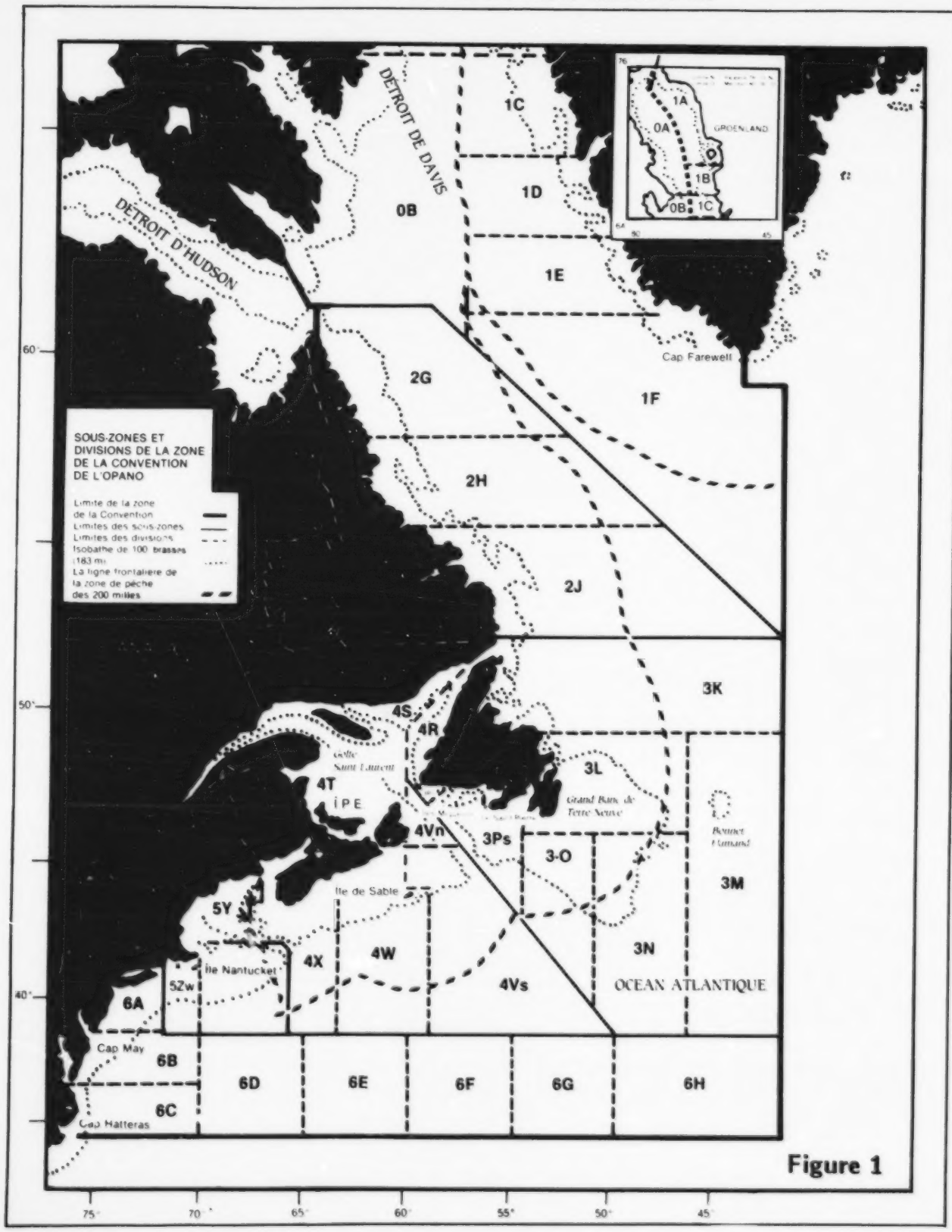


Figure 1

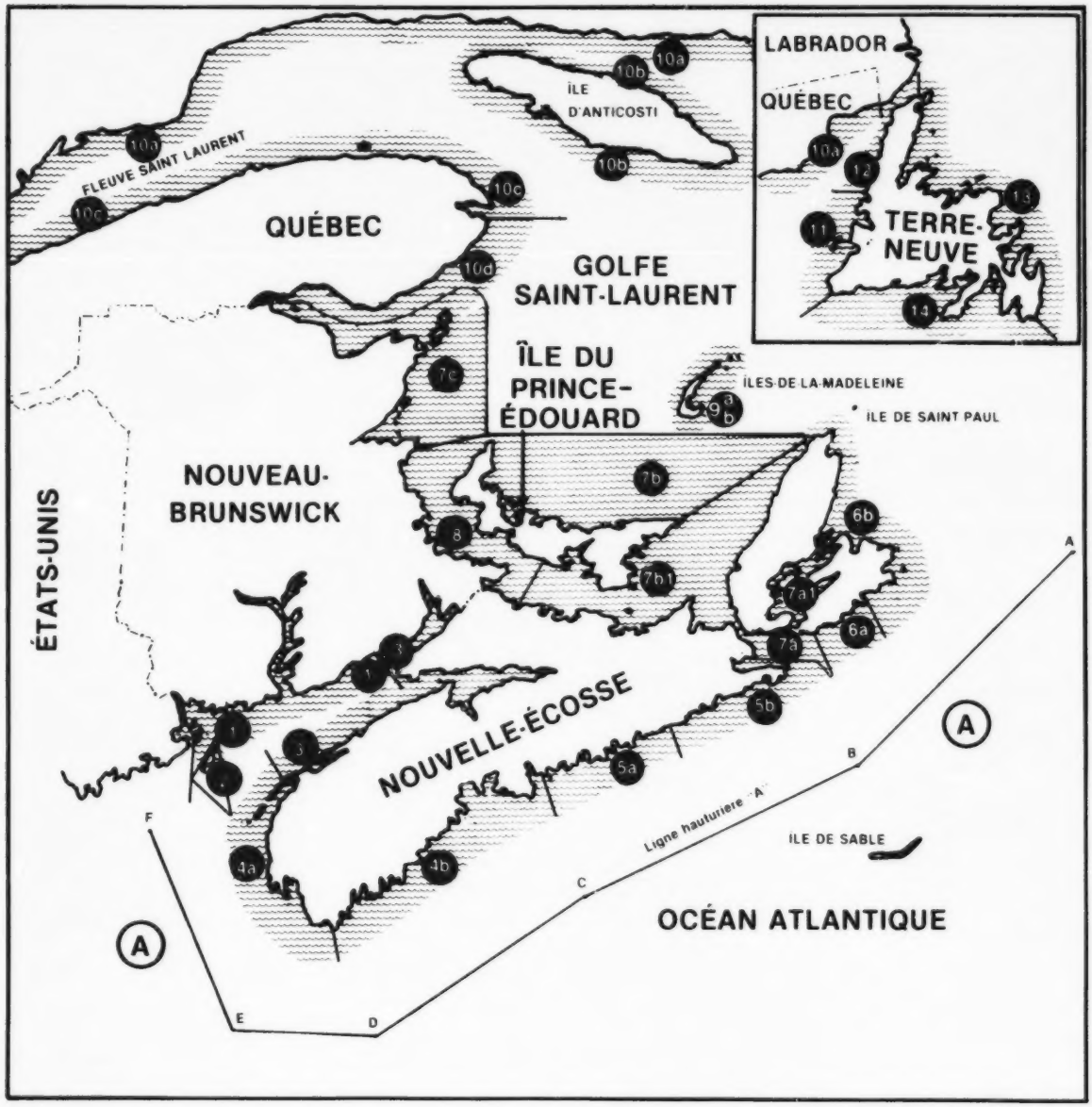


**Figure 2.** Arrondissements de pêche du homard

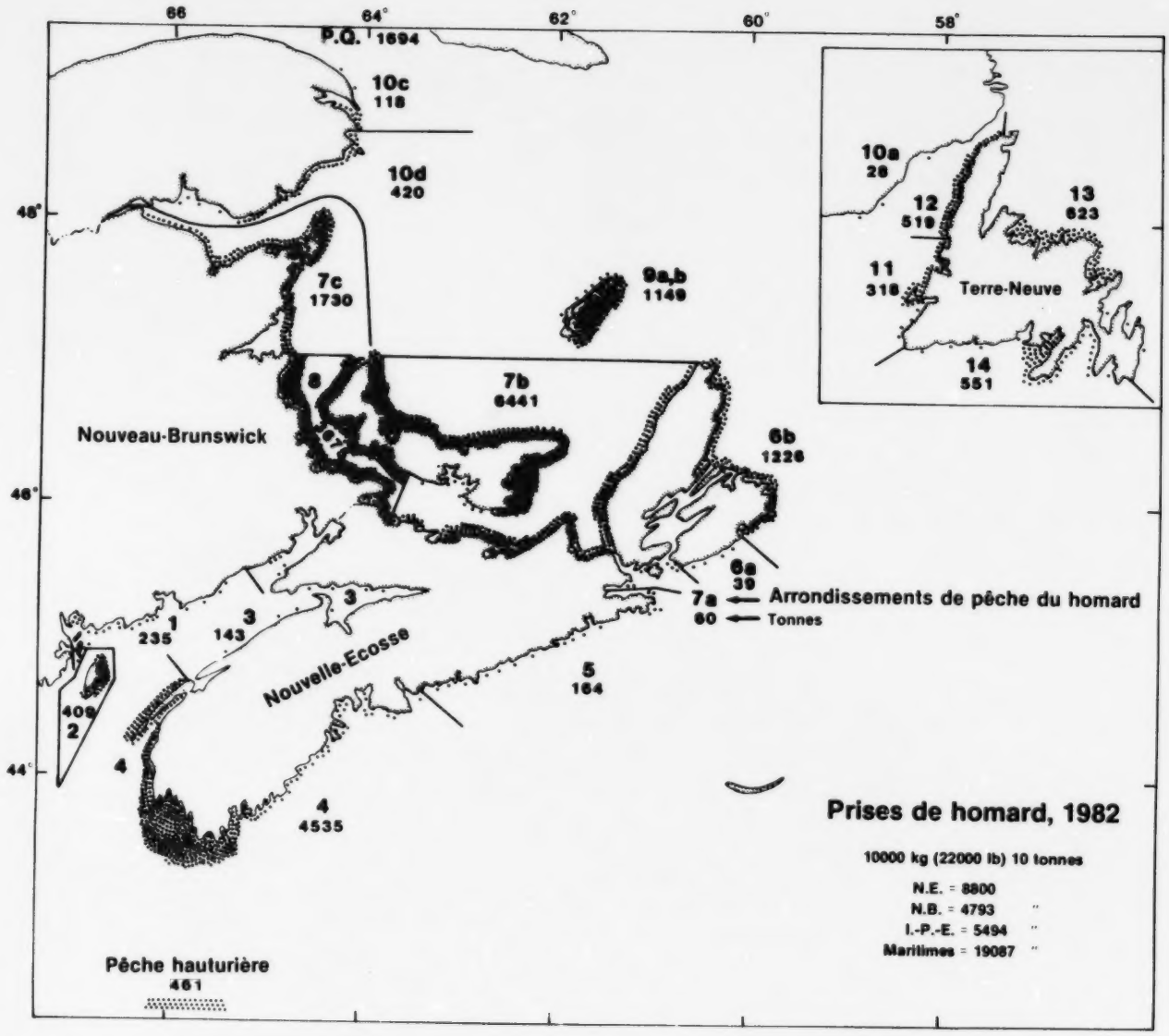
66
64°
62°
60°
58°
48°
46°
44°
P.Q. 1694
10c
118
10d
420
7c
1730
8a,b
1149
7b
6441
8
7
Nouveau-Brunswick
6b
1228
6a
39
7a
60
Arrondissements de pêche du homard
Tonnes
1
235
3
143
3
Nouvelle-Ecosse
5
164
409
2
4
4
4535
10a
28
12
519
13
623
11
318
Terre-Neuve
14
551
Prises de homard, 1982
10000 kg (22000 lb) 10 tonnes
N.E. = 8800
N.B. = 4793 "
I.-P.-E. = 5494 "
Maritimes = 19087 "
Pêche hauturière
461

**Figure 3**

# POISSON DE FOND (TOTAL)

Capture moyenne par jour de pêche pour les chalutiers à pêche arrière canadiens des classes 4 et 5 dans les sous-zones 2, 3 et 4 de l'OPANO.

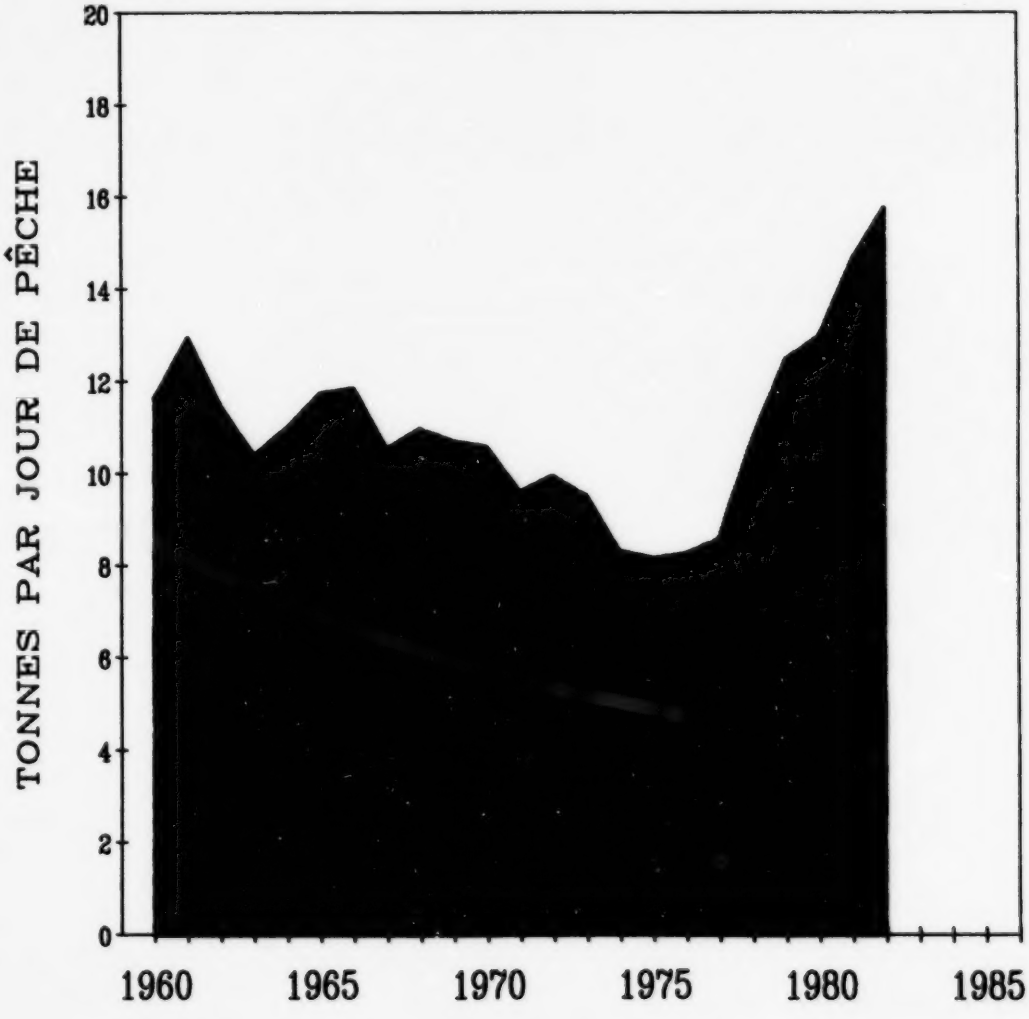


**Figure 4**

# Par espèces
# et
# par grands groupes d'espèces.

# POISSONS (toutes les espèces)

Débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

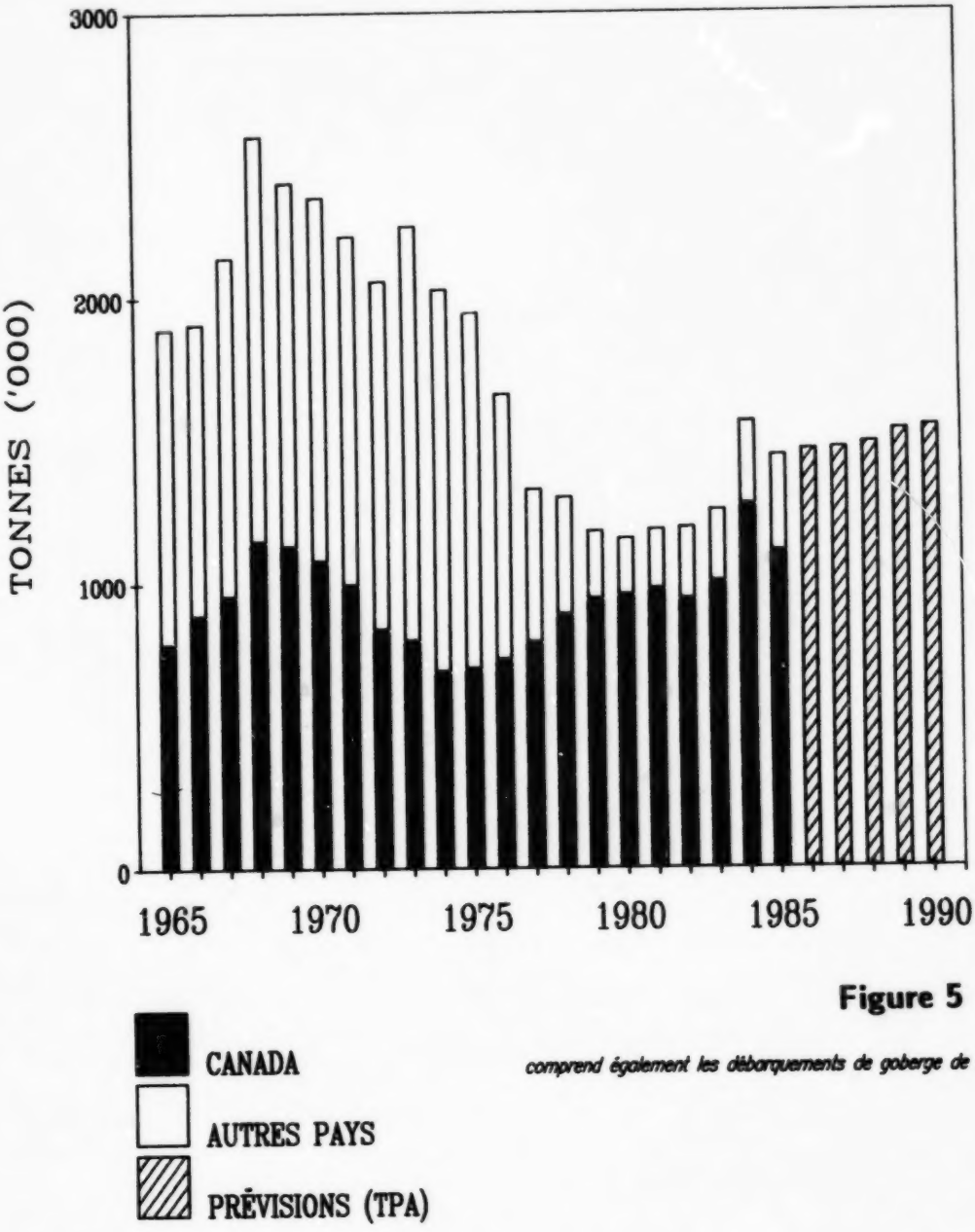


**Figure 5**

*comprend également les débarquements de goberge de 5Z.*

# POISSON DE FOND (Total)

Débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

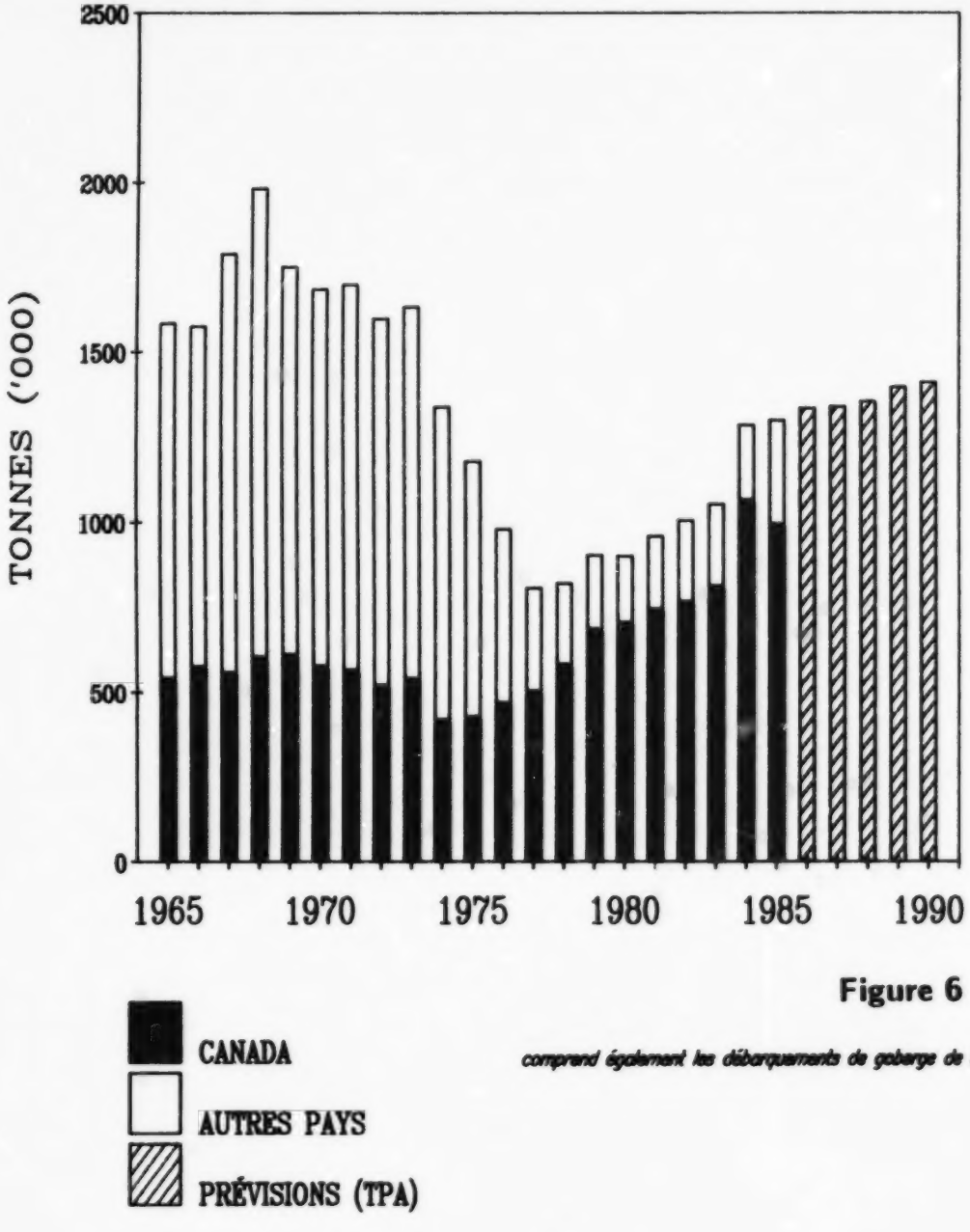


**Figure 6**

*comprend également les débarquements de gobarge de 5Z*

# MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS

**Débarquements par le Canada de 1960 à 1983.**
**Les statistiques de 1983 sont préliminaires.**

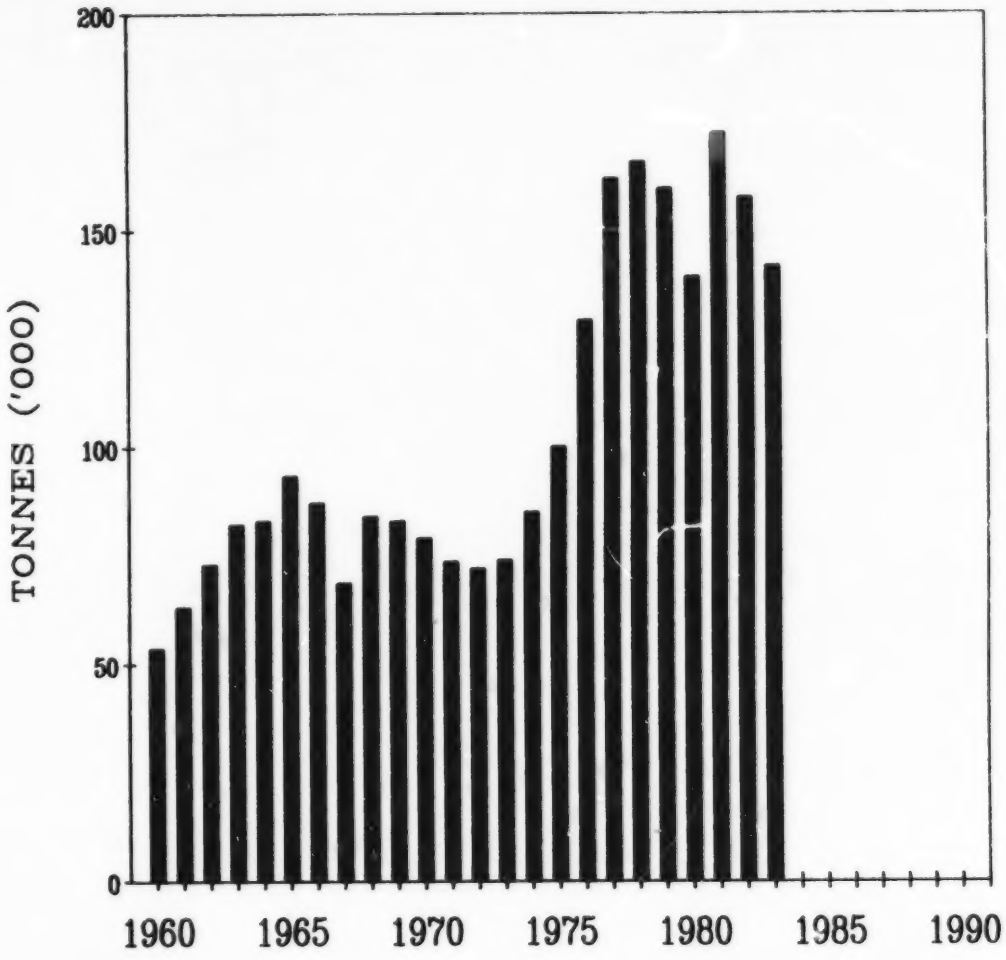


**Figure 7**

*excluant le calmar*

# MORUE

Débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

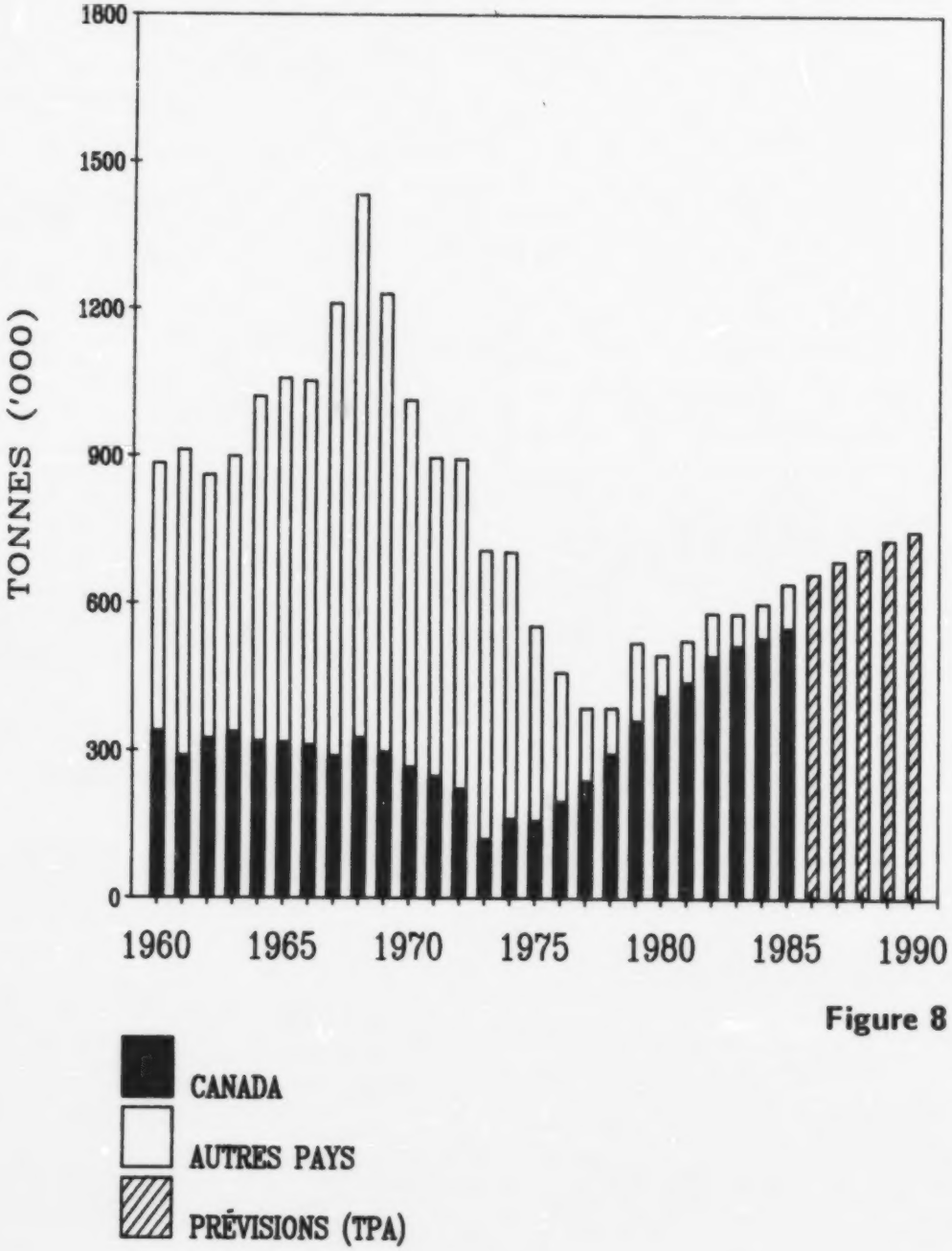


**Figure 8**

# GOBERGE

Débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 5. de l'OPANO. Les statistiques de 1983 sont préliminaires

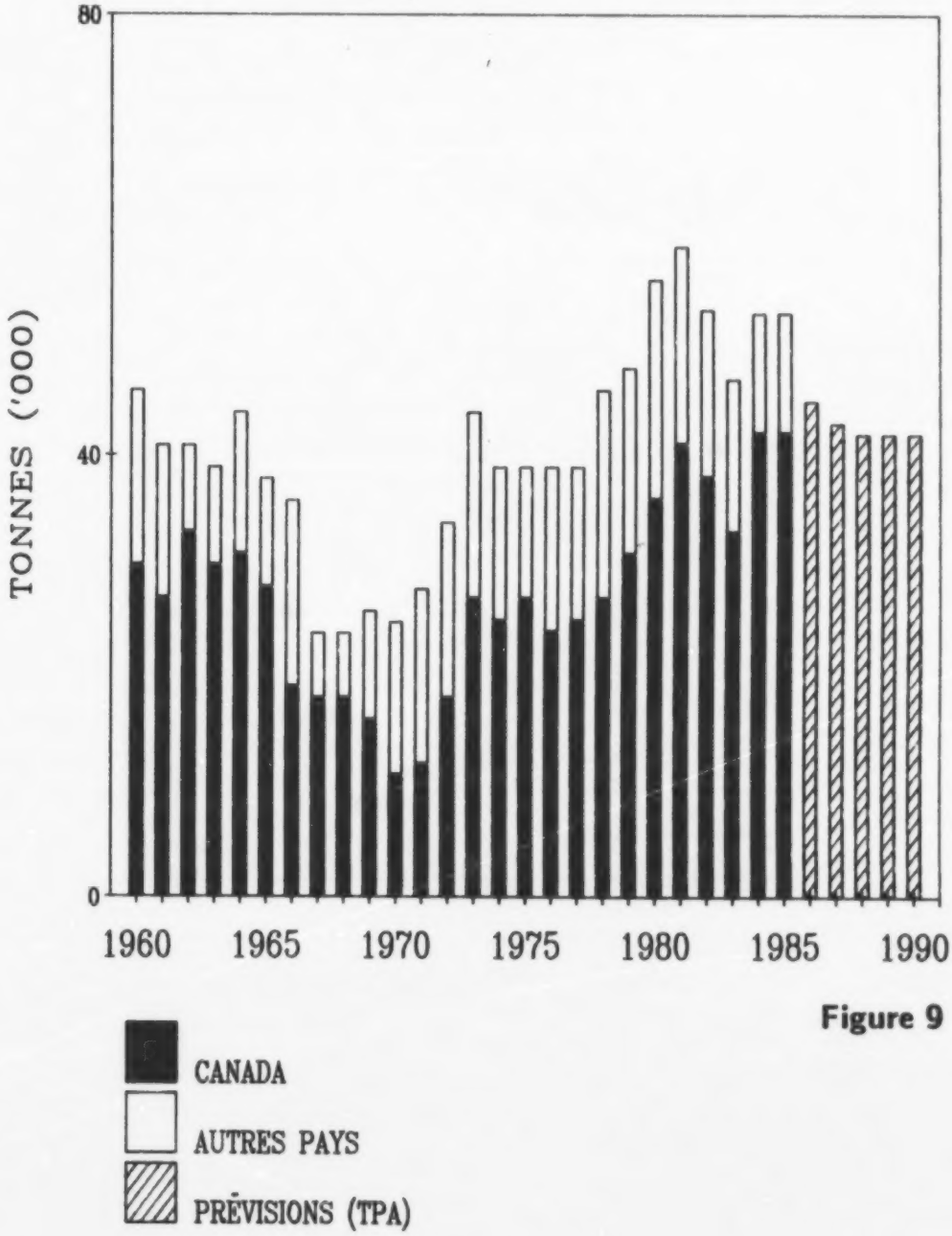


**Figure 9**

# MERLU ARGENTÉ

Débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

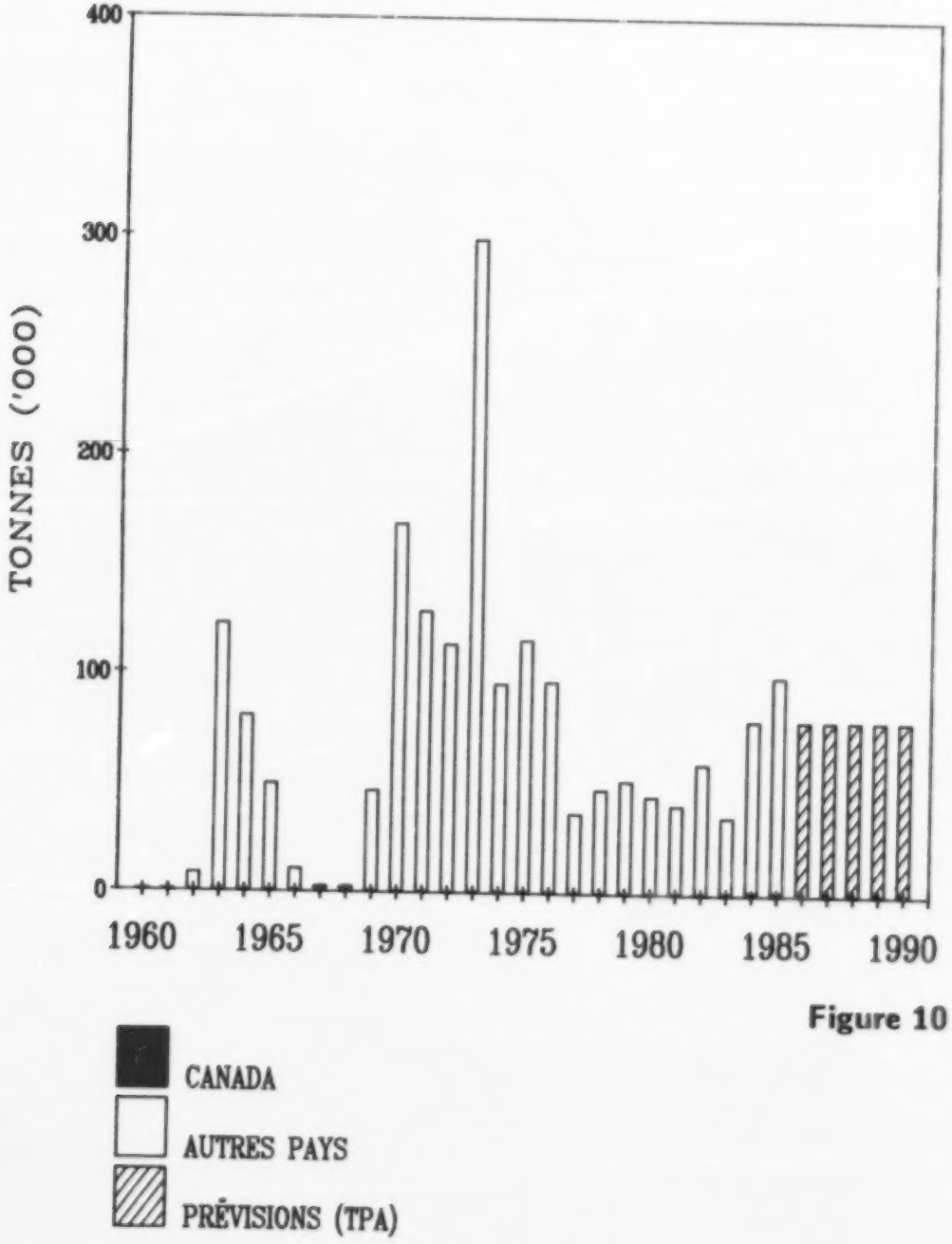


**Figure 10**

# AIGLEFIN

Débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

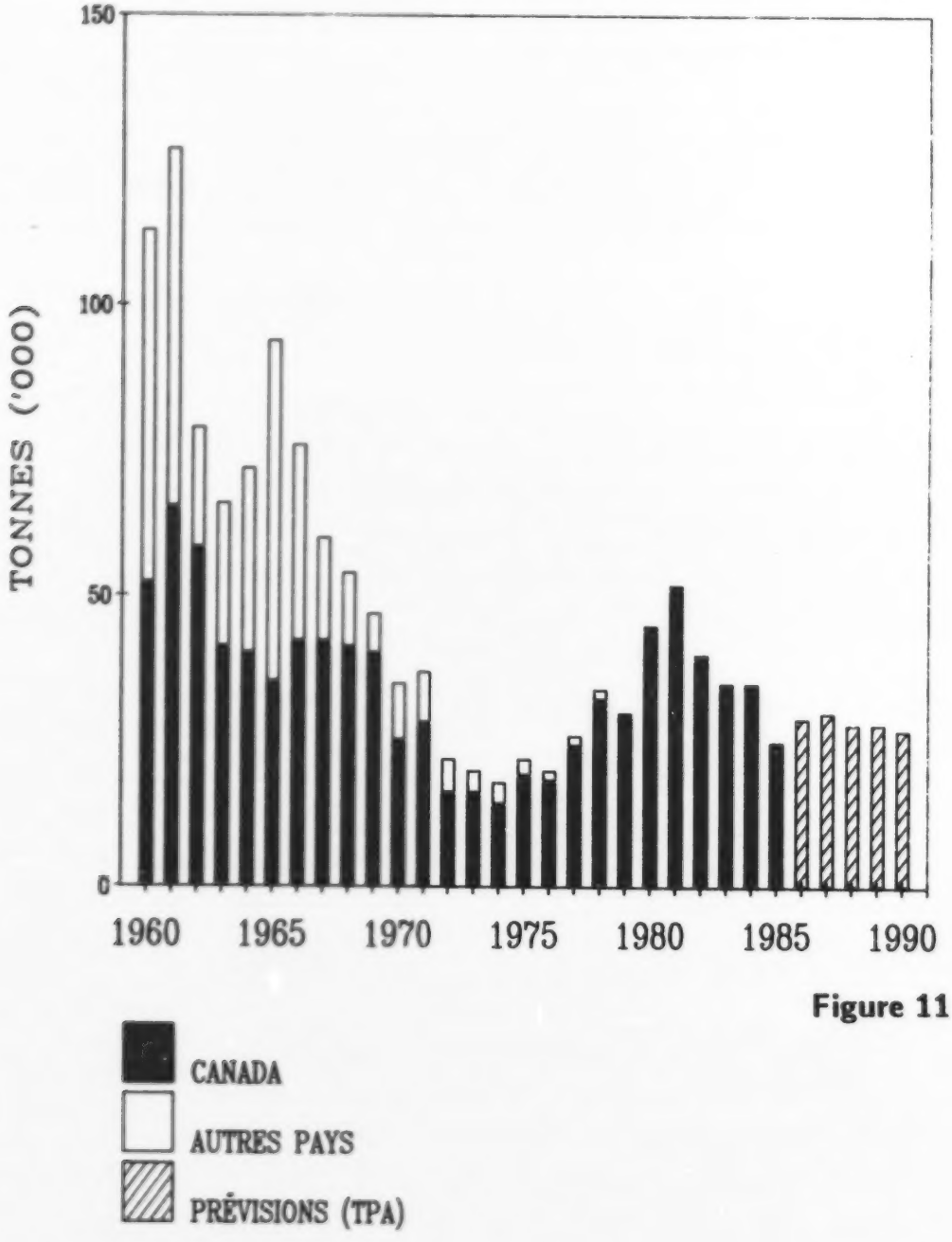


**Figure 11**

# SÉBASTE

Débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

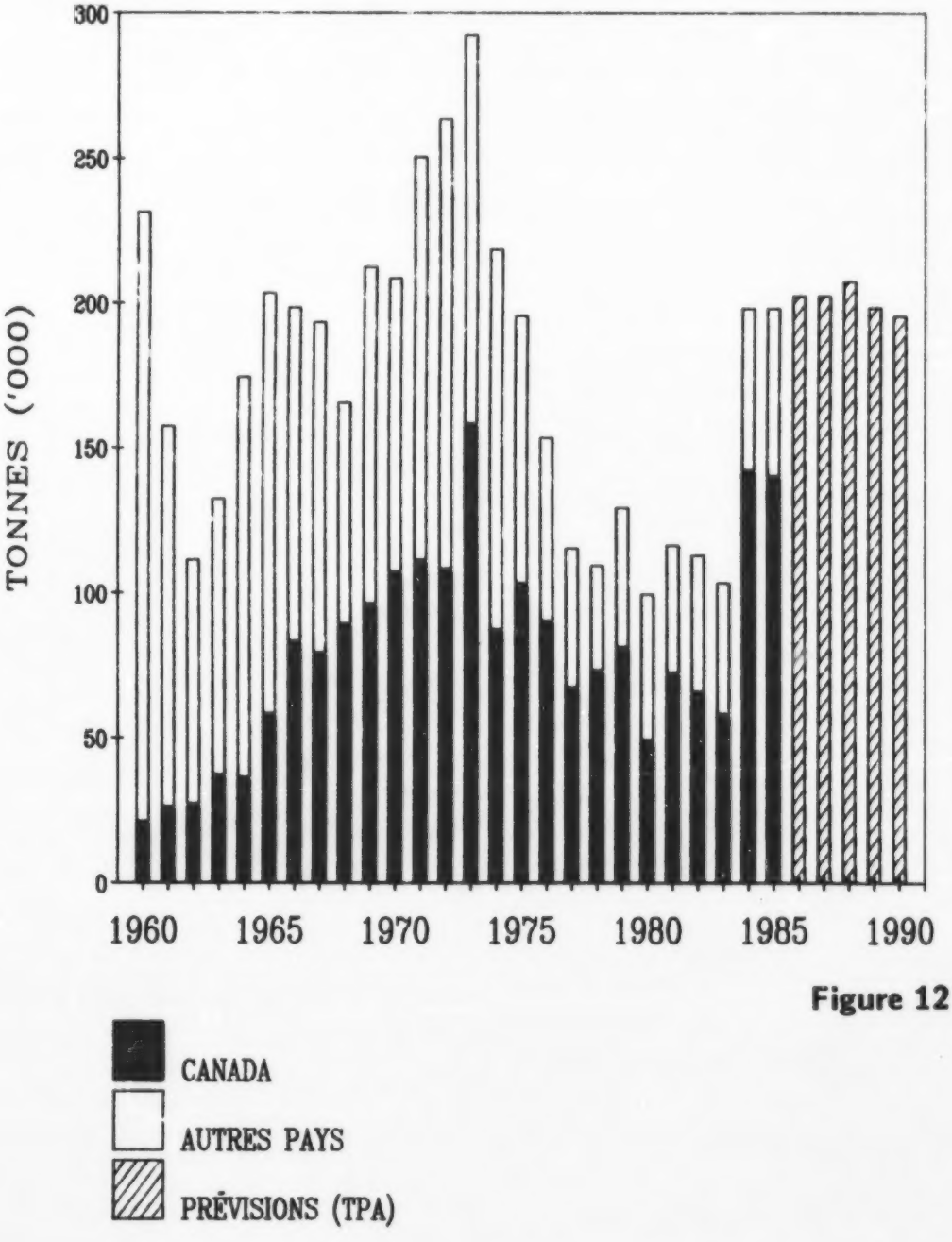


**Figure 12**

# POISSONS PLATS

Débarquements de 1963 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990 pour les sous-zones 2 à 4 de l'OPANO. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

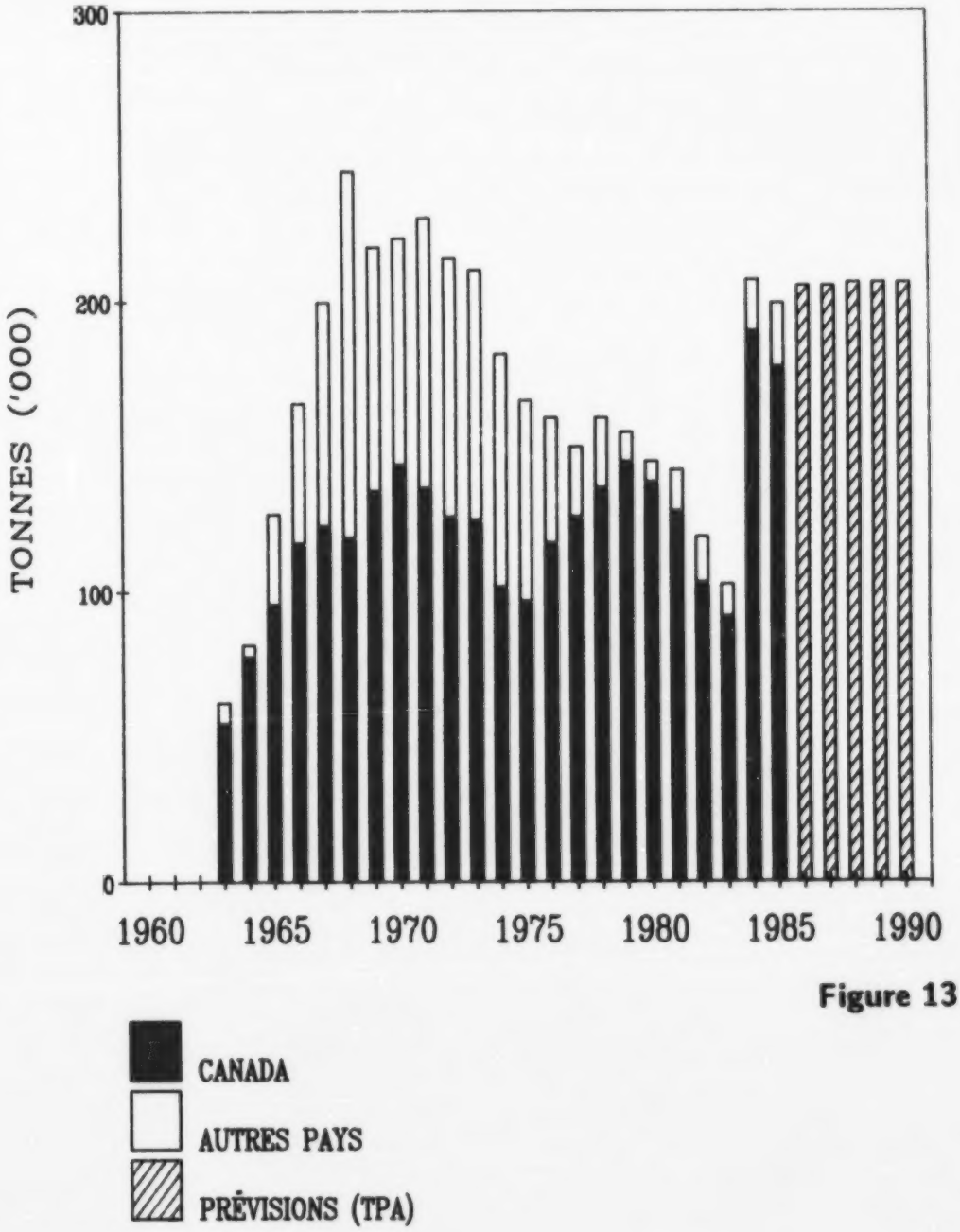


**Figure 13**

# HARENG (Total)

**Débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.**

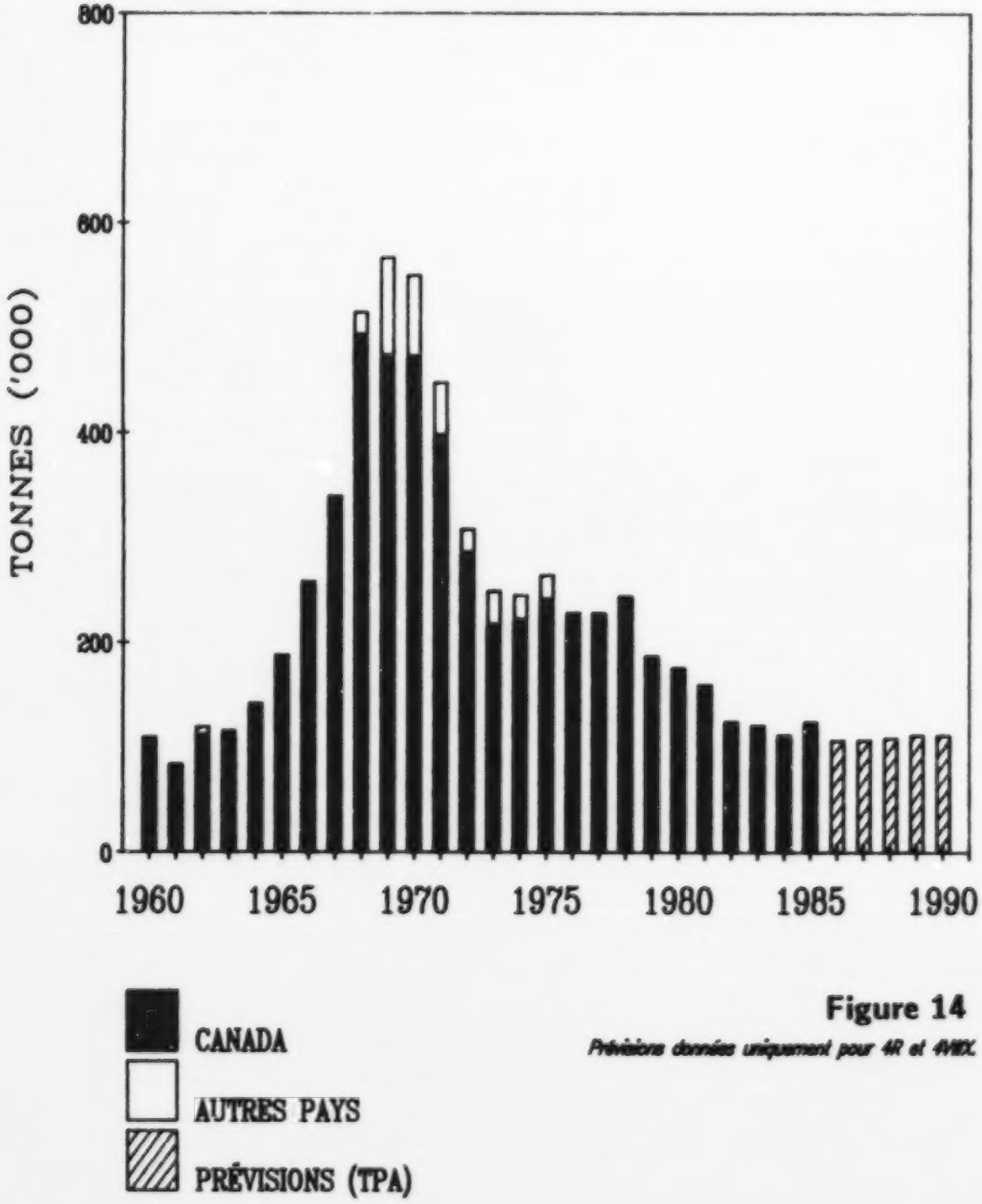


**Figure 14**

*Prévisions données uniquement pour 4R et 4VsX.*

# CAPELAN

Débarquements de 1970 à 1983, TPA pour 1984 et 1985.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

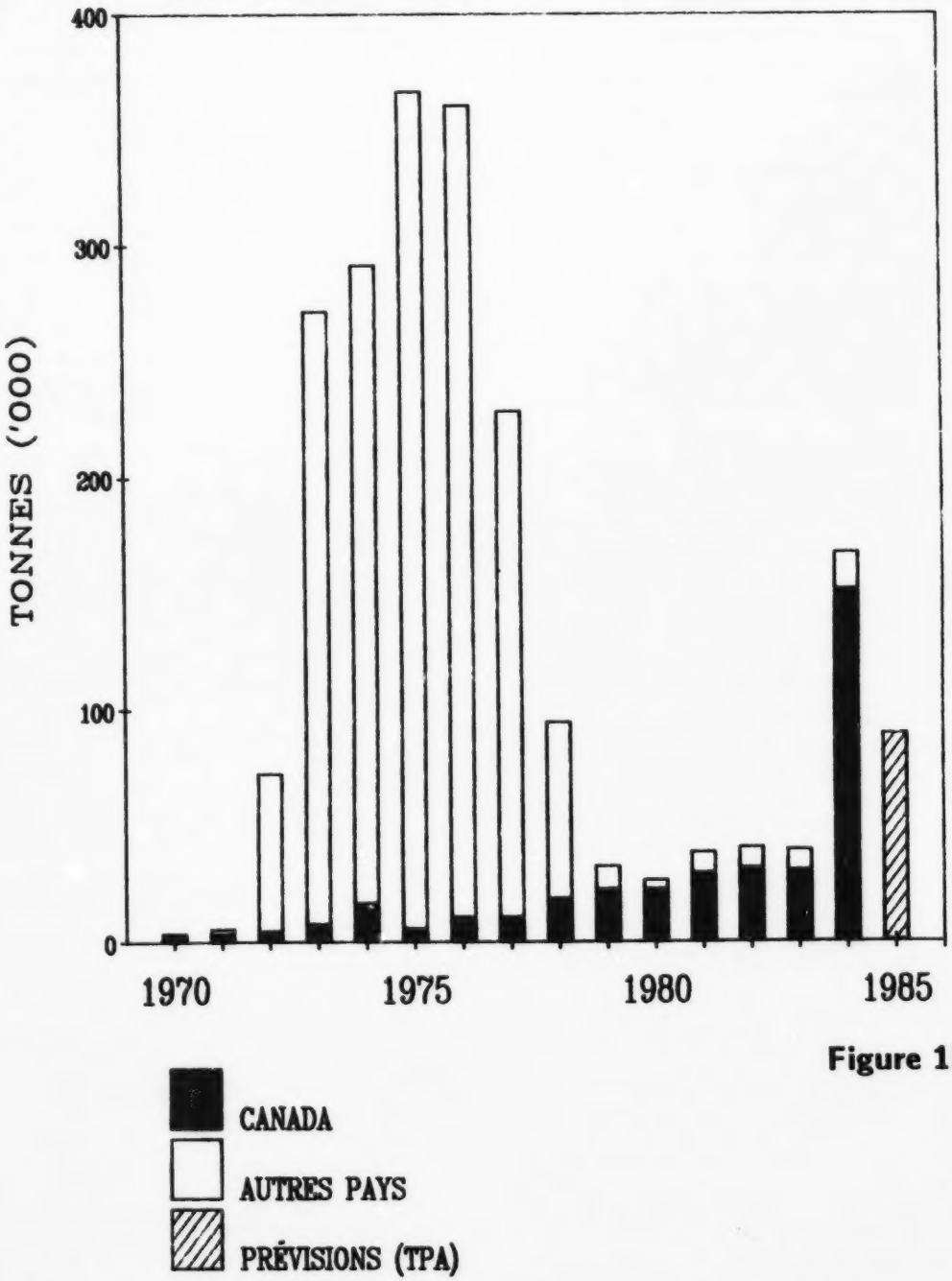


**Figure 15**

# SAUMON ATLANTIQUE

**Débarquements par le Canada de 1960 à 1983.**
**Les statistiques de 1983 sont préliminaires.**

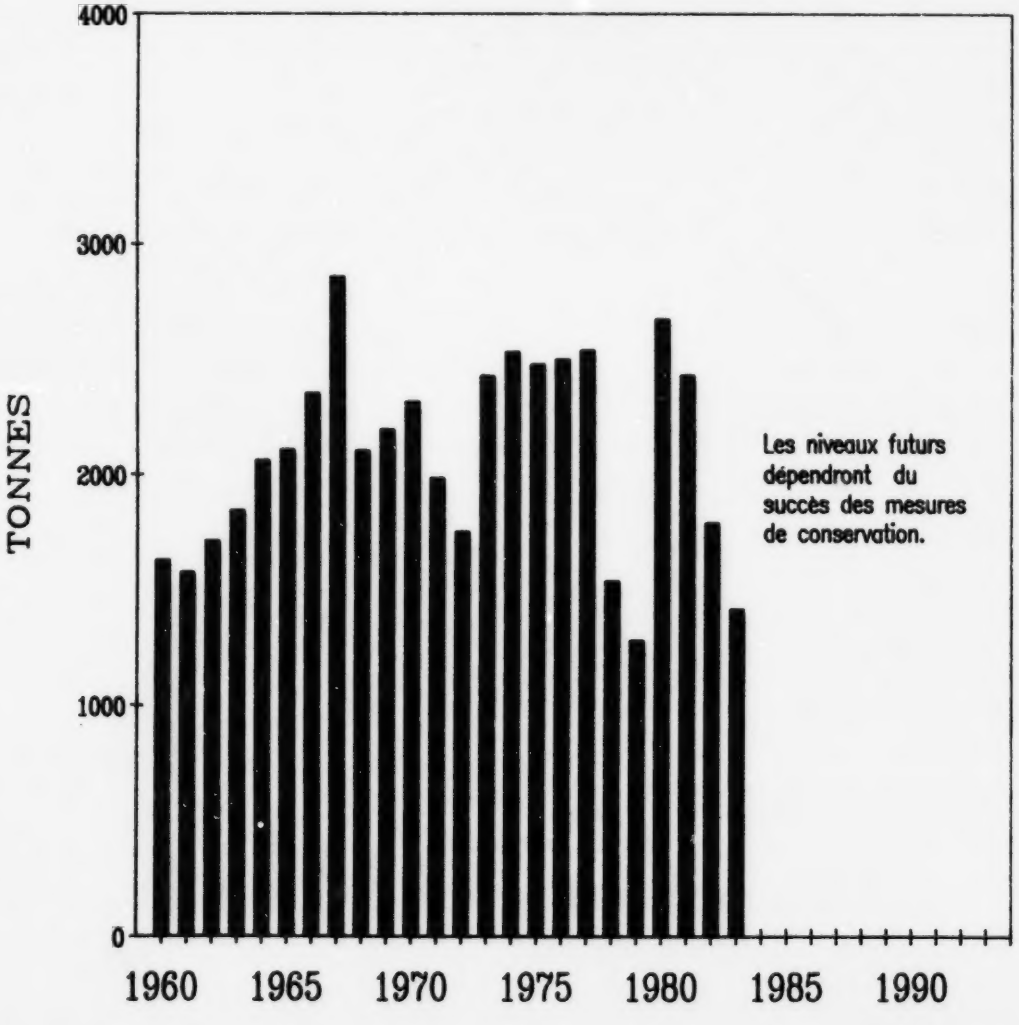


**Figure 16**

# HOMARD

**Débarquements par le Canada, 1893–1983.**

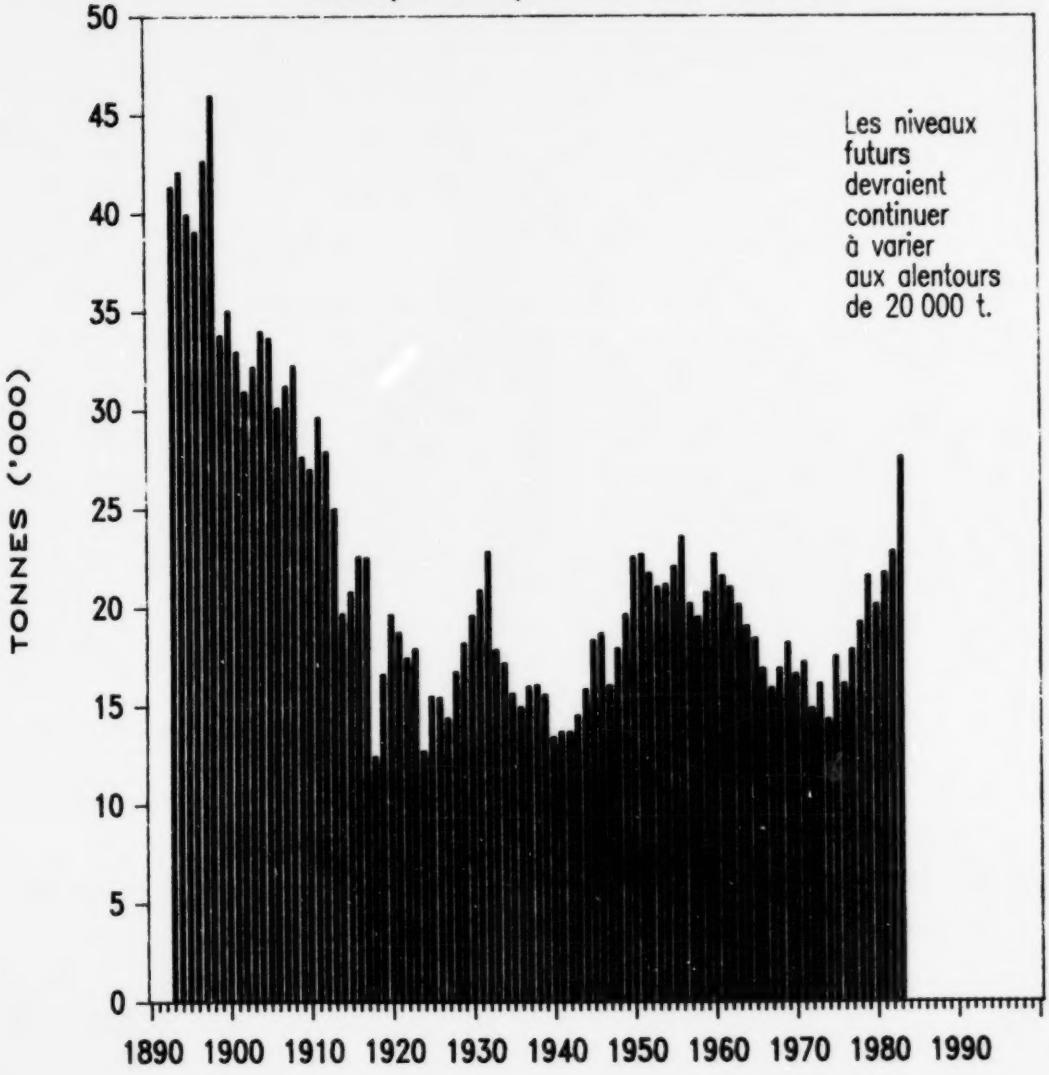


**Figure 17**

# PÉTONCLE

Débarquements (poids vif) par le Canada pour les sous-zones 1 à 6 de l'OPANO, de 1965 à 1983. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

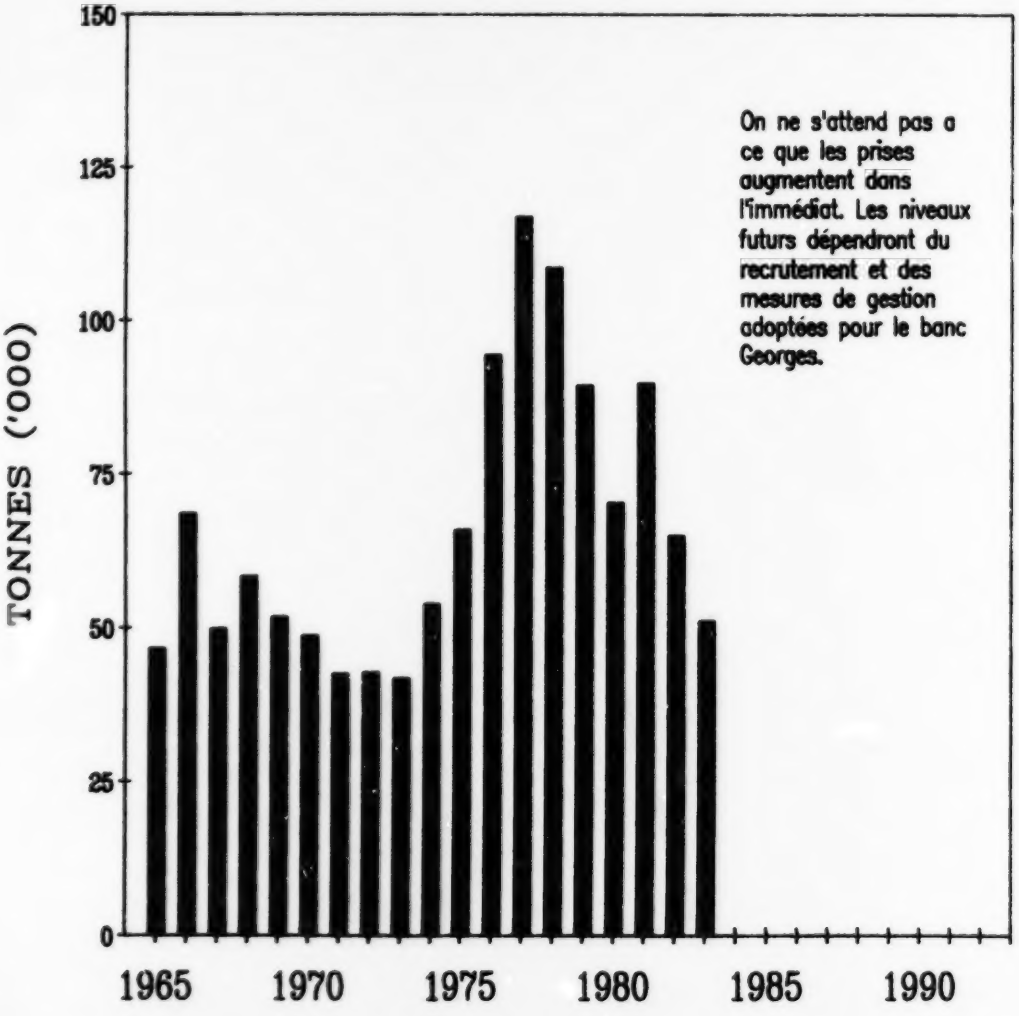


**Figure 18**

# CRABE DES NEIGES

**Débarquements par le Canada, de 1967 à 1984.**
**Les statistiques de 1983 et de 1984 sont préliminaires.**

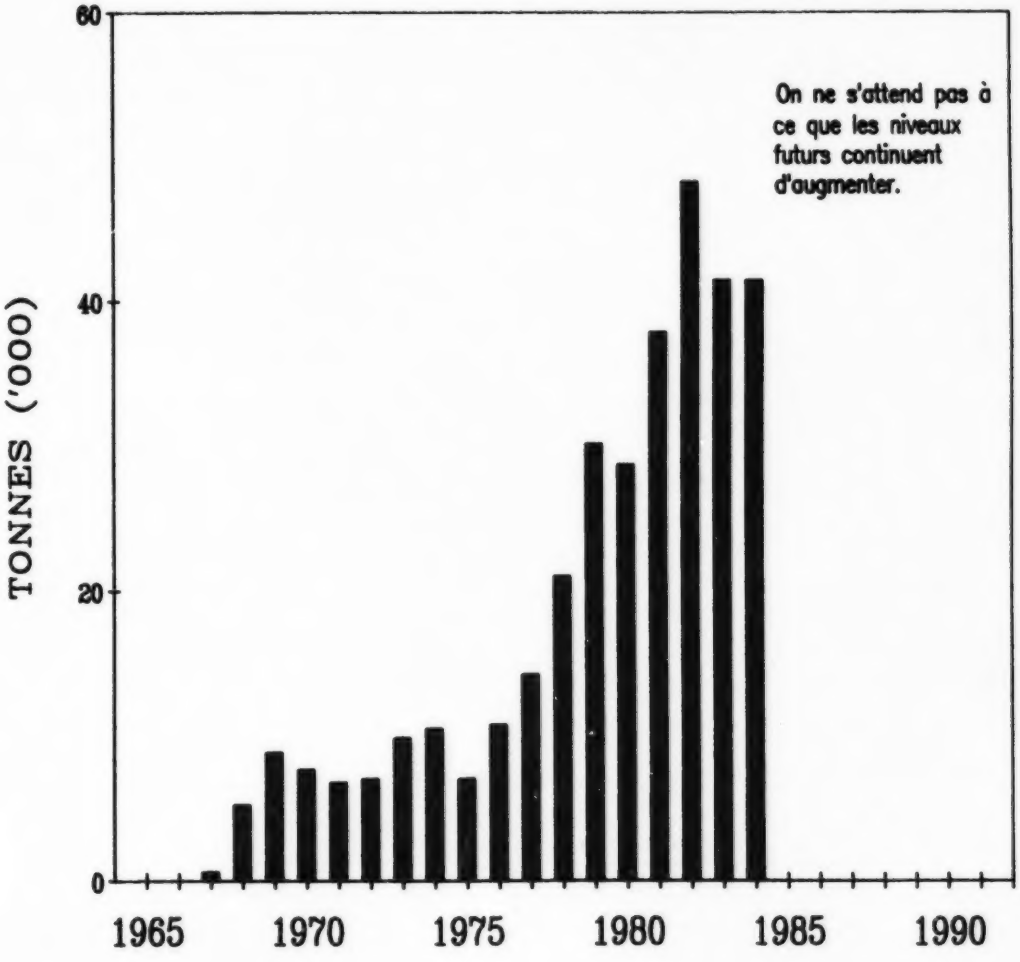


**Figure 19**

# CREVETTE

Débarquements par le Canada de 1965 à 1983, sous-zones 0 à 6 de l'OPANO. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

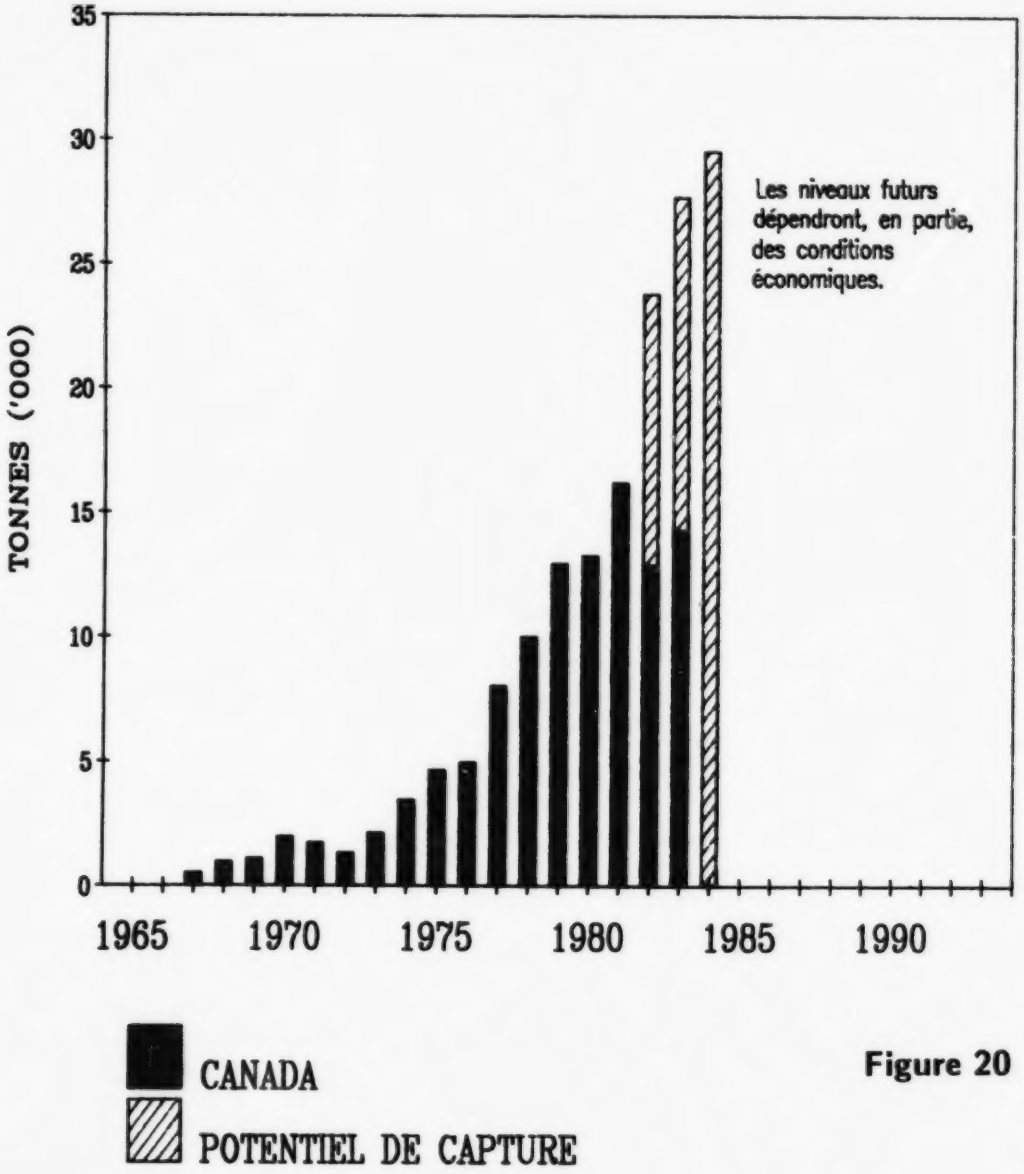


Figure 20

# HUÎTRES

**Débarquements par le Canada, de 1960 à 1983.**
**Les statistiques de 1983 sont préliminaires.**

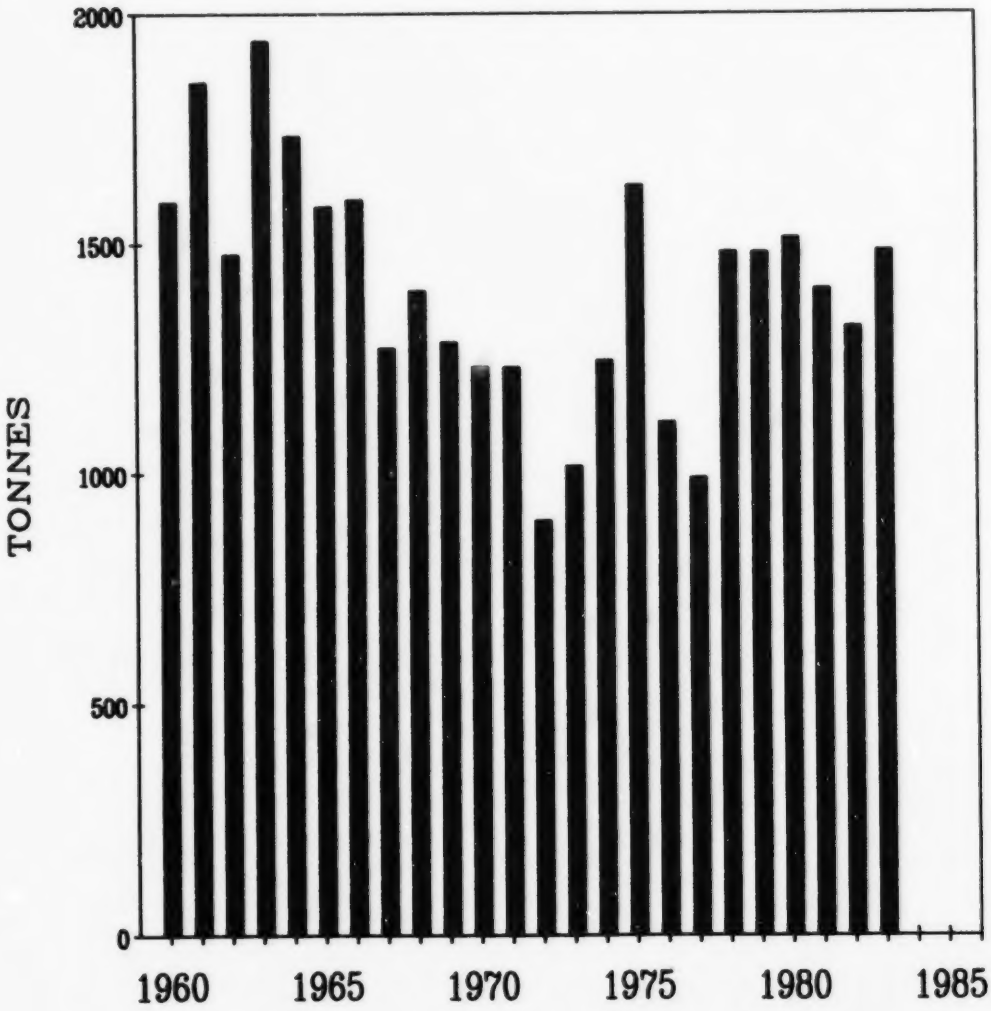


**Figure 21**

# COQUES

**Débarquements par le Canada, de 1960 à 1983.**
**Les statistiques de 1983 sont préliminaires.**

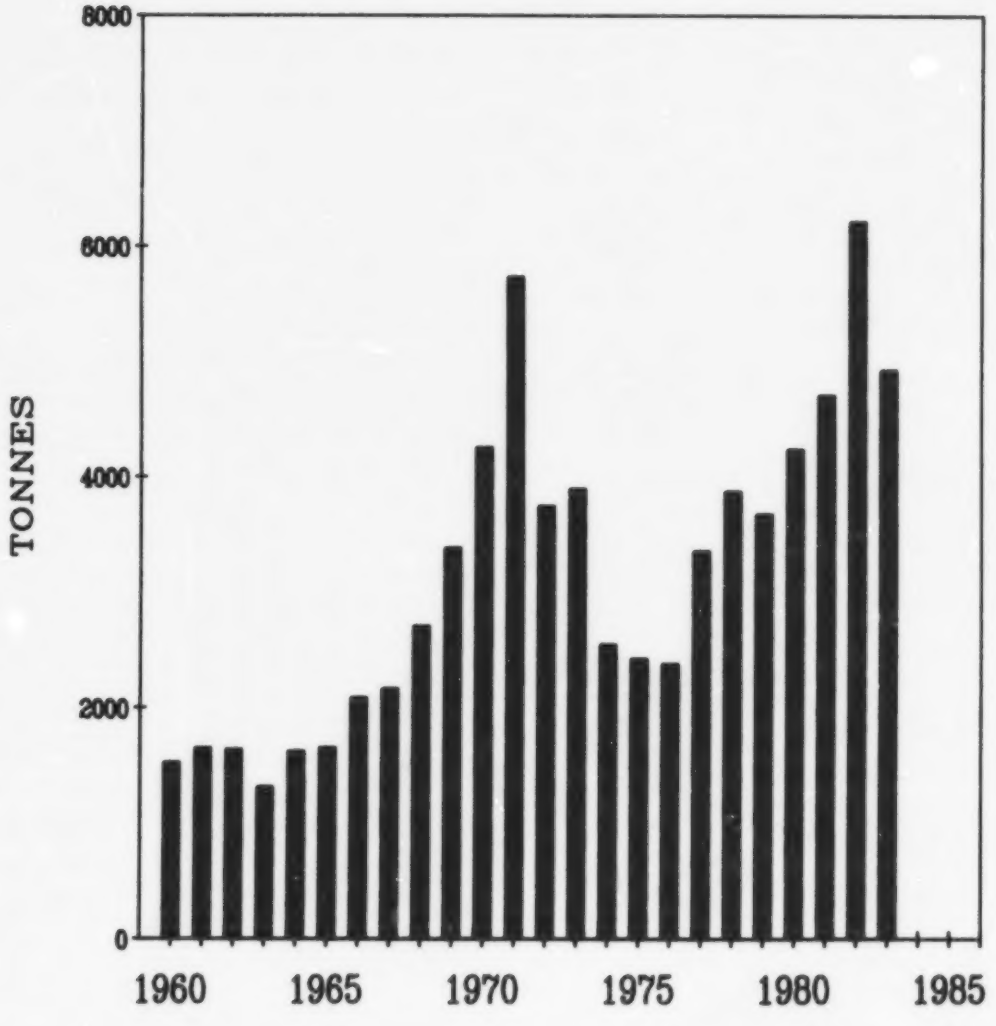


**Figure 22**

# CALMAR

**Débarquements par le Canada, de 1960 à 1983.**
**Les statistiques de 1983 sont préliminaires.**

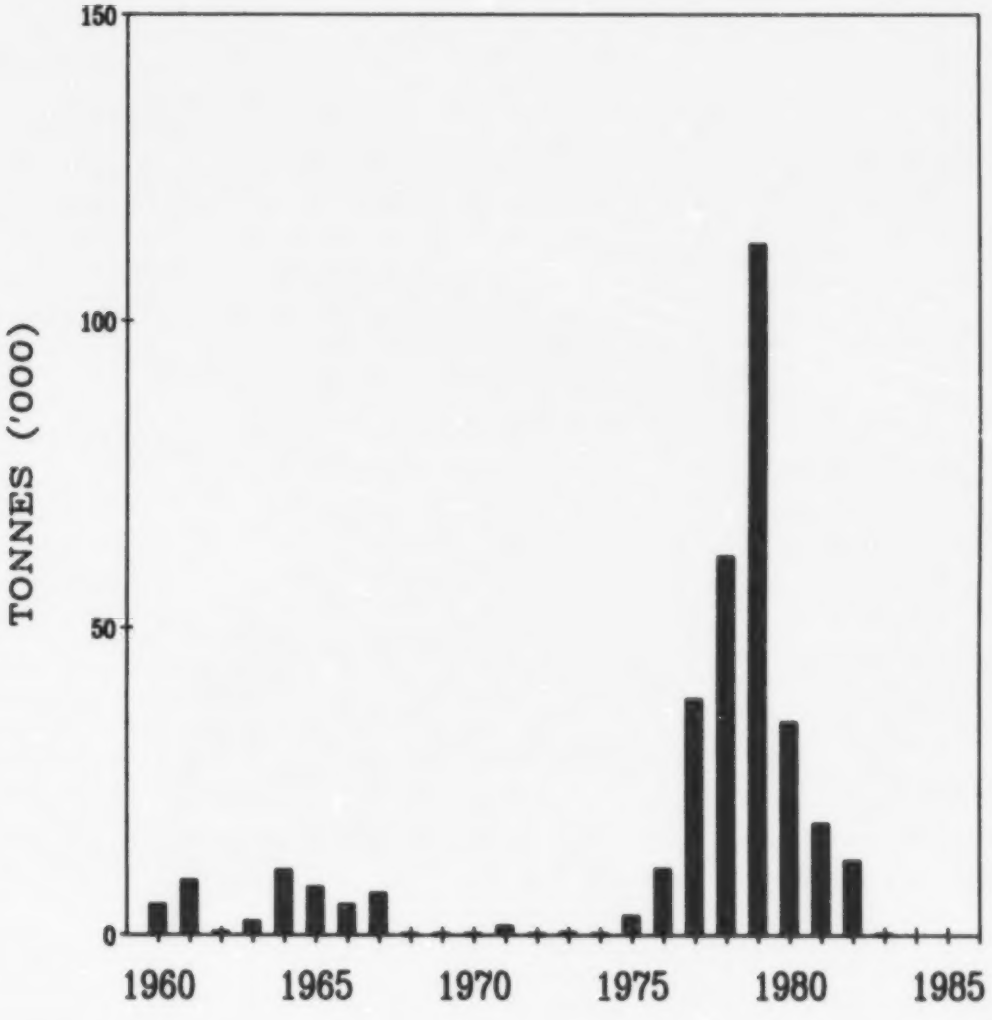


**Figure 23**

# Par principales régions
# ou
# par stocks

# POISSONS (Total), plateau Scotian

Débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985,
et prévisions des TPA jusqu'à 1990.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

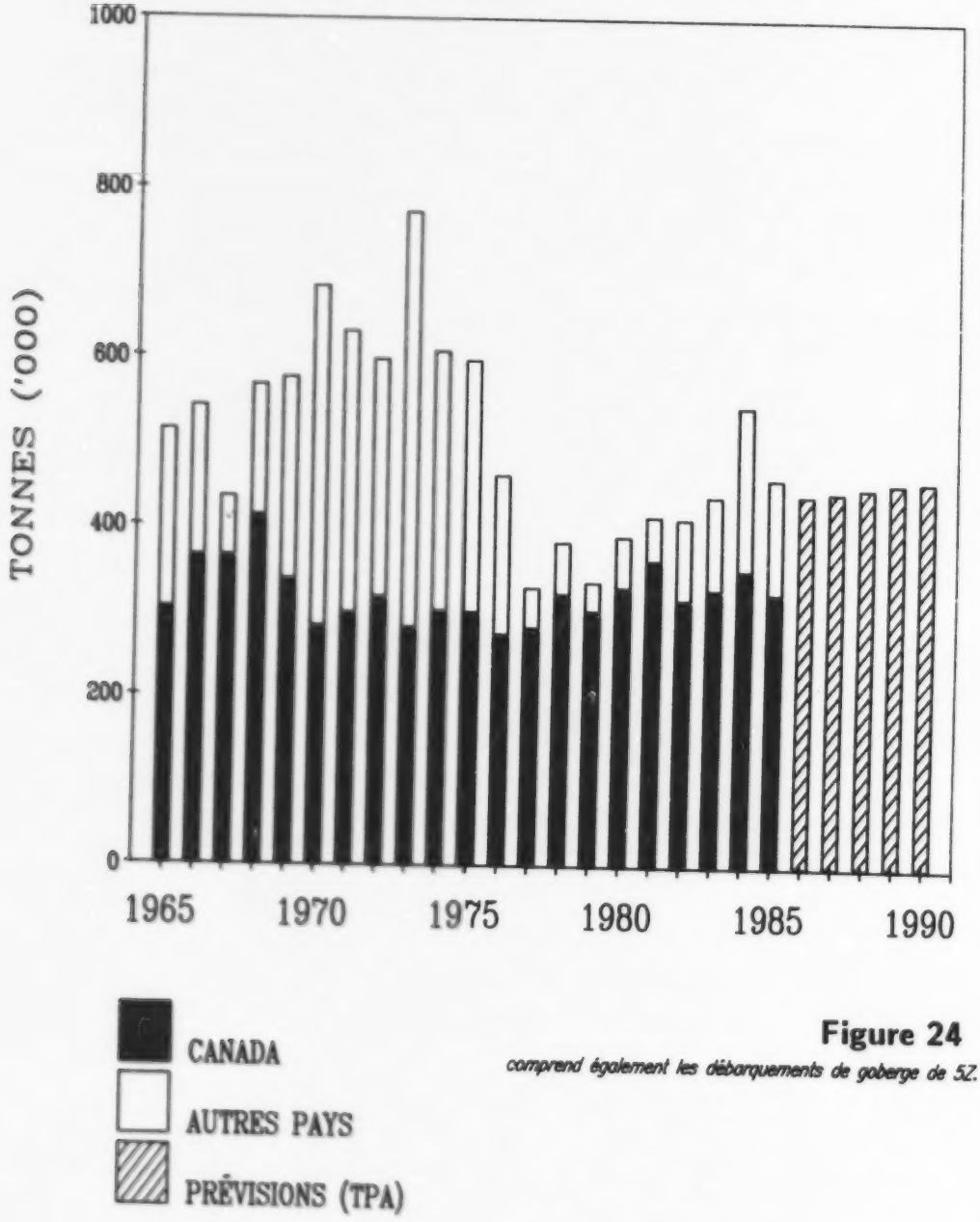


**Figure 24**

*comprend également les débarquements de goberge de 5Z.*

# POISSONS (Total), golfe du Saint-Laurent

**Débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.**

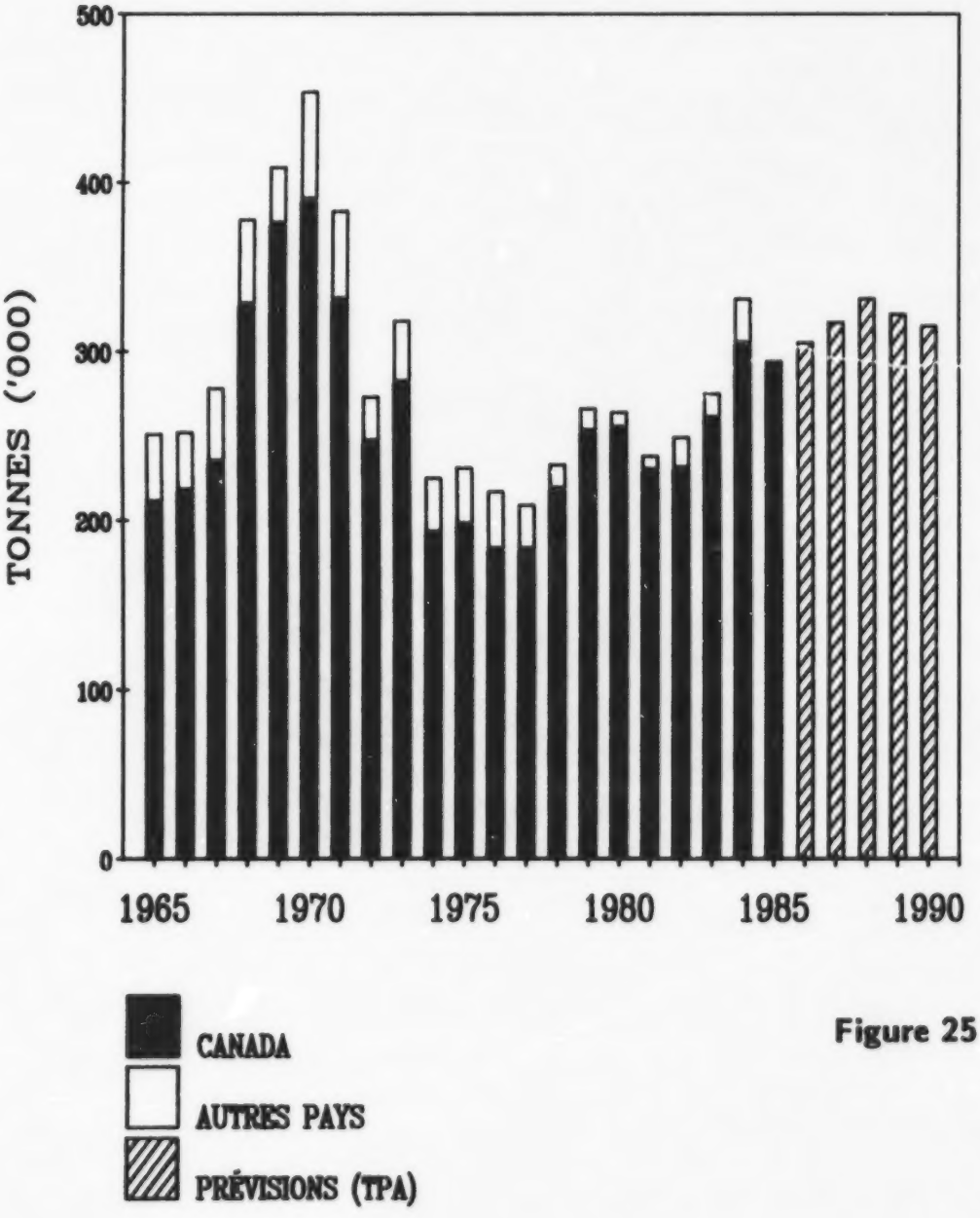


Figure 25

# POISSONS (Total), Terre-Neuve et Labrador

Débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985,
et prévisions des TPA jusqu'à 1990.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

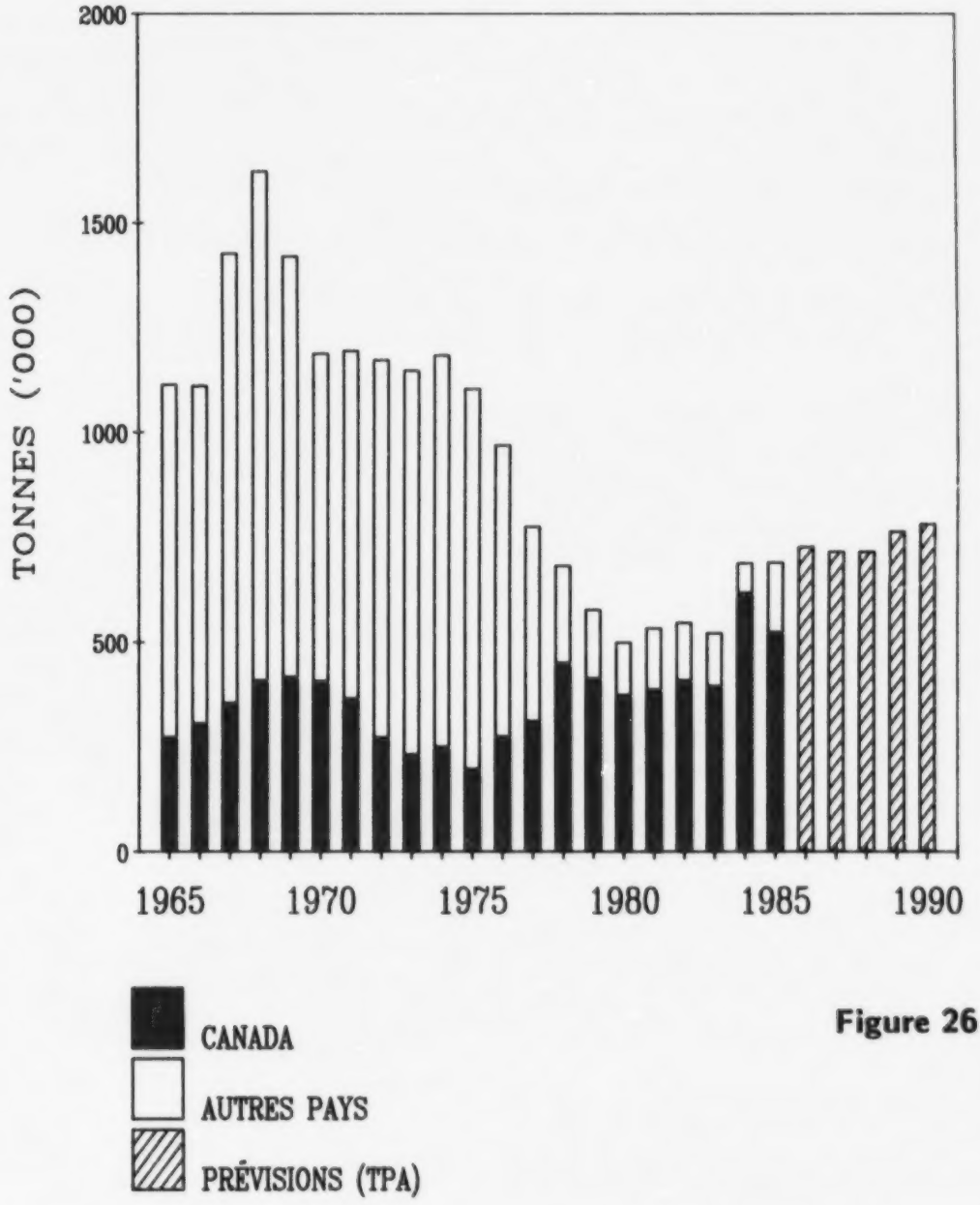


**Figure 26**

# POISSON DE FOND, plateau continental Scotian

Débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985,
et prévisions des TPA jusqu'à 1990.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

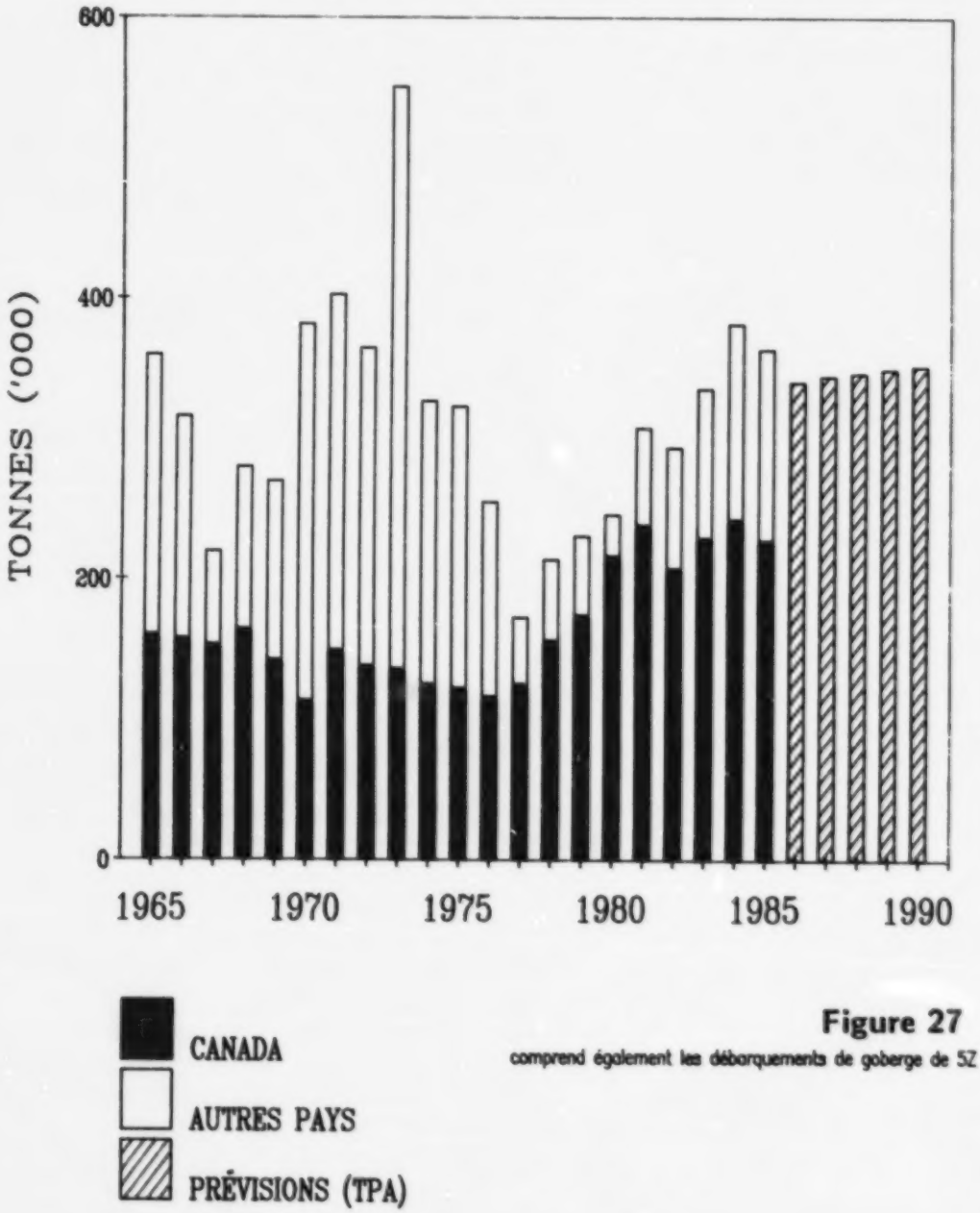


**Figure 27**

comprend également les débarquements de goberge de 5Z

# POISSON DE FOND, golfe du Saint-Laurent

Débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985,
et prévisions des TPA jusqu'à 1990.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

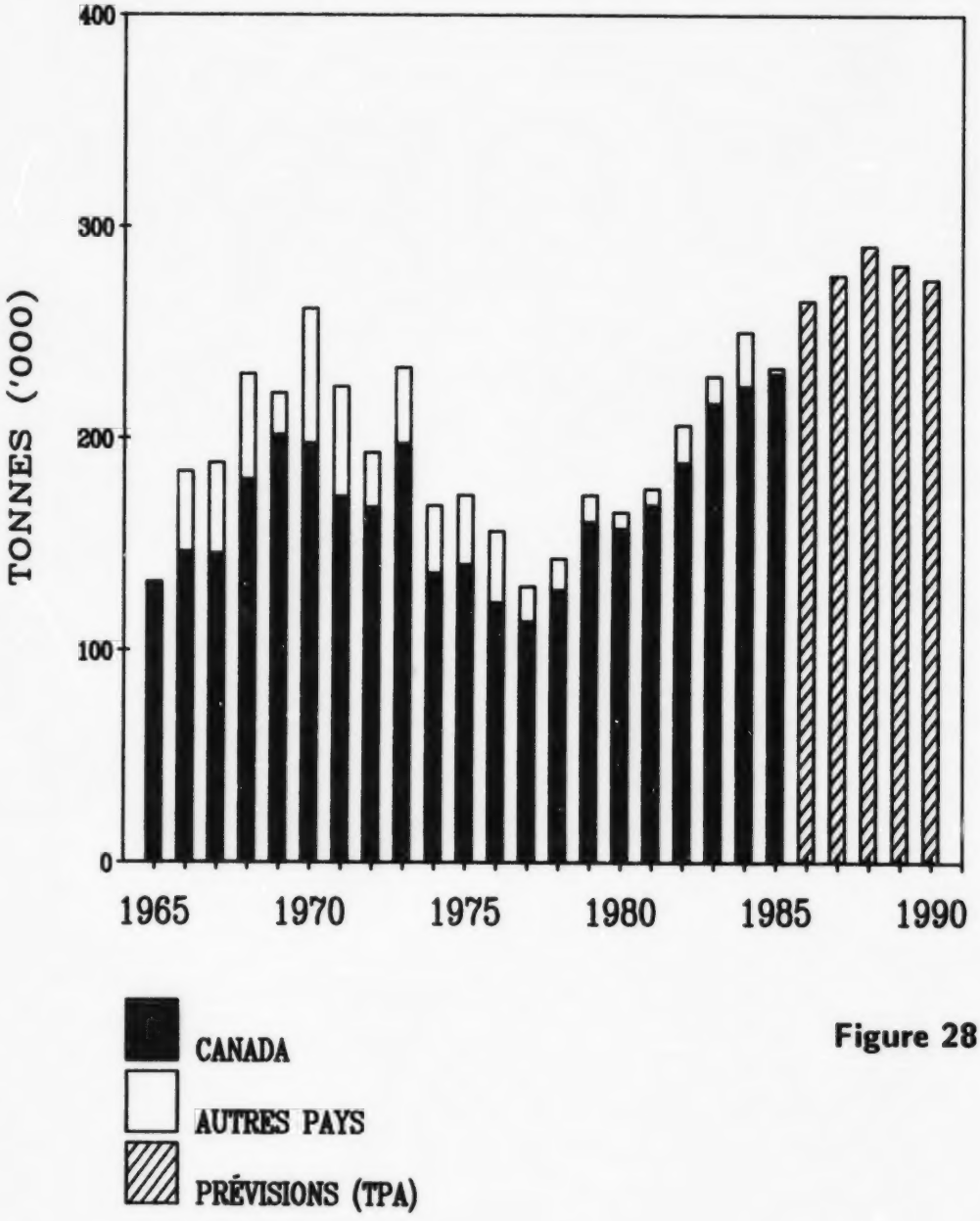


Figure 28

# POISSON DE FOND, Terre-Neuve et Labrador

Débarquements de 1965 à 1983, TPA pour 1984 et 1985,
et prévisions des TPA jusqu'à 1990.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

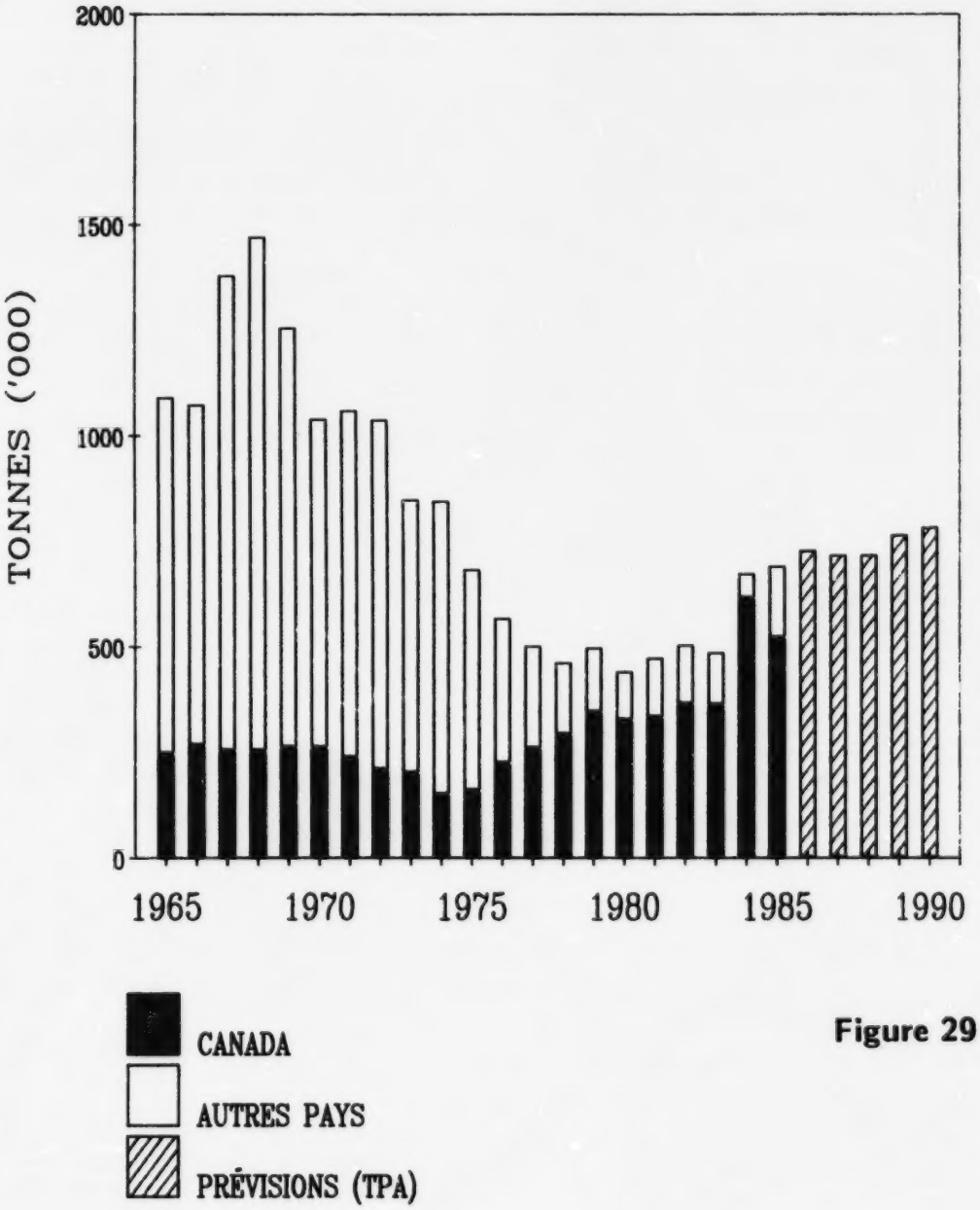


Figure 29

# MORUE, sud du Labrador et nord-est de Terre-Neuve (2J-3KL). Débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990.

Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

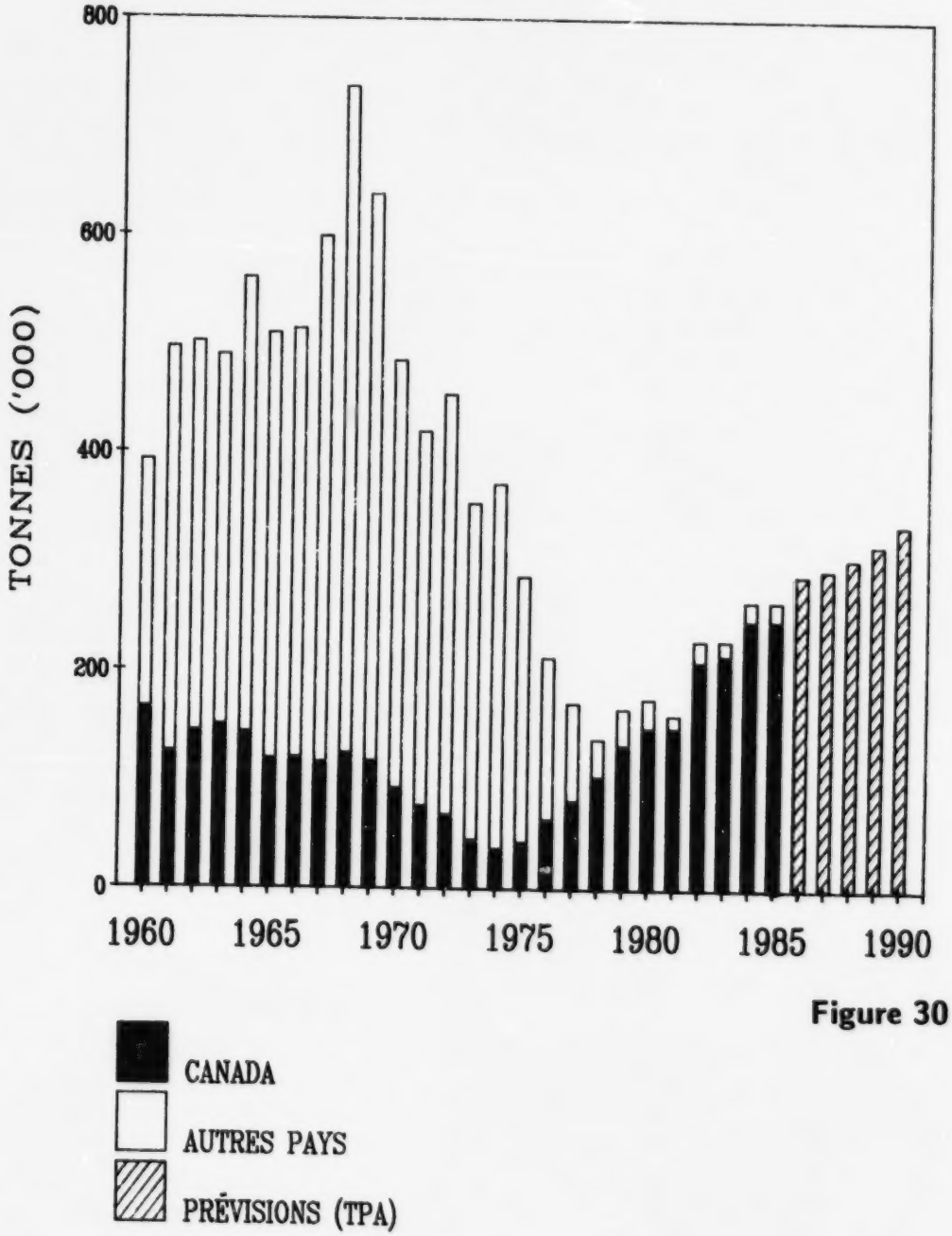


**Figure 30**

# MORUE, sud des Grands bancs (3NO)

Débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985,
et prévisions des TPA jusqu'à 1990.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

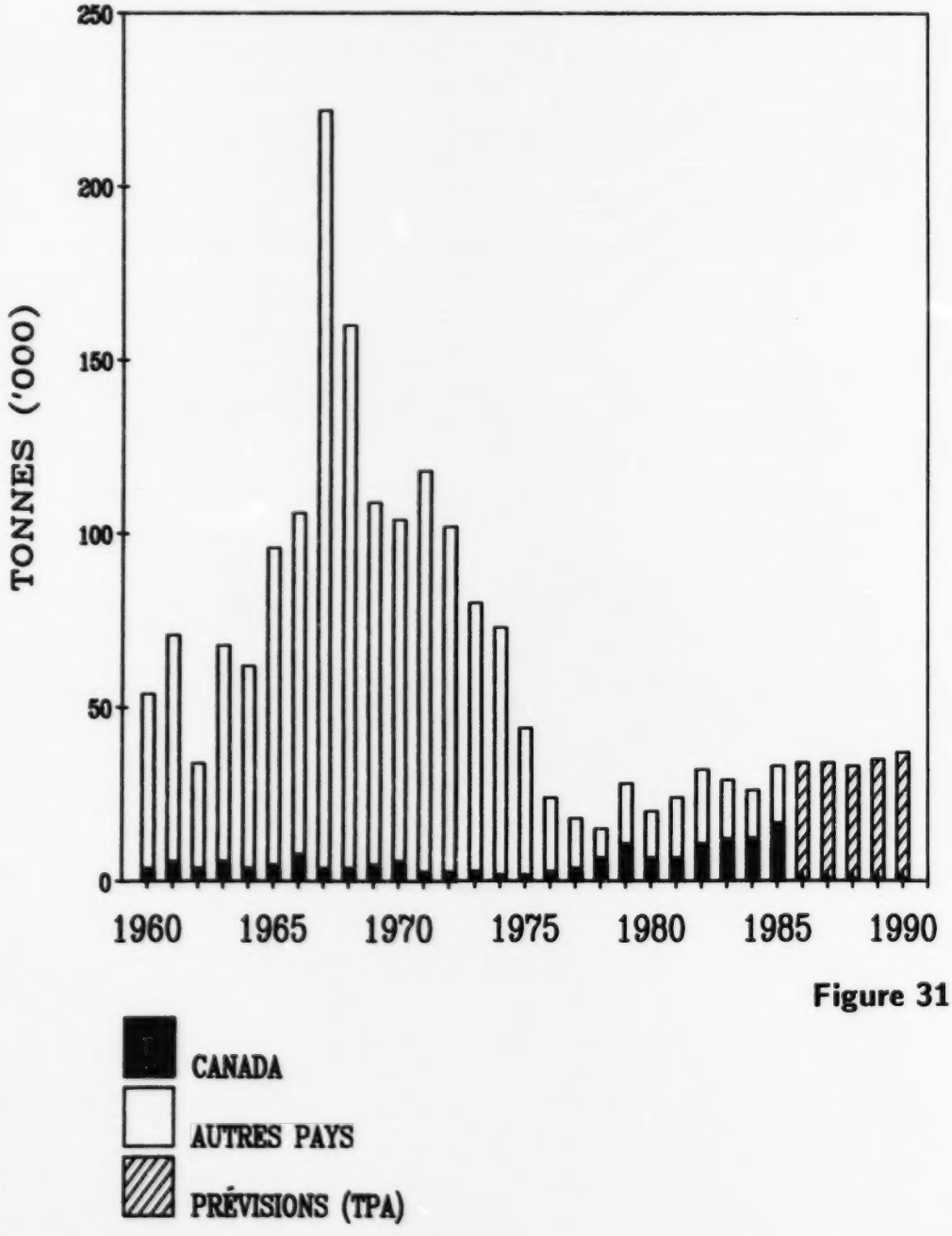


Figure 31

# MORUE, golfe du Saint-Laurent - nord et est (4RS-3Pn)

Débarquements de 1960 à 1983, TPA pour 1984 et 1985,
et prévisions des TPA jusqu'à 1990.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

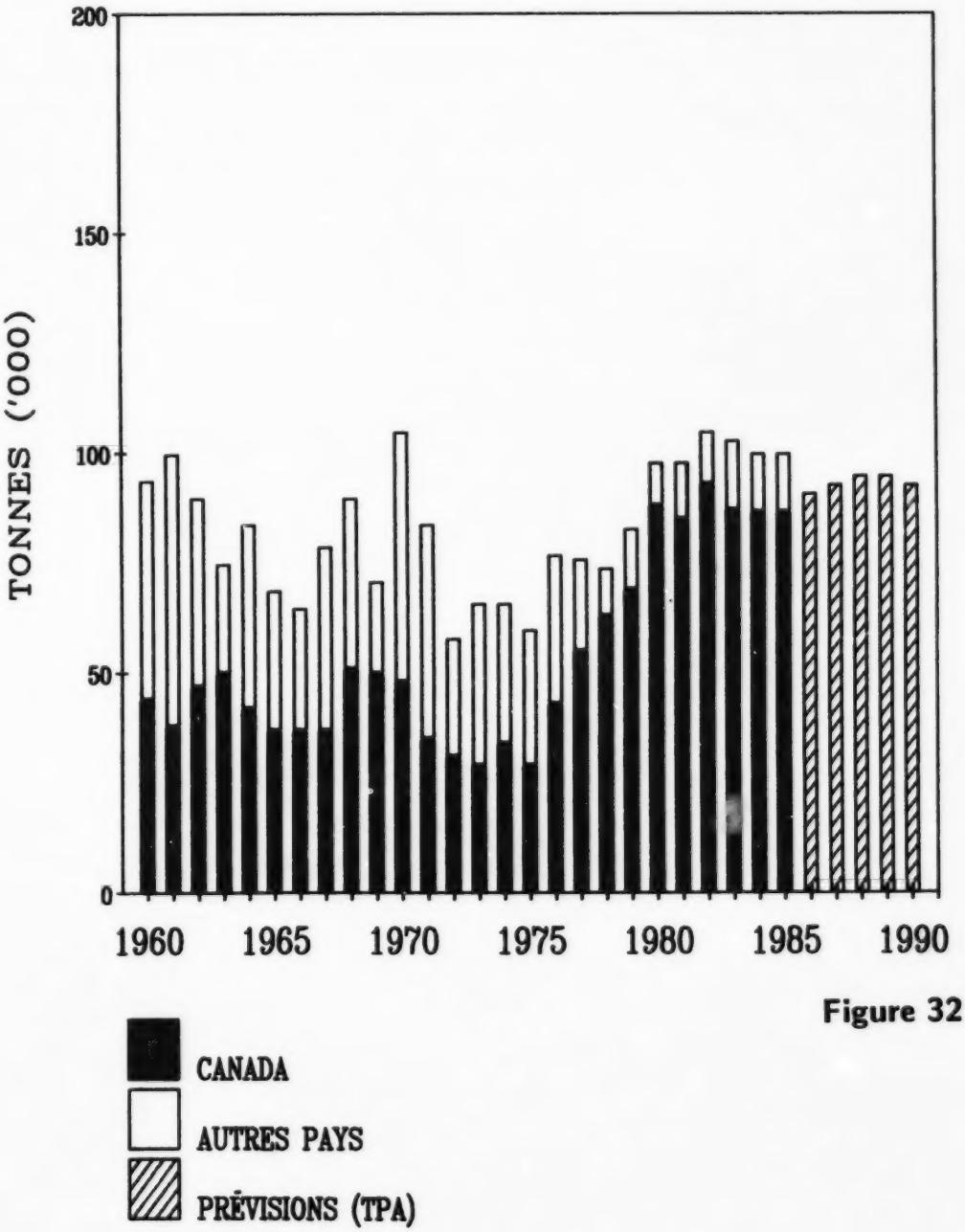


Figure 32

# POISSONS PLATS, Grands bancs (3LNO)

Débarquements de 1969 à 1983, TPA pour 1984 et 1985,
et prévisions des TPA jusqu'à 1990.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

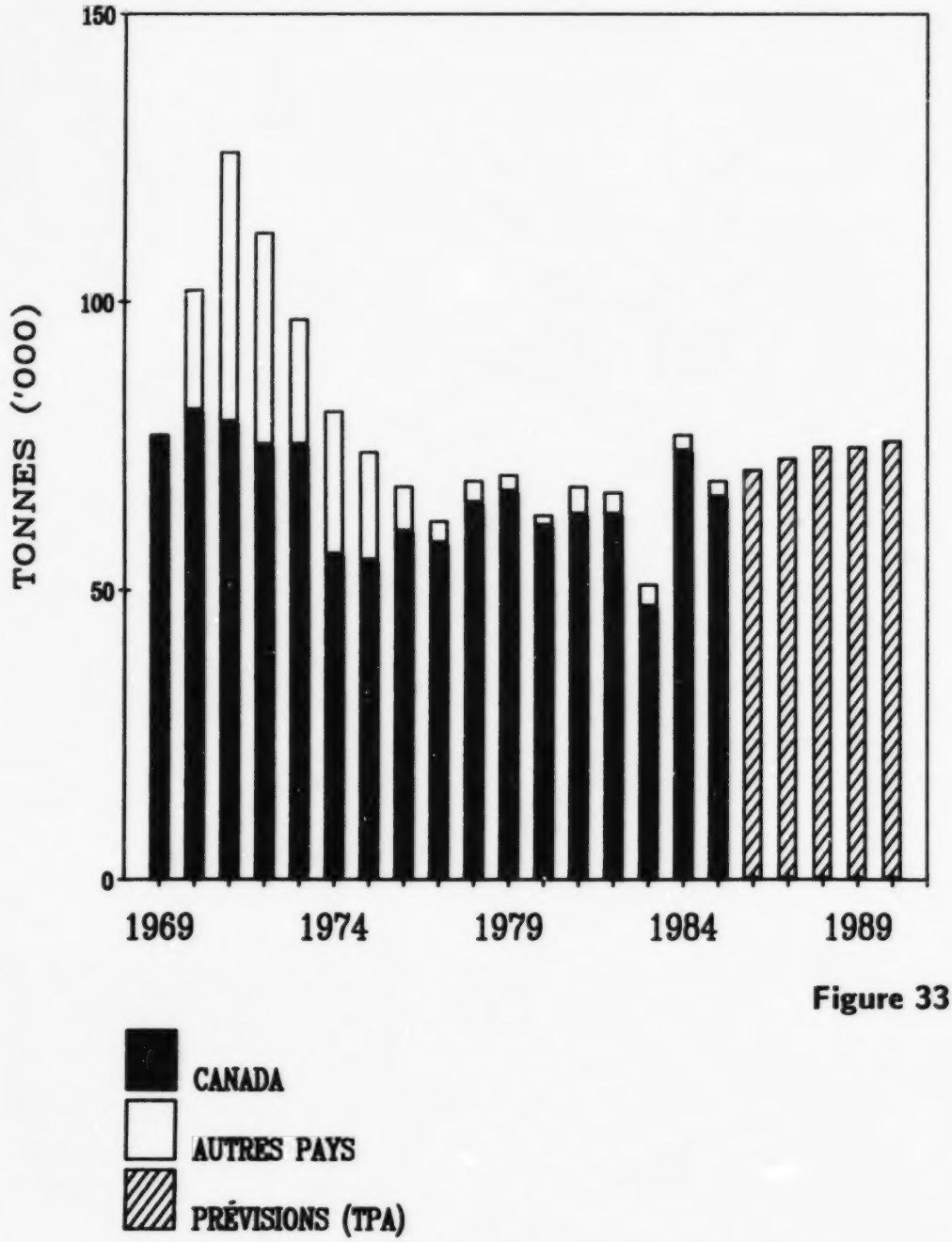


Figure 33

# POISSONS PLATS, plateau continental Scotian

(4VWX). Débarquements de 1969 à 1983, TPA pour 1984 et 1985, et prévisions des TPA jusqu'à 1990.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

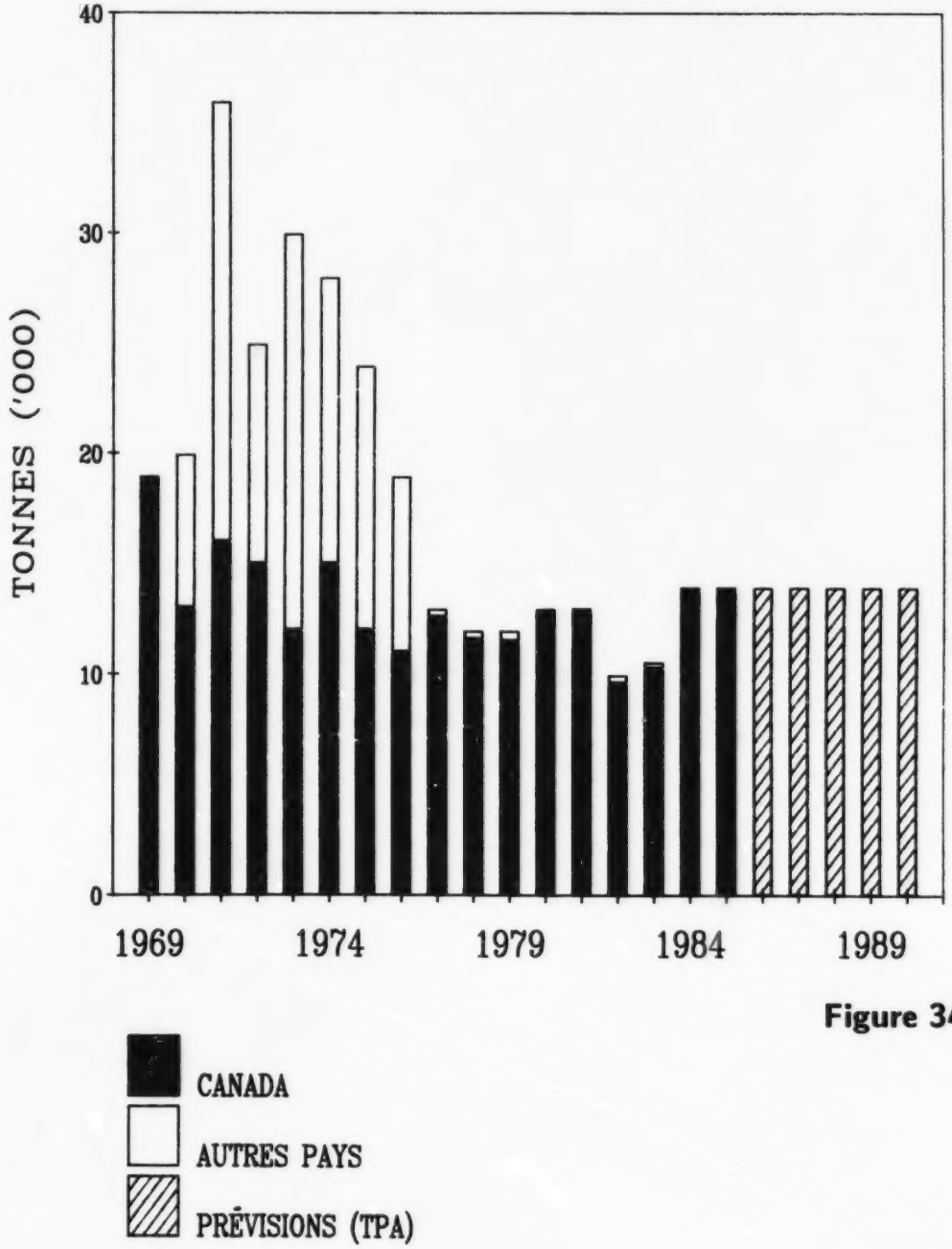


**Figure 34**

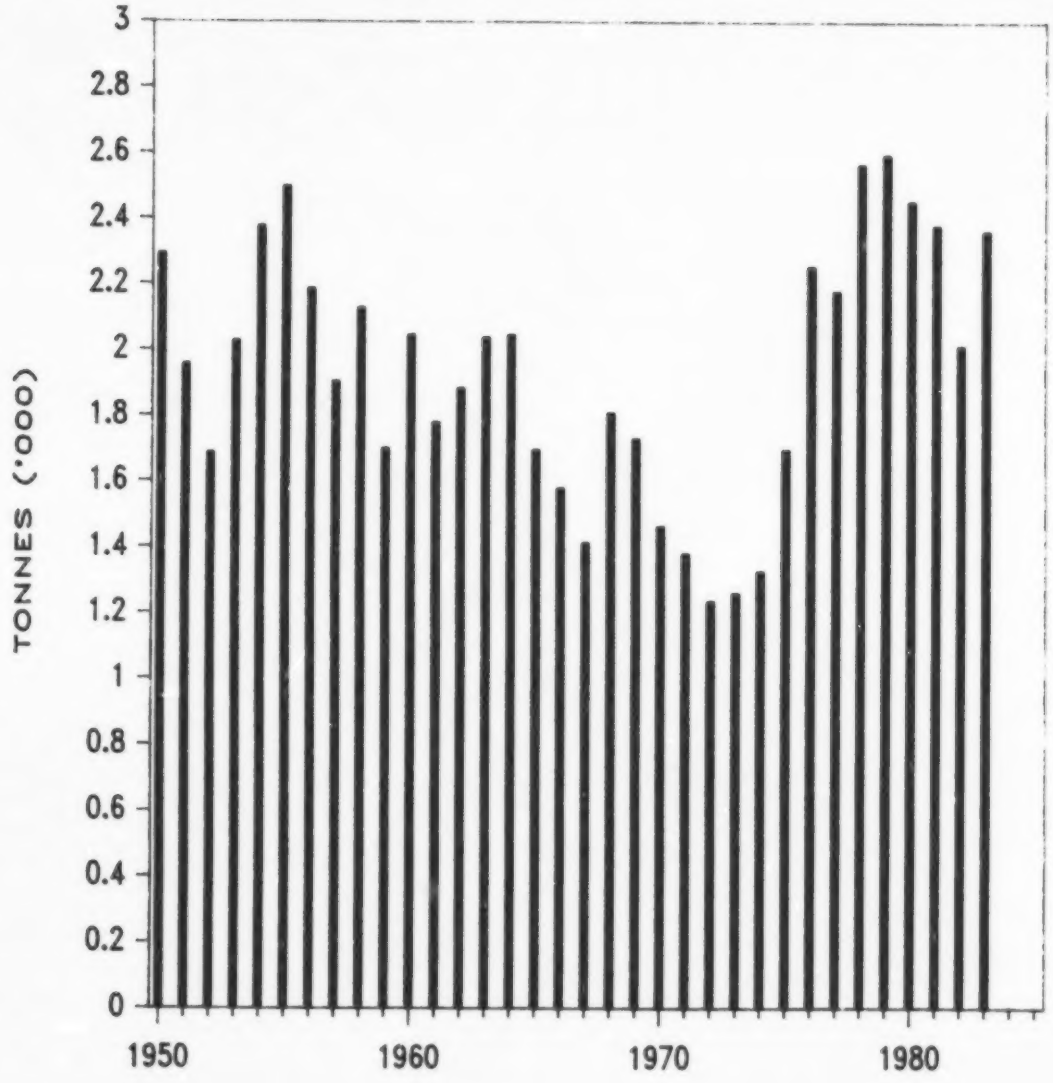
HOMARD - Terre-Neuve.
TONNES ('000)
3
2.8
2.6
2.4
2.2
2
1.8
1.6
1.4
1.2
1
0.8
0.6
0.4
0.2
0
1950
1960
1970
1980

Figure 35

# HOMARD – Provinces Maritimes.

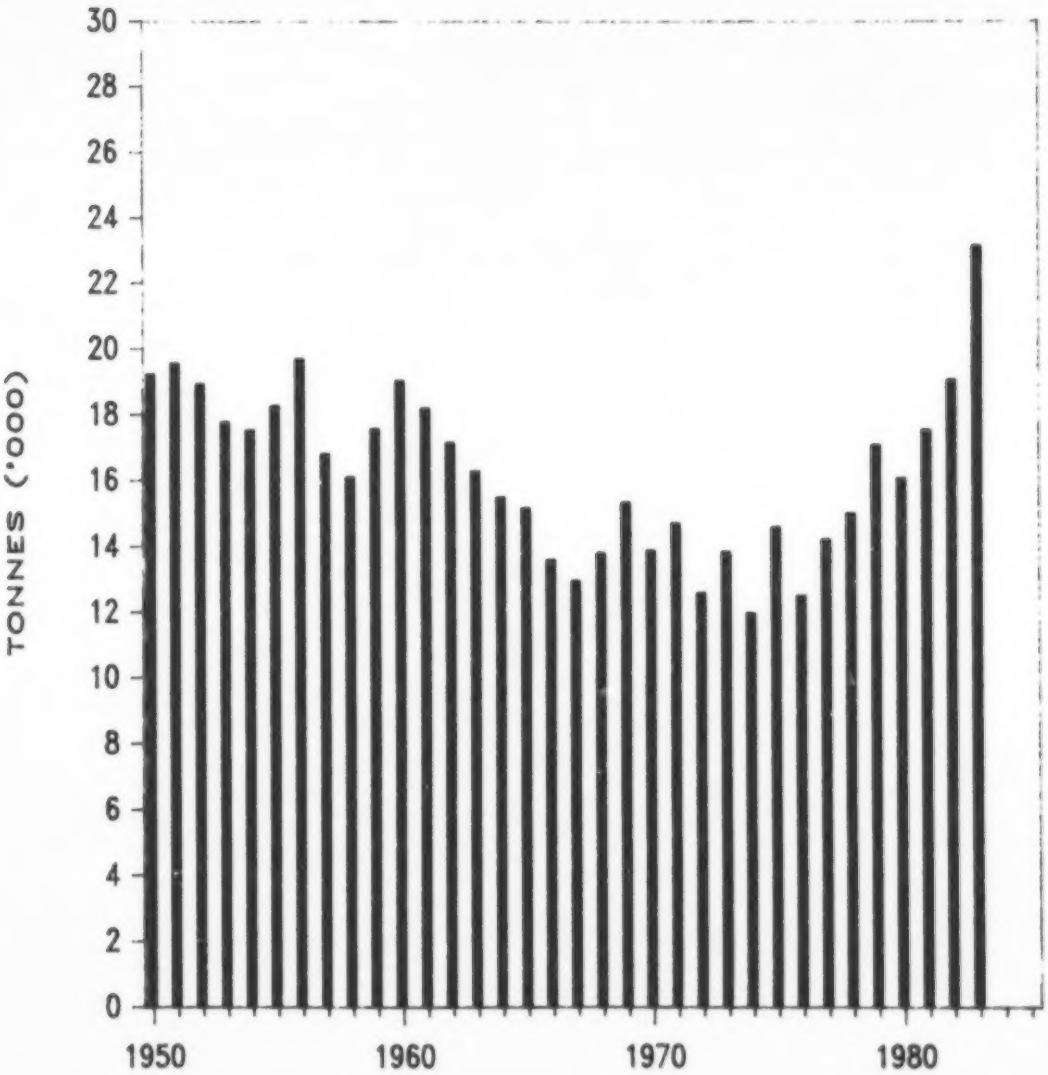


**Figure 36**

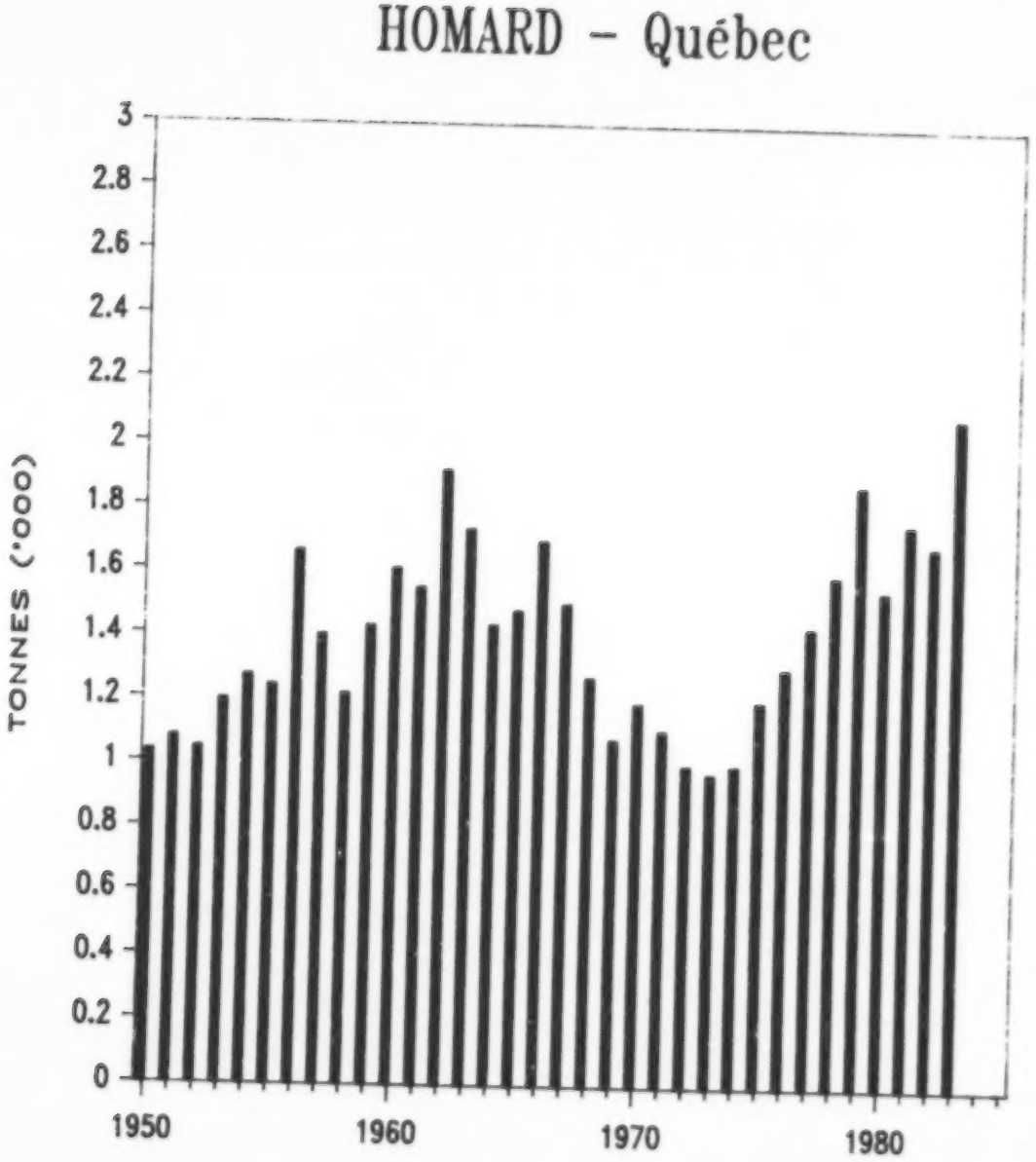
HOMARD - Québec
TONNES ('000)
3
2.8
2.6
2.4
2.2
2
1.8
1.6
1.4
1.2
1
0.8
0.6
0.4
0.2
0
1950
1960
1970
1980

Figure 37

# PÉTONCLE, banc Georges.

Débarquements (chair) de 1960 à 1983. Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

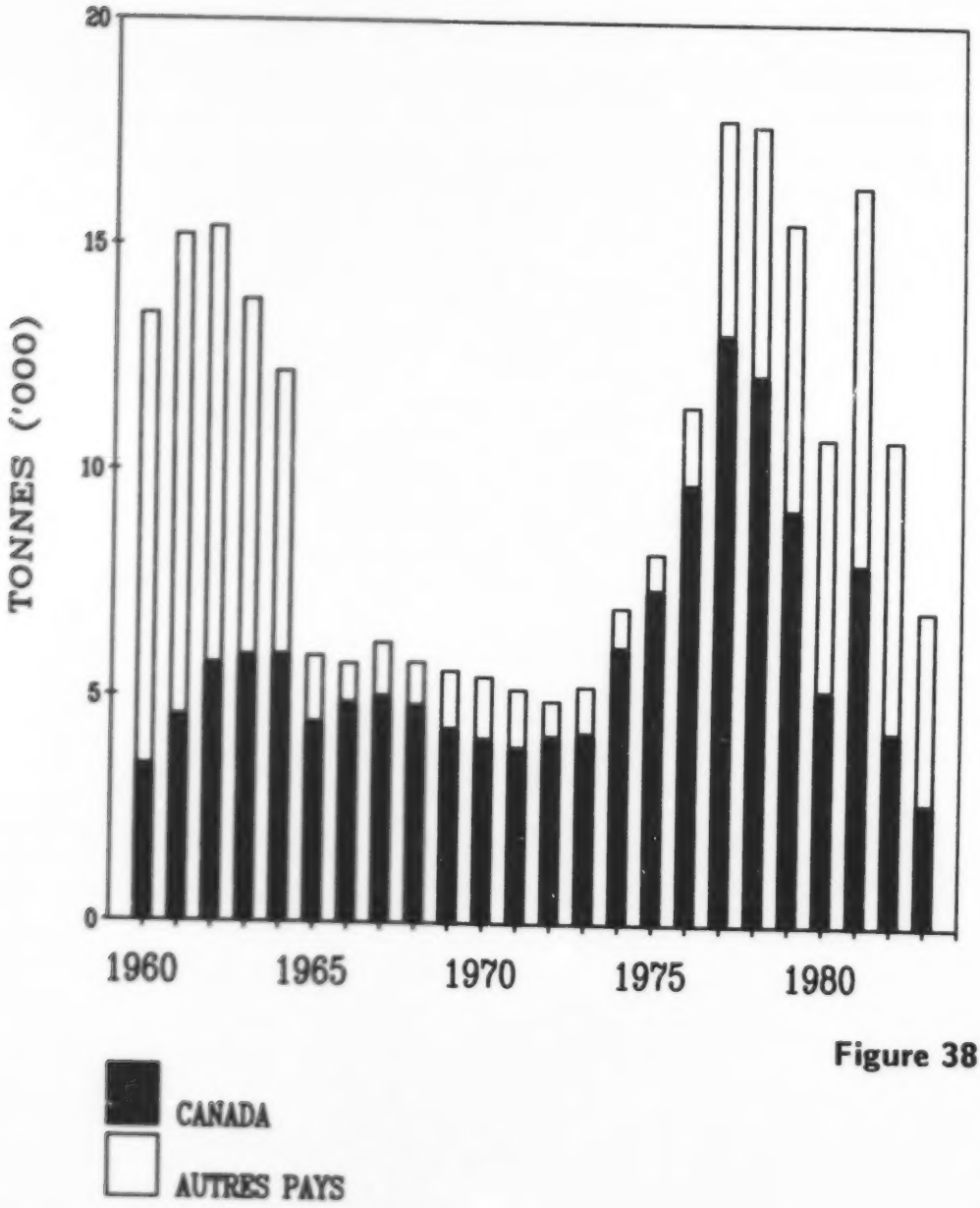


**Figure 38**

# CREVETTE, golfe du Saint-Laurent

Débarquements de 1965 à 1983.
Les statistiques de 1983 sont préliminaires.

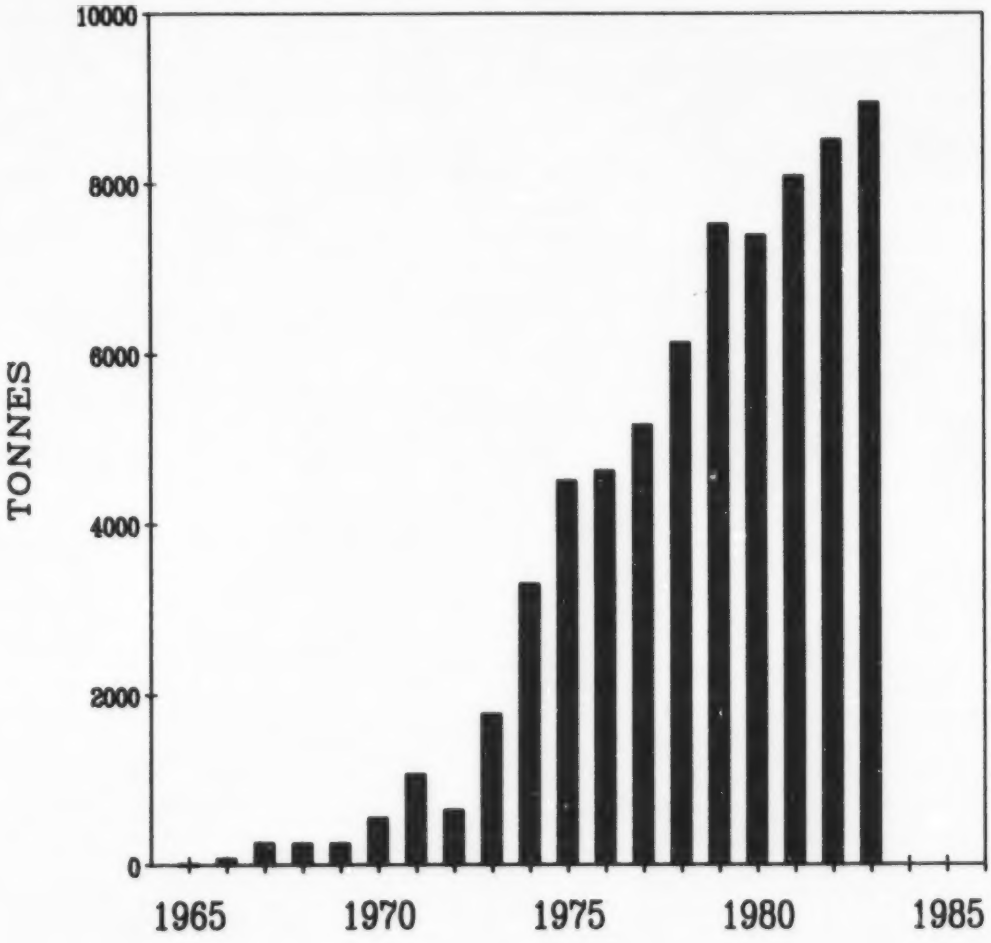


Figure 39

# CRABE DES NEIGES

Débarquements par région, de 1975 à 1984.
Les statistiques de 1983 et de 1984 sont préliminaires.

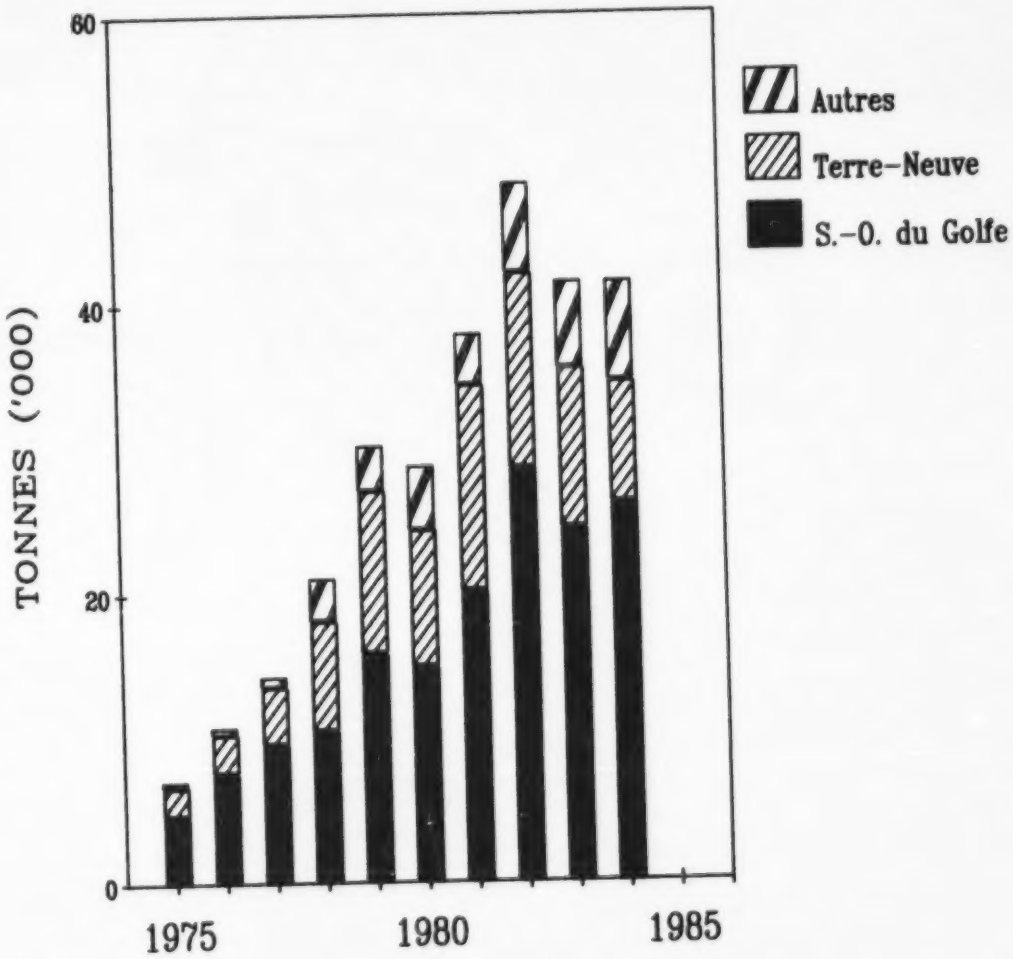


**Figure 40**